Cité libre

Volume XXII
Numéro 6
novembre-décembre 1994
3,95 $

les dîners

Cité libre

le deuxième jeudi du mois à Montréal, le troisième mercredi du mois à Ottawa et le dernier lundi du mois à Québec

À QUÉBEC

de 18h00 à 21h00
au restaurant du
Musée du Québec
1, avenue Wolfe-Montcalm
Parc des Champs-de-Bataille

Renseignements et réservations :
Monique ou Max Nemni
(418) 522-5477



le lundi 28 novembre 1994

« *Comment on abrutit nos enfants* » L'école québécoise aujourd'hui

par

Monique Nemni

Professeur, département de linguistique
Université du Québec à Montréal

Retenez vos places dès maintenant

Retour à la case départ ?

Anne-Marie Bourdouxhe

La réélection du Parti Québécois signifie-t-elle un retour à la case départ du débat sur la question nationale ? La majorité de quelque 16000 voix et des poussières du P.Q. signifie-elle que le gouvernement du Québec se fera dire dans quelques mois et ce, pour la deuxième fois en moins d'une génération d'électeurs, de se contenter une fois pour toutes de gouverner une province et de défendre au mieux les intérêts du Québec au sein de la Confédération canadienne ?

Trente années de confrontations entre Canadiens français sur la question nationale, avec choeur canadien-anglais marquant les coups à l'arrière scène, vont-elles finalement aboutir à une victoire claire et nette d'un camp sur l'autre ? Bref, comme le déclare dans ces pages l'historien et Cité libriste de la première cuvée, Ramsay Cook, aurons-nous clairement à « [...] choisir entre le statut de province dans un système fédéral canadien en évolution, deux langues officielles dans une société multiculturelle, et une charte garantissant des droits individuels et collectifs définis, d'une part, et l'indépendance, d'autre part. » ? Pas nécessairement, lui répond son jeune collègue, l'historien et constitutionnaliste Jeremy Webber. Contrairement à Cook, son ancien professeur à l'Université de York, ce disciple de Charles Taylor ne croit pas que « [...] les débats politiques de 1967-68 évoqués par Cook aient épuisé nos ressources intellectuelles et que nous soyons réduits maintenant à nous ranger soit d'un côté, soit de l'autre. Nous ne sommes pas acculés au dilemme d'un choix entre le Canada et le Québec, entre Trudeau et les ténèbres. Il y a d'autres manières d'aborder la culture et la langue, des manières qui ne sont pas tout simplement des concessions au nationalisme, et qui ont leur intégrité propre. »

J'ai grandi dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce de Montréal qui était à l'époque, anglais mur à mur. C'est dire que je me suis fait traiter de «French Pea Soup» à un âge tendre et que «stupid» fut le premier mot «anglais» que j'ai appris. Or «stupid» n'avait pas sur les petits Anglais le même effet que «French Pea Soup» avait sur moi. Il ne les mettait pas hors d'eux. Après tout c'est le cliché qui donne force à l'injure. C'est alors que, inspirée par ma mère, pas à moitié irlandaise pour rien, que je les ai traités d'«English Pork and Beans». Effet fumant garanti ! Au fur et à mesure que s'intensifiera le débat référendaire, les injures c'est-à-dire les stéréotypes vont inonder les médias des deux langues officielles. Pierre Joncas le déplore à l'avance et il dénonce ici les plus récents et les plus vivaces d'entre ceux-ci.

«Les inquiétudes exprimées en ce qui a trait à l'indépendance relèvent le plus souvent de questions d'ordre économique» constate Alain Clavet. Il rappelle l'ensemble de ces promesses à notre bon souvenir. Ce qui l'amène à se demander « L'indépendance, pour faire quoi ? »

La jeune génération qui avait treize ans en 1982, année de l'adoption des programmes révisés d'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les écoles secondaires du Québec, votera-t-elle massivement en faveur de la souveraineté ? Pourquoi ce groupe d'âge plus qu'un autre me direz-vous ? Lisez Monique Nemni. Vous verrez que ce n'est pas pour rien qu'elle a repris ici le titre du bestseller de Solange et de Michel Chalvin : *Comment on abrutit nos enfants*.

À lire Anne Caumartin, 20 ans, il semblerait que le catéchisme nationaliste qu'on lui a enseigné à elle et à ses congénères au secondaire en histoire et en géographie aura sur sa génération à peu près l'effet que les programmes imprégnés de religion ont eu sur celle de leurs parents. Il sera nul ! Pourquoi ? Apprendre, cela n'intéresse plus aujourd'hui que les premiers de classe. Or ils s'ennuient à l'école... à en décrocher.

Enfin ! Une autre «lettre de Harare». Cette fois-ci Heather Hill nous raconte comment les pèlerins venus d'ailleurs offensent les habitants des lieux saints d'Afrique et d'Australie.

« Elle a commencé par être pour moi une sorte de poème épique composé des noms de ses rues que je me récitais : Pedro de Mendoza, San Martin, Independencia, Sarmiento, Defensa, Reconquista... Mais un monde sépare la connaissance de l'expérience : personne ne m'avait dit, par exemple, que les trottoirs de Buenos Aires étaient couverts de carrelages comme nos cuisines ou nos patios [...] ». Vous voulez commencer votre lecture de ce numéro *Cité libre* dans la sérénité, lisez ce que raconte Gabrielle Pascal sur une ville que peu d'entre nous aurons la chance de visiter.

Une fois n'est pas coutume, Danielle Miller délaisse les livres pour nous parler de deux films qui l'ont vachement impressionnée : *Buried on Sunday* du cinéaste canadien Paul Donovan—qui «parodie les tensions qui divisent et qui, en divisant, unissent les diverses régions de notre pays» — et *L'Affaire Norman William* de Jacques Godbout qui, lui, «traite de l'identité, un thème aussi pertinent que ceux des droits de pêche et du séparatisme.»

Je ne peux pas plus vous résumer l'amour de Paquerette Villeneuve pour Byron que le poème du jeune Matthieu Corfmat. Il faut les lire pour les sentir et donc comprendre.

Bonne lecture.

À qui appartient *Cité libre ?*

Dans sa livraison de février 1951, soit la deuxième année de son existence, *Cité libre* répondait à cette question de la façon suivante: «Personne ne possède la revue. Tirée à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs ont misé chacun 25 dollars et sont rentrés dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi».

En janvier 1960, pour marquer son dixième anniversaire, *Cité libre* s'est réorganisée. Devenue mensuelle, elle s'est constituée en coopérative d'édition en bonne et due forme comptant environ une centaine de membres. Et les portes ne sont pas fermées.

Lors de l'Assemblée générale de ses membres, tenue le 9 décembre 1991, *Cité libre* a fait peau neuve en décidant de poursuivre ses activités sous le nom d'une compagnie nommée *Cité libre Information*, incorporée le 10 février 1992 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Comme c'était le cas pour l'ancienne coopérative, tous les membres de cette corporation sont les propriétaires de la revue. Réunis en Assemblée générale annuelle, ils élisent un Conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la Revue.

Sommaire

Volume XXII • numéro 6 • novembre-décembre 1994

Cité libre

Cité libre Information

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aurèle Beaulnes, *président*
Robert Davies, *vice-président*
Guy Sarault, *secrétaire*
Isabelle Randria, *trésorière*
Jean-Pierre Bourdouxhe, René-Guy Cantin, Alain Clavet, Dany Gravel (abonnements), Jacques Hébert (dîners), Jean-Paul Murray, Paul-Christian Nolin, Gérard Pelletier, Roxane Roy, François-Xavier Simard

RÉDACTION

Directrice de la revue:
Anne-Marie Bourdouxhe
Secrétaire de rédaction:
Marie Desjardins
Comité de rédaction:
Louise Landry Balas, Pierre Joncas, Richard L'Heureux, Danielle Miller, Monique Nemni, Max Nemni, Gérard Pelletier, Louis-Philippe Rochon, Stephen Schecter
Révision de texte:
Anne-Marie Bourdouxhe, Marie Desjardins, Pierre Joncas

PRODUCTION

Infographie: Claude Guérin
Impression: Interglobe inc.

Adresses

SIÈGE SOCIAL

Bureau 2500,
1250, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal, QC. H3B 4Y1
Tél.: (514) 846-2317 / Téléc.: (514) 846-3427

RÉDACTION

2032, rue Panet
Montréal, P.Q. H2L 3A3
Tél.: (514) 523-7015 (entre 18h et 21h)

SERVICE D'ABONNEMENT

PERIODICA
C.P. 444, Outremont
P.Q. H2V 4R6
Tél: Région de Montréal: (514) 274-5468
Tout le Québec et l'Outaouais: 1-800-361-1431
Téléc: (514) 274-0201

VENTE AU NUMÉRO

MESSAGERIES DE PRESSE BENJAMIN
0160, Jean Milot
Lasalle, P.Q. H8R 1X7
Tél.: (514) 364-1780
Téléc.: (514) 364-7245

VENTE AUX LIBRAIRES

DIFFUSION DIMEDIA
539, boul. Lebeau
Ville St-Laurent, P.Q
H4N 1S2
Tél: (514) 336-3941
Téléc.: (514) 331-3916

Dépôt légal : 4e trimestre 1994

ISSN:1183-7144

Envoi de publication: enregistrement no. 10123

Débat

Nations de citoyens et sociétés distinctes

Ramsay Cook*

«Il n'y a pas de libéraux ici. Il n'y a que des nationalistes. Nous sommes victimes d'une idée nationaliste qui subsiste depuis fort longtemps et dont il nous est impossible de nous débarrasser. Voilà l'état d'esprit véritable du peuple de Serbie.» —Le Professeur Vladimir Goati, cité dans le *New York Times* du 10 avril 1994

«et, par conséquent, je n'attache désormais plus de valeur à quelque apparence ethnique que ce soit.» —Nelson Mandela, cité dans le *New York Times* du 1er mai 1994

Parmi mes souvenirs accumulés depuis l'enclenchement, il y a plus de trente ans, du débat sur le statut du Québec, il y en a un qui se dégage nettement des autres. En novembre 1967 les étudiants du collège Glendon de l'université York organisèrent une conférence—à ne pas confondre avec l'«occupation pédagogique» (*Teach-In*) de l'Université de Toronto où la Guerre du Viêt-nam mobilisa toute l'attention—portant pour titre Quebec: Year Eight («Québec: An VIII»). À l'arrière-plan de cette rencontre se profilait la défection de René Lévesque du Parti Libéral du Québec et le lancement du Mouvement Souveraineté-Association, les audiences des États généraux, les efforts déployés par Jacques-Yvan Morin pour faire passer son idée des États associés, et la mise en marche de la campagne pour convaincre Pierre-E. Trudeau de se porter candidat à la chefferie du Parti Libéral fédéral. Maintes têtes d'affiche politiques, dont certaines sont maintenant—et à juste titre—passées à l'oubli, s'y présentèrent: Robert Cliche, Gilles Grégoire, Jean-Luc Pepin, Claude Ryan, Eric Kierans, et René Lévesque dont les propos furent deux fois plus abondants et trois fois plus divertissants que ceux de tout autre conférencier. (Comme, dans ses propos, Lévesque citait de longs extraits d'une communication antérieure de Jacques Parizeau, l'esprit vif, sinon l'air jovial, du professeur était aussi au rendez-vous).

Le discours de Lévesque mérite d'être évoqué car il annonçait au public, surtout de langue anglaise, une chose importante que beaucoup refusèrent d'entendre. Ce discours décousu, à la manière typique de Lévesque, souvent spirituel, à l'occasion coléreux, fut un exploit du début à la fin. Il énonçait, cependant, les questions qui ont été débattues depuis. Il ouvrit son tir en s'en prenant à Jean-Luc Pepin, ce maître toujours souriant du flou et de l'ambiguïté, qui avait parlé du besoin de garantir l'égalité aux Canadiens français. «De quelle égalité s'agit-il?» demanda Lévesque, «de l'égalité des individus en leur qualité de citoyens? de celle des groupes culturels? de l'égalité dans la société politique? ou de celle des groupes politiques?» Les fédéralistes, dit-il, faisant dédaigneusement allusion à Pierre Trudeau, absent, s'efforçaient de limiter l'égalité aux individus et aux groupes culturels, mais c'était là une fausse solution. Seule l'égalité des sociétés, des groupes politiques, pourrait contenter le Québec. L'égalité signifiait le droit à l'autodétermination. Et la réplique de Lévesque à l'endroit de ceux qui pourraient croire à quelque solution à mi-chemin entre ces deux types d'égalité—c'était une flèche décochée en direction de Claude Ryan—fut une performance du genre qui en avait fait la vedette de *Point de mire*: «Tout cela conduit à une impasse qui a pour nom statut particulier» argumenta-t-il. «Le Québec obtient des pouvoirs en matière d'immigration, de politiques sociales. Québec obtient tout, plus ou moins. Que veut le Québec? Le Québec en veut toujours davantage parce que, de plus en plus, il peut s'acquitter lui-même de sa tâche et que personne d'autre n'est en mesure de le faire comme il le voudrait. Cela s'appelle statut particulier. Cela fait surgir un monstre, un monstre parce que le Québec sera à moitié à l'intérieur, à moitié à l'extérieur de la structure fédérale. Élu à Ottawa, M. Pepin jouirait du seul statut particulier acceptable au Québec et le reste

Il ouvrit son tir en s'en prenant à Jean-Luc Pepin, ce maître toujours souriant du flou et de l'ambiguïté, qui avait parlé du besoin de garantir l'égalité aux Canadiens français. «De quelle égalité s'agit-il?» demanda Lévesque, «de l'égalité des individus en leur qualité de citoyens? de celle des groupes culturels? de l'égalité dans la société politique? ou de celle des groupes politiques?»

du Canada dirait ‹Que diable peut bien fabriquer Pepin à Ottawa, dans une structure dont les trois quarts sont sous un statut particulier avec le Québec à l'extérieur?› De quoi serait-il le ministre quand, grâce au statut particulier, quatre ministères sur cinq seraient siphonnés d'Ottawa et administrés de Québec? Il serait de plus en plus ministre pour neuf provinces, mais pas pour le Québec. Ce qui signifie que le statut particulier serait une monstruosité constitutionnelle et politique. Le seul choix courageux est de regarder les choses bien en face et de dire: ‹Ce mouvement du Québec conduira fatalement à l'indépendance, à la souveraineté politique›. Quand cela se produira, d'ici deux à quatre ans, serons-nous suffisamment sages pour nous en rendre compte à temps et pour conserver quelque association pour assurer le pro-

grès à la fois du Canada et du Québec ?»[1]

Ce soir-là, en novembre 1968, René Lévesque a défini le problème, mis au rancart les solutions sans pertinence, et défendu son option. Il annonçait son pari qu'un véritable mouvement nationaliste était né au Québec, qu'il réussirait à convaincre les Québécois que les vraies nations ne se nourrissent pas de demi-mesures à la guimauve. Sur cette question, quoique sur bien peu d'autres, il était d'accord avec son vieil associé Pierre-E. Trudeau qui, en 1964, devant des spécialistes de la constitution et des politicologues, avait affirmé: «Ainsi, lorsqu'une minorité étroitement unie dans un État commence de se définir avec force et sans relâche comme une nation, elle déclenche un mécanisme qui tend à la conduire à la souveraineté.»[2]

Toutefois, alors que dans l'optique de Lévesque le nationalisme était perçu favorablement, dans l'appréciation de Trudeau c'était l'idéologie d'une élite—la nouvelle trahison des clercs—à la fois sans racines dans la conscience populaire et nullement susceptible de résoudre les vrais problèmes socio-économiques des Canadiens français. Trudeau était tout à fait d'accord avec son ami Charles Taylor qui, dans un brillant article publié en 1965, avait conclu que le nationalisme québécois comme «le nationalisme moderne est avant tout un phénomène de la classe moyenne» dont les objectifs ne ressemblaient que superficiellement à ceux des sociaux-démocrates.[3] Comme alternative à l'idée rétrograde que chaque nation avait besoin d'un État, Trudeau soutint que le fédéralisme, avec sa répartition des pouvoirs, assurait à la fois la survivance culturelle et la liberté individuelle. Le statut particulier, pour reprendre son expression inélégante, était une connerie, un simple paravent pour la sécession par étapes, une halte temporaire pour les personnes dépourvues du courage ou des idées claires voulus pour prendre parti. Comme aucun des partisans du statut particulier n'était disposé à le définir, à en énoncer les objectifs et à en circonscrire les limites, la position Trudeau-Lévesque avait l'accent de la vérité. Même Claude Ryan, auparavant son apôtre le plus convaincant, laissa tomber l'idée dans son Livre beige de 1980, oublié aujourd'hui.

Lévesque et Trudeau s'entendaient aussi sur un autre point: les constitutions et les institutions publiques façonnent les sociétés, ils n'en sont pas le simple reflet—point de vue au coeur des magnifiques écrits constitutionnels d'Alan C. Cairns.[4] Lévesque croyait la souveraineté nécessaire à la transformation de sa province en nation homogène de langue française, bien qu'il ait toujours insisté que les droits de la minorité anglophone y seraient respectés. (La première version de la loi sur la langue—le projet de loi 1, révisé à la suite de critiques en provenance de groupes de défense des droits civils, et qui devint par la suite la Loi 101—révélait cet objectif de façon tout à fait évidente). Ce projet de société n'était réalisable qu'après l'accession du Québec à la pleine souveraineté. Trudeau formula la contreproposition d'un système fédéral guidé par une charte des droits enchâssée dans la constitution qui garantirait et favoriserait l'éclosion d'une société diverse telle que le Canada, y compris le Québec, était déjà en voie de devenir. Lévesque était un nationaliste au sens traditionnel: la société idéale était fondée sur le partage en commun d'une langue et d'une culture. Trudeau rejetait le nationalisme canadien-français, canadien-anglais, canadien tout court, et chercha à le remplacer par l'idéal d'une nation de citoyens où la garantie de la liberté individuelle et de la diversité culturelle servirait de ciment pour tenir ensemble une communauté politique. Il appuierait sûrement la proposition d'Alan Cairns à l'effet qu'«au Québec, comme au Canada, la définition de la communauté doit être formulée en termes de citoyenneté, applicables à tous, à défaut de quoi elle deviendra un instrument d'exclusion.»[5] De même, il rejetterait l'alternative du «modèle de participation» de Charles Taylor pour la raison qu'en 1985 Taylor avait oublié les leçons qu'il avait professées jadis au sujet de la nature du nationalisme moderne.[6]

Lévesque était un nationaliste au sens traditionnel: la société idéale était fondée sur le partage en commun d'une langue et d'une culture. Trudeau rejetait le nationalisme canadien-français, canadien-anglais, canadien tout court, et chercha à le remplacer par l'idéal d'une nation de citoyens où la garantie de la liberté individuelle et de la diversité culturelle servirait de ciment pour tenir ensemble une communauté politique.

Le conflit ou, à tout le moins, le contraste entre le «modèle des droits» et le «modèle de participation», ou, comme on dit parfois, les «droits individuels» et les «droits collectifs» ou encore, dans la version plus récente de Taylor, la «politique du respect égal» et la «politique de la différence»[7], en est venu à dominer une bonne partie du discours politique et constitutionnel au Canada. En même temps, on assiste à une nouvelle charge pour réanimer ce concept que Lévesque et Trudeau ont rejeté, il y a belle lurette: le statut particulier. La réanimation a commencé avec l'entente du lac Meech et, bien que l'expression «statut particulier» ait été bannie, l'idée est si enivrante qu'elle a refait surface sous les vocables «société distincte» et «fédéralisme asymétrique». Cette renaissance a un aspect curieusement saisissant: elle a lieu presque exclusivement parmi les Canadiens anglais. Les deux plus importants militants du «modèle de participation politique différenciée», Charles Taylor et Jeremy Webber, sont domiciliés au Québec et y enseignent; l'autre militant, Will Kymlicka, dont l'étude *Liberalism, Community and Culture* propose un argument philosophique à l'appui d'un libéralisme collectiviste qui encouragerait un statut particulier pour les cultures

minoritaires — il cite en exemple les peuples indigènes — enseigne à Ottawa. Parmi les francophones qui, jadis, auraient pu accueillir favorablement des propositions comme celles de Taylor, Webber et Kymlicka, un bon nombre — Guy Laforest et Christian Dufour, par exemple semblent avoir conclu que si la dualité canadienne est un rêve impossible, mieux vaut l'indépendance. Il est intéressant qu'ils semblent eux aussi tentés d'adopter le modèle de la nation de citoyens pour un Québec indépendant. Cela se comprend car un Québec indépendant fondé sur une «politique de la différence» et sur les «droits collectifs» impliquerait le «droit» au statut particulier pour les collectivités minoritaires — peuples indigènes, Anglos et Allos! Pour reprendre l'observation perspicace de Lysiane Gagnon: «De nos jours, la façon ‹correcte› d'être souverainiste c'est d'insister sur la dimension territoriale plutôt qu'ethnique. Pour les souverainistes bien-pensants le raisonnement justifiant la souveraineté n'a pas ses racines dans la nation canadienne-française, comme autrefois, mais dans le fait que le Québec entier, y compris ses minorités, est une société distincte avec sa propre culture et ses propres institutions. C'est fort discutable, mais c'est devenu une donnée dont on ne discute même pas.»[8]

Le débat au sujet des droits collectifs et individuels dépend, pour une bonne part, de la nature de la Charte. Selon les nationalistes québécois et d'autres, y compris Taylor et Webber, en créant «une conception unitaire de la citoyenneté canadienne» la Charte sert à homogénéiser.[9] Bien que son raisonnement soit plus subtil, Alan Cairns est de cet avis, comme l'est Peter Russell.[10] Dans une certaine mesure, l'accusation peut être admise. La Charte reconnaît en effet aux citoyens canadiens, quel que soit leur domicile, un ensemble défini de droits à l'abri des gouvernements, tant fédéral que provinciaux, sous une réserve: ils «ne peuvent être restreints que par une règle de droit, dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique.» Sous réserve aussi, hélas, du pouvoir de dérogation partielle des provinces. Mais la Charte ne protège-t-elle que les «individus» contre les collectivités? La réponse, nonobstant les affirmations contraires de Pierre Trudeau, est non. Elle protège les deux: les droits linguistiques des Canadiens français et anglais, l'égalité des hommes et des femmes, les droits aborigènes des autochtones, et les droits de certaines autres collectivités. Ce sont des garanties de diversité, non d'homogénéité. De plus, ceux qui soutiennent que l'«individualisme» de la Charte constitue une attaque visant à homogénéiser les droits culturels collectifs sont eux-mêmes des défenseurs de l'«homogénéité» du droit d'une culture majoritaire d'imposer ses normes à des cultures minoritaires — ou même à un sexe minoritaire, ainsi que l'ont remarqué les femmes indigènes dans le débat au sujet de la Charte et du «droit inhérent à l'auto-détermination». Encore une fois, Alan Cairns est le meilleur guide eu égard au fédéralisme de la Charte: «[le] visage [de la Charte], écrit-il, est comme celui de Janus, affichant à la fois un individualisme libéral et un enchâssement constitutionnel de l'identité linguistique, ethnique, raciale, culturelle et sexuelle des Canadiens.»[11] Notre débat constitutionnel comporte trop de simplifications non examinées, comme si les mots étaient des choses, et il se déroule dans l'oubli de cette adjuration de Vaclav Havel: «la vraie vocation de l'intellectuel n'est-ce pas, en fin de compte, la méfiance à l'endroit des mots et des horreurs qui peuvent y sommeiller discrètement?»[12] (Ici, Jeremy Webber semble particulièrement fautif quand, dans ses écrits, il évoque «inquiétudes traditionnelles», «doléances traditionnelles» et «visions centralisatrices» sans les préciser, quand il parle d'«identité» comme si le mot représentait quelque essence sans ambiguïté, quand il confond «citoyenneté» avec «nationalité» ou les Québécois avec le Québec.[13]

Le conflit ou, à tout le moins, le contraste entre le «modèle des droits» et le «modèle de participation», ou, comme on dit parfois, les «droits individuels» et les «droits collectifs» ou encore, dans la version plus récente de Taylor, la «politique du respect égal» et la «politique de la différence» en est venu à dominer une bonne partie du discours politique et constitutionnel au Canada.

Il n'y a aucune bonne raison pour qu'une constitution ne reconnaisse pas et les droits individuels et les droits collectifs. Et, comme le soutient Joseph Raz dans une livraison récente de *Dissent*, il n'est pas nécessaire non plus pour les libéraux de préférer les droits individuels aux droits culturels; dans les sociétés modernes, le «multiculturalisme libéral» est l'idéal.[14] Au Canada le problème n'a jamais été de savoir s'il fallait reconnaître les droits collectifs; le problème était plutôt de savoir comment s'y prendre. La réponse de la constitution de 1982, c'est la Charte. Ses critiques — les partisans du statut particulier, du lac Meech, du fédéralisme asymétrique — soutiennent, avec Ken McRoberts, que cette réponse ne fait qu'esquiver la question. McRoberts essaie de monter un dossier pour prouver que depuis 1968 les Canadiens anglais, induits en erreur par Pierre Trudeau (qui jouissait pourtant d'un certain appui au Québec!), sont passés à côté de l'évidence: c'est le Québec qu'il aurait fallu reconnaître comme distinct, non les Canadiens français. McRoberts formule, et Webber répète, une perspective commune à bien des nationalistes Canadiens anglais selon laquelle le gouvernement fédéral devrait conserver, voire augmenter, sa juridiction sur le reste du pays tout en permettant au Québec, voire en l'encourageant, d'opter pour un cheminement à lui propre comme patrie nationale du Canada français, comme société distincte. L'argument que la langue

appartient au territoire, non au peuple, sous-entendu dans cette perspective, est explicite chez McRoberts. Il faudrait reconnaître le soi-disant échec du bilinguisme. Ainsi, ce que la Charte protège comme droit humain fondamental est rejeté sans formalités.[15]

Le dossier monté par Charles Taylor à l'appui du fédéralisme asymétrique — il n'emploie pas l'expression, se contentant de préconiser une décentralisation apparemment illimitée — est de nature philosophique plutôt que constitutionnelle. L'aliénation, le malaise moderne des sociétés contemporaines, est mieux soulagée, soutient-il, par l'affirmation de valeurs culturelles communautaires que par la garantie de droits. La petite taille joue contre l'aliénation. Mis à part l'engagement de Taylor en faveur d'un aménagement à la Meech, les détails de sa position sont d'un vague affligeant. Ils sont esquissés, dans une certaine mesure, par son collègue de McGill, Jeremy Webber, dont le livre, *Reimagining Canada: Language, Culture, Community, and the Canadian Constitution*, est une étude trop longue et parsemée de redites qui aurait bien pu porter le titre *Complainte pour le lac Meech*. L'entreprise est astucieuse mais elle ne réussit pas tout à fait, dans notre débat constitutionnel, à remplacer les concepts de nation et de nationalisme par ceux de langue, de culture et de communauté, ceux-ci étant parfois considérés comme l'essence de la nation et, conjugués à une certaine forme d'interprétation historique, du nationalisme. En second lieu il prétend, sans grande originalité, qu'en système fédéral les loyautés ne sont pas univoques mais au moins doubles. Dans sa perspective, ni la charte de Trudeau ni l'indépendantisme de Lévesque n'ont réussi à tenir compte de ce principe; dans le cas de Trudeau, la prétention est sans fondement à moins de soutenir, comme semble le faire Webber, que la citoyenneté canadienne ne doit pas être assortie de droits communs à tous. Webber plaide alors pour un fédéralisme asymétrique, au profit des Québécois et des peuples autochtones, à partir de la proposition que la langue, la culture et la communauté justifient le statut particulier. Dans l'ensemble, ce raisonnement est bien connu, quoique Webber l'anime souvent avec originalité et un enthousiasme naïf qui, sans le vouloir, en révèle la mollesse. Au sujet de la «culture», concept au coeur de sa justification du statut particulier, il dit ceci, par exemple: «Je parlerai de ‹culture›, écrit-il, parce que c'est l'expression employée couramment quand on discute de ces problèmes. Mais prenez bien note que dans ce contexte l'éventail des choses touchées par la culture peut être très vaste, plus vaste encore que la définition étroite des traits expressément linguistiques ou folkloriques. En outre, cette notion de culture n'est pas statique, elle n'est pas figée dans le passé. Le mot culture, tel qu'employé ici, désigne essentiellement les caractéristiques qui distinguent le débat public, à travers le temps, d'une communauté particulière.»[16] La culture, c'est à la fois tout et rien. Qui disait que, lorsque le mot culture était prononcé, il saisissait son dictionnaire? Le vague de Webber se dissipe en brume insaisissable et, par comparaison, l'accord du lac Meech a souvent l'allure d'un modèle de clarté. Dans une constitution où la culture, ainsi définie, servirait de clause d'interprétation, et où un gouvernement serait investi du pouvoir d'en assurer la protection et la promotion, on peut, en effet, imaginer un statut très, très particulier!

McRoberts formule, et Webber répète, une perspective commune à bien des nationalistes canadiens anglais selon laquelle le gouvernement fédéral devrait conserver, voire augmenter, sa juridiction sur le reste du pays tout en permettant au Québec, voire en l'encourageant, d'opter pour un cheminement à lui propre comme patrie nationale du Canada français, comme société distincte.

Webber soutient également, comme le font McRoberts et d'autres partisans du «statut particulier», que l'argument Trudeau-Lévesque s'y opposant — parce qu'un tel statut rendrait superflus les députés du Québec au fédéral — n'est pas un argument convaincant. (En fait les partisans du «statut particulier» se soucient rarement du parlement fédéral.) Après tout, raisonne Webber, les députés fédéraux votent souvent des lois qui ne touchent qu'une partie du pays, et la constitution n'exige pas que les provinces soient toutes identiques. Mais cet argument ne fait qu'embrouiller les choses. Le statut particulier indique une répartition différenciée des pouvoirs entre le fédéral et une province. Quand le parlement fédéral légifère pour les pêcheries de l'Atlantique ou les producteurs de grains des prairies, il n'agit pas en vertu de quelque répartition différenciée des pouvoirs, mais parce qu'il est habilité à légiférer dans ces domaines. Il n'affirme pas avoir une politique nationale pour toutes les provinces sauf quelques unes; il affirme plutôt avoir une politique nationale qui s'applique partout où elle est pertinente, la pertinence étant déterminée par la géographie.

L'exemple des régimes de retraite du Canada et du Québec est souvent invoqué, lui aussi, comme argument à l'appui du statut particulier et du fédéralisme asymétrique. Il ne fait aucun doute que cet aménagement a bien fonctionné. Mais jusqu'où pourrait-on l'étendre? Il convient aussi de remarquer que ce sont les fonds acquis par le Québec par voie du régime des retraites — les fonds de la Caisse de dépôt — qui ont servi à la promotion de *Québec inc.*, à l'édification d'une économie nationale au Québec. Et c'est la réussite de ce projet, les nationalistes au Canada anglais pourraient s'en souvenir, qui a incité tant de gens d'affaires du Québec à prêter leur appui au libre-échange avec les États-Unis: souveraineté-association.

Le champ de l'immigration peut, lui aussi, servir à illustrer le fonctionnement du «statut particulier» ou, à tout le moins, d'aménagements particuliers. Ici, comme l'a montré Monique Nemni, le pouvoir accru du Québec a entraîné la quasi-disparition du «Canada» des programmes conçus par le gouvernement du Québec pour l'intégration des nouveaux immigrants dans la société d'accueil. Là où on enseigne aux immigrants qu'ils deviendront «citoyens» du Québec et qu'ils s'uniront bientôt à d'autres «citoyens» du Québec pour «bâtir Québec», il est peut-être souhaitable de faire connaître une Charte qui énonce les droits de tous les Canadiens car c'est de ce pays, après tout, que tous les immigrants cherchent à devenir «citoyens».[17]

Ainsi, et les exemples des régimes de retraite et de l'immigration le soulignent, toute discussion portant sur le statut particulier et l'asymétrie sans tenir compte de la nature dynamique et des objectifs ultimes du nationalisme est, au sens péjoratif de l'expression, toute théorique. Le caractère dévastateur du nationalisme est manifeste à l'échelle du globe. L'ex-Yougoslavie, où l'empressement grossier de l'Allemagne à reconnaître le droit à l'auto-détermination nationale revendiquée par la Croatie déclencha une vague brutale de crimes contre l'humanité sans égale depuis 1945, n'en est que l'exemple le plus criant. («Ils continueront à détruire, écrit Zlatko Dizdarevic, jusqu'à ce qu'il ne reste que mal, haine, nationalisme et fascisme»)[18]. L'Espagne, à peine déliée des chaînes du fascisme, s'achemine peu à peu vers une crise du type «statut particulier». Jordi Pujol, le chef de file du nationalisme catalan et dont la région est déjà dotée de pouvoirs spéciaux, en revendiquait récemment davantage. «La Catalogne est une nation, soutenait-il empruntant un vocabulaire bien connu, avec sa langue, sa culture, son identité historique et ses institutions traditionnelles.» Étant donné que la constitution de 1979 confère un statut particulier au pays basque, à la Galicie, à l'Andalousie, de même qu'à la Catalogne, donner plus de pouvoirs à l'une de ces régions, c'est en donner plus à toutes. Et des mouvements nationalistes ont fait leur apparition dans les Îles Canaries, en Aragon, dans les Îles Baléares et à Valence pour exiger l'égalité avec les régions jouissant d'un statut particulier![19] En Tchécoslovaquie, il y eut d'abord le trait d'union, ensuite le mot «et», et enfin la dissolution sans même une consultation du peuple. La poursuite du «statut particulier» est naturellement contagieuse. Rien ne le révèle plus que le débat entre les nationalistes Québécois et les porte-parole des «premières nations». «À moins que l'auto-détermination des Premières Nations ne soit pleinement reconnue et respectée par l'Assemblée Nationale, affirma Ovide Mercredi aux membres de ce corps législatif en février 1992, il ne peut légitimement exister de droit à l'auto-détermination pour les Canadiens français du Québec.» Et il enchaîna en proposant une description des caractéristiques nationales de son peuple en termes interchangeables avec ceux employés par les nationalistes québécois ou catalans. Les arguments nationalistes des uns valent bien ceux des autres, et de toutes parts on s'enlise.[20]

L'inconscience troublante, chez maints intellectuels au Canada, du dynamisme expansif du nationalisme est un sujet qui demande d'être approfondi. Cette naïveté est peut-être l'aboutissement de notre statut colonial de si longue durée, de notre dualisme français/anglais, de notre population hétérogène et de notre fédéralisme. Mais un amour nationaliste non partagé pour une nation qui n'a pas encore été imaginée en aveugle beaucoup à la réalité. Ainsi que René Lévesque l'a montré clairement en 1968, la force du nationalisme exige non un «statut particulier» ou l'asymétrie, mais un statut d'égalité, la souveraineté et, trop souvent, un «nettoyage ethnique» — quoique pas nécessairement la variante brutale serbe. Même ceux pour qui le «statut particulier» du genre lac Meech n'est que symbolique ne pigent pas: un symbole représente quelque chose. Selon le *Petit Robert*, «distinct» s'apparente à «autre, différent, indépendant, séparé». C'est ce que représentait cette «société distincte», dont «la législature et le gouvernement du Québec» auraient eu pour rôle «de protéger et de promouvoir» le caractère distinct.[21]

Il a fallu presque un quart de siècle avant que la lucidité que Lévesque et Trudeau souhaitaient imposer au débat constitutionnel des années soixante se concrétise. Les énergies déployées pour esquiver le problème, pour apaiser plutôt que pour maîtriser le nationalisme, ont coûté cher — seul le temps révélera combien. La dynamique politique au Québec, actionnée par la surenchère des partis dont chacun, dans ses plaidoyers aux sentiments nationalistes, s'efforce d'en offrir plus que son rival — «notre parti peut décrocher un statut plus particulier que le vôtre» — cette dynamique est enfin épuisée. Le roman-fleuve Meech-Allaire-Bélanger-Campeau-Charlottetown a finalement rendu incontournable ce qui est évident. Les Québécois ont maintenant à choisir entre le statut de province dans un système fédéral canadien en évolution, deux langues officielles dans une société multiculturelle, et une charte garantissant des droits individuels et collectifs définis, d'une part, et l'indépendance, d'autre part.

Ça pourrait être pire. Mon autre grand souvenir de *Québec: Year VIII* au collège Glendon est la supplication d'un agent frais émoulu des affaires extérieures à la veille de sa première affectation à Belgrade. Ses lectures préparatoires, nous dit-il, l'avaient convaincu que l'avenir du Canada serait assuré par la solution yougoslave! «Avec ou sans Tito?» lui demanda quelqu'un.

(Traduction: Pierre Joncas)

* *Collaborateur de Cité libre du temps où Gérard Pelletier et Pierre-E. Trudeau dirigeaient la revue, Ramsay Cook est professeur d'histoire à l'Université York en Ontario. La version originale de cet article a été publiée dans le numéro des mois de juillet-août 1994 de la* Literary Review of Canada.

NOTES :

1. *Quebec: Year Eight* (CBC Publications: Toronto 1968), pp. 49, 52, 56
2. Pierre Elliott Trudeau, *Le Fédéralisme et la société canadienne-française*

(éditions HMH, Montréal 1967), pp. 199-200
3. Charles Taylor, *Reconciling the Solitudes* (McGill-Queen's, Montréal 1993) p. 21
4. Ce thème sous-tend les trois livres de Cairns: *Constitutional Government and Society in Canada* (1988), *Disruptions: Constitutional Struggles from the Charter to Meech Lake* (1991), et *Charter versus Federalism* (1992)
5. Alan C. Cairns, *Charter versus Federalism* (McGill-Queen's, Montréal 1992) p. 60
6. Taylor, *Reconciling the Solitudes*, pp. 59-119. Pour une critique convaincante à partir d'une perspective historique, voir Robert Vipond, *Liberty and Community* (State University of New York Press: Albany 1991), pp. 143-52
7. Charles Taylor, *Multiculturalism and "the Politics of Recognition"* (Princeton University Press: Princeton 1992), pp. 25-73
8. Will Kymlicka, *Liberalism, Community and Culture* (Oxford: Clarendon Press 1989); Guy Laforest, *Trudeau et la Fin d'un Rêve canadien* (Septentrion: Sillery 1992); Christian Dufour, *A Canadian Challenge / Le Défi québécois* (Oolichan Books: Lanzville, B.C., 1990); *Globe and Mail*, le 30 avril 1994, cahier D, p.3
9. Jeremy Webber, *Reimagining Canada: Language, Culture, Community and the Canadian Constitution* (McGill-Queen's: Montréal 1994) p. 143
10. Cairns, *Charter*, passim, et Peter Russell, *Constitutional Odyssey* (University of Toronto Press: Toronto 1992) p.111
11. Cairns, *Charter*, p. 79
12. Vaclav Havel, *Open Letters* (Faber and Faber: Londres 1991) p. 287
13. Au sujet du mythe des «revendications traditionnelles» du Québec, voir Max Nemni, *Canada in Crisis: the Destructive Power of Myth*, dans *Queen's Quarterly*, livraison 99/1 du printemps 1992, pp. 232-35. Pour des discussions sérieuses de l'«identité», voir Perry Anderson, *A Zone of Engagement* (Verso: Londres 1992) pp. 251-78, et Joan Scott, *Multiculturalism and the Politics of Identity*, dans October, numéro 61, été 1002, pp.12-19
14. Joseph Raz, *Multiculturalism: A Liberal Perspective*, dans *Dissent*, hiver 1994, pp. 67-79. Aux attentes et aux craintes démesurées souvent entendues dans les discussions au sujet du multiculturalisme, la réponse de Tzvetan Todorov (dans *Nous et les autres* (Éditions du Seuil, janvier 1989) est la meilleure: «le pluri-culturalisme n'est ni une panacée, ni du reste une menace, mais simplement la réalité de tous les États existants» p. 282
15. Kenneth McRoberts, *English Canada and Quebec: Avoiding the Issue* (York University: Toronto 1991). Pour l'argument à l'effet que la langue est un droit de la personne plutôt que du territoire, voir Leslie Green, *Are Language Rights Fundamental?*, dans Osgoode Hall Journal, 25, 4, hiver 1987, pp. 639-69
16. Webber, *Reimagining*, pp. 237-8
17. Monique Nemni, *Bienvenue au Québec! Le Canada, connais pas*, dans *Cité Libre*, vol. XXII, no. 2, mars-avril 1994, pp. 12-17
18. Zlatko Dizdarevic, Sarajevo, *A War Journal* (Fromm International: New York 1993) p. 174
19. *New York Times*, le 10 mars 1994, p. cahier A, p.6
20. *Le Devoir*, le 13 février 1992, cahier B, p. 10. Voir aussi la réponse de Lise Bissonnette qui repousse l'idée de nations «raciales», y préférant celle de nation «politique», *Le Devoir*, le 16 mars 1992, p. 12
21. *Le Petit Robert* (1977), p. 557

Débat

Réponse à Ramsay Cook

Jeremy Webber*

Ramsay Cook rêve de la simplicité des positions de Trudeau et de Lévesque. Il voudrait nous enfermer dans un carcan où nous serions obligés de nous prononcer carrément en faveur de l'une ou l'autre de deux options crues: la constitution canadienne essentiellement telle quelle, d'une part, et le nationalisme de la souveraineté et de l'épuration ethnique de l'autre. Il fait loger mon livre à cette dernière enseigne, y voyant une tentative astucieuse, quoique naïve, d'apaiser un nationalisme qui ne peut l'être.

Bien entendu, je récuse cette catégorisation. Mon livre n'est pas un tract crypto-nationaliste. Le discours du nationalisme et de la nation, et singulièrement son lexique qui tend à évincer toute idée d'allégeance multiple et à concevoir les communautés comme des entités à la fois exclusives et monopolisatrices, nous a rendu de fort mauvais services. Je ne crois pas, non plus, que les débats politiques de 1967-68 évoqués par Cook aient épuisé nos ressources intellectuelles et que nous soyons réduits maintenant à nous ranger soit d'un côté, soit de l'autre. Nous ne sommes pas acculés au dilemme d'un choix entre le Canada et le Québec, entre Trudeau et les ténèbres. Il y a d'autres manières d'aborder la culture et la langue, des manières qui ne sont pas tout simplement des concessions au nationalisme, et qui ont leur intégrité propre.

Énoncée succinctement, la prémisse de mon livre est la suivante: une structure fédérale n'est ni illogique ni, par nature, instable. Et, comme elle n'est pas illogique, on peut en discuter, en sonder les fondements et y envisager des ajustements. C'est ce que je tente de faire. Mon livre est un document foncièrement fédéraliste. Il cherche à montrer que la répartition des pouvoirs selon le modèle fédératif convient le mieux à cette double allégeance—fédérale et provinciale—des Canadiens, y compris des Québécois. Il fait le tour des rapports entre, d'une part, la langue, la culture et nos institutions politiques et, d'autre part, la forme de l'engagement politique des Canadiens. Il examine comment le jeu de ces facteurs a façonné nos allégeances et, en fin d'analyse, suggère qu'une structure constitutionnelle asymétrique est la plus apte à accommoder cette interaction. Il discute des rapports entre une telle structure et la garantie des droits, plaidant qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre les deux. Il tente ensuite de ramener sur terre toute cette argumentation en discutant certaines propositions constitutionnelles particulières, dont la clause de la société distincte, la réforme du Sénat, et l'autonomie gouvernementale des autochtones.

La clé du livre se trouve dans un concept de communauté politique élaboré selon le modèle de la conversation. Ce concept et le modèle qui l'inspire cherchent à rendre compte des sentiments que nous éprouvons tous pour les communautés diverses auxquelles nous appartenons, sans pour autant nous abandonner à la fermeture

ou à l'exclusion souvent caractéristiques des discussions portant sur la culture ou la nation, et sans non plus attribuer à cette dernière une nature essentielle. Dans les conversations, il y a certainement à la fois une composante distincte et une composante commune. Les interlocuteurs ont en commun des façons particulières à eux de formuler les questions, ils puisent leurs arguments au même répertoire, et ils se servent d'un même ensemble de balises—une expérience historique par référence à laquelle sont façonnés leurs arguments. En même temps, cependant, il y a plein de possibilités de divergence, d'influence réciproque, d'ouverture à d'autres conversations, et d'évolution aussi. À la vérité, le caractère d'une communauté s'apprécie souvent mieux à la nature et à la structure de ses divergences qu'à ses points d'accord. La métaphore de la conversation aide à saisir cette ouverture. Elle aide aussi à nous sevrer de l'idée qu'il ne peut y avoir qu'une seule communauté politique, une seule allégeance. De même qu'il est possible de participer à plusieurs conversations à la fois, de même il est possible de participer simultanément à plusieurs communautés politiques et d'y être fortement engagé: à sa province, à l'ensemble du Canada, et même à la communauté internationale.

Nous ne sommes pas acculés au dilemme d'un choix entre le Canada et le Québec, entre Trudeau et les ténèbres. Il y a d'autres manières d'aborder la culture et la langue, des manières qui ne sont pas tout simplement des concessions au nationalisme, et qui ont leur intégrité propre.

Je me sers de cette métaphore, présente en filigrane d'un bout à l'autre de mon livre, pour expliquer la structure des allégeances et la nature des identités canadiennes. Il est donc étonnant d'entendre Cook dire que j'emploie le mot «identité» comme s'il impliquait une essence sans ambiguïté, ou suggérer que quand je parle de langue, de culture et de communauté, je ne fais que diviser la nation en ses composantes. Cette simplification outrancière est conçue davantage pour déplacer le débat vers un terrain où Cook se sent à l'aise que pour en venir aux prises avec mes arguments. De même, la suggestion de Cook que je confonds le Québec et les Québécois est injuste. C'est une distinction à laquelle je suis sensible et je veille soigneusement à la maintenir. J'emploie le vocable «Québec» comme raccourci pour désigner le gouvernement du Québec, de même que j'emploie «Ottawa» pour le gouvernement fédéral. (J'espère que Cook ne pense pas que je parlais des résidents de la ville d'Ottawa!). Mais je ne confonds pas la manière de voir du gouvernement avec les prises de position disparates des Québécois et je ne traite pas du Québec comme s'il s'agissait d'une nation francophone s'exprimant d'une seule et même voix.

En fait, les commentaires de Cook ne s'articulent pas, dans l'ensemble, à la substance de mes arguments. L'essentiel de sa critique fait depuis longtemps partie du débat constitutionnel canadien. J'en évoque moi-même les éléments dans mon livre, je les discute en détail, et je propose des solutions—en leur rendant justice, tout au moins je l'espère. Cook n'examine que très peu de mes réponses et se contente de répéter les critiques habituelles. Il s'en prend, par exemple, à ma discussion de la culture, qu'il trouve excessivement générale, vague et susceptible de justifier un statut spécial qui engloberait tout. Il se garde toutefois de mentionner que j'examine cette question précise de long en large. J'explique comment, pendant la Révolution Tranquille, le gouvernement du Québec cessa de concevoir la culture comme un ensemble bien défini d'attributs—langue, folklore, église—pour se rendre à l'idée qu'elle façonne l'ensemble des activités de l'individu et qu'ainsi tout, en pratique, est touché par la différence culturelle. Je fais remarquer que, si on accepte la conclusion à laquelle conduit cette interprétation, la culture n'aurait en effet aucune limite et acheminerait, comme le dit Cook, à «un statut très, très, particulier». Je propose l'expression «le dilemme de Lesage» pour nommer le phénomène. Mais je soutiens ensuite qu'au Québec la poussée vers l'autonomie a des limites. J'en étudie précisément la nature pour soutenir, en fin d'analyse, que les revendications du Québec ont été étroitement liées à la limitation du pouvoir de dépenser. J'explique aussi pourquoi la clause de la société distincte ne pouvait affecter le partage des pouvoirs de la façon que le prétend Cook: il passe toute cette discussion sous silence, cependant.

Cook laisse entendre que je m'oppose à la Charte des droits et libertés ou, à tout le moins, qu'en faisant porter l'attention sur ses tendances homogénéisatrices, je réconforte des groupes qui ne demandent pas mieux que d'homogénéiser leurs propres sociétés. Encore une fois, c'est injuste. Je critique, j'en conviens, un aspect de ce que Peter Russell a appelé les visées politiques de la Charte: la tentative de nier au Québec un rôle spécial dans la protection de la langue et de la culture françaises en Amérique du Nord. Mais je note aussi que le rôle premier de la Charte, à savoir la protection des droits, a été largement appuyé dans tout le pays, y compris au Québec. Une part considérable de mon livre est consacrée aux rapports entre la différence culturelle et les garanties protégeant les droits, et conseille non pas l'élimination de ces garanties mais une interprétation plus subtile que celle manifestée dans maints débats populaires (cela dit, les tribunaux, eux, ont généralement bien fait leur travail).

Je suis particulièrement soucieux de démontrer que certaines formes de différence—les cultures autochtones ou les langues, par exemple—méritent une mesure d'accommodation dans la sphère publique et que la protection des libertés privées, à elle seule, ne suffit pas. Mais mon argument, loin de justifier les ten-

dances homogénéisatrices des nations, va même jusqu'à préconiser un souci constant pour les droits et les libertés individuelles — y compris à l'intérieur des communautés minoritaires. Ce n'est pas la place, ici, de reprendre ces arguments, mais on peut apprécier, au moins partiellement, la complexité des enjeux à partir de l'exemple cité par Cook lui-même, celui de la réticence de l'Association des femmes autochtones du Canada à l'idée de l'autonomie gouvernementale des peuples indigènes. Si on se donne la peine d'écouter ces femmes, on constate que peu d'entre elles s'opposent à la reconnaissance culturelle, ni non plus à l'autonomie gouvernementale à proprement parler: ce qu'elles veulent plutôt, c'est assurer la sécurité de leur rôle et de leurs droits au sein de toute communauté indigène autonome.

À vrai dire, la relecture de ses commentaires affermit mon impression que Cook ne tient pas à discuter les questions à fond. Il les croit trop dangereuses. Nous jouons avec le nationalisme, semble-t-il dire, et tout ce débat ne fait qu'embrouiller le problème: ou bien vous soutenez le nationalisme québécois, ou bien vous vous y opposez. C'est comme si, pour lui, Lévesque avait fixé les termes du débat une fois pour toutes. À ses yeux, toute proposition constitutionnelle est une réponse à Lévesque, et toute velléité de s'éloigner de la position constitutionnelle fixée par Trudeau, une tentative d'apaisement vouée à l'échec.

Mais sommes-nous vraiment coincés dans un cul-de-sac aussi stérile? Je suis d'accord avec Cook que l'on ne peut pas apaiser les souverainistes purs et durs. Les Lévesque et les Parizeau ne se contenteront jamais d'une décentralisation partielle du pouvoir. Ce serait une erreur d'imaginer qu'on puisse les acheter. Pour cette raison précise, ce serait une aberration que de s'engager dans une négociation à fond avec le gouvernement péquiste d'aujourd'hui. Mais les Lévesque et les Parizeau ne sont pas le Québec. Les Québécois ont déjà rejeté leur option à l'occasion du référendum de 1980 comme dans les sondages depuis. Je suis tout à fait confiant qu'ils la rejetteront de nouveau. La position séparatiste n'est pas majoritaire. Ce serait bien honteux que la peur nous réduise à l'immobilité, qu'elle nous empêche de considérer des réformes constitutionnelles, même valables, parce que les séparatistes occuperaient tout notre champ de vision.

Si mon livre cherchait à élaborer un compromis avec les Lévesque et les Parizeau, si c'était un tract nationaliste oublieux des questions affectant les droits, il mériterait la réprobation que lui réserve Cook. Mais il n'est rien de cela. C'est une démarche sérieuse de réflexion sur les rapports linguistiques dans notre pays, visant à proposer une solution honnête à nos problèmes. J'ai pu m'égarer, certes, mais il n'est pas déraisonnable, me semble-t-il, de tenir à ce que la discussion de mon livre porte sur les arguments qui y sont formulés et ne cherche pas à escamoter les problèmes auxquels ces arguments s'adressent. ✎

(Traduction: Pierre Joncas)

** Né en 1958 sur la côte du Pacifique, Jeremy Webber étudia à l'université de Colombie-Britannique où il obtint un B.A., se spécialisant en sciences politiques. Puis, après avoir complété le programme national de Droit (B.C.L. / LL.B) de l'université McGill, il se mérita une maîtrise à l'université York de Toronto. Il devint professeur à l'université McGill en 1987; il y est aujourd'hui vice-doyen de la Faculté de Droit où il enseigne le Droit consitutionnel.*

Société

Des stéréotypes et des effets délétères de leur propagation

PIERRE JONCAS

Ailleurs dans cette livraison, Ramsay Cook cite cette adjuration de Vaclav Havel, exprimée sous forme de question: «La vraie vocation de l'intellectuel n'est-ce pas, en fin de compte, la méfiance à l'endroit des mots et des horreurs qui peuvent y sommeiller discrètement?» Les mots laissent des traces autant dans les cœurs que dans les esprits, traces souvent profondes et durables et qui, selon leur nature, peuvent faire autant de tort que de bien. Nous vivons à une époque où un mélange judicieux de raillerie méprisante et d'invective gaillarde, qui flatte son public en abîmant ses victimes, est trop souvent la clé du succès. On hésite donc rarement, pour se faire valoir, à s'en prendre au bouc émissaire du jour ou, s'il n'y en a pas, à repérer quelque innocent susceptible d'en jouer le rôle.

Vu cette ambiance, la tentation est vive de traiter de nos disputes politiques et de nos conflits constitutionnels sur le ton désopilant de la satire: le sujet s'y prête à merveille et la matière à ironiser foisonne. La tentation est vive mais il faut y résister. Il ne faudrait évidemment pas, par souci de bienséance politique, étouffer le sens critique ou en bâillonner l'expression — bien au contraire.

L'idée sous-jacente à mes propos c'est que les adeptes de l'«autre point de vue», quel que soit l'objet du différend, ne sont pas des adversaires à vaincre, encore moins des ennemis à abattre: ce sont des concitoyens pour la plupart de bonne foi et de bonne volonté avec lesquels il faut engager un dialogue respectueux, même s'il est animé, afin d'en mieux connaître, mieux comprendre et mieux apprécier les inquiétudes et les aspirations, et dans l'espoir de trouver un terrain d'entente où on pourra se fréquenter avec civilité. Je ne spéculerai pas dans le vide:

mon conflit de référence sera celui qui oppose nationalistes canadiens et nationalistes québécois. Je chercherai notamment à mettre en évidence et à discréditer un stéréotype aussi répandu qu'injuste, celui du Québécois antiautochtone et antisémite.

Pourquoi ? Parce que dans l'arsenal contemporain de la raillerie et de l'invective, le stéréotype est une arme de prédilection : l'Italien mafieux et brutal, l'Irlandais querelleur et ivrogne, l'Américain matérialiste et inculte, le juif cupide et avare, l'arabe fourbe et menteur, etc. Or non seulement la propagation de tels stéréotypes favorise-t-elle l'hostilité entre les personnes, mais elle incite au conflit entre les peuples. Nous vivons heureusement dans une société où les gens peuvent dire presque tout ce qu'ils veulent. Le Canada traverse cependant une période difficile et puisque certains y sont malheureux quand ils ne livrent pas un combat de mots, il importe qu'ils apprennent (métaphoriquement) à pratiquer le tir de précision afin de n'atteindre que leurs adversaires, et mettent de côté la carabine à gros plombs qui, pouvant frapper n'importe qui, risque en les blessant de pousser leurs alliés vers le camp opposé.

Nationalismes

Si Pierre Elliott Trudeau fait le procès du nationalisme canadien-français et de ses infortunes dans *La Nouvelle trahison des clercs*[1], il ne manque pas d'y égratigner au passage ce qu'il appelle le «nationalisme canadien-britannique», dont il écrit qu'il «engendra le nationalisme canadien-français»[2]. Et si celui-ci est toujours robuste trente-deux ans plus tard, c'est que celui-là, transformé en «nationalisme multiculturel» (mais surtout anglophone), n'a rien perdu de sa vigueur même si, d'habitude, il est à peine conscient de son existence et de l'immense espace qu'il occupe. Nul n'a croqué le nationalisme inconscient avec plus de finesse que l'humoriste britannique Michael Flanders. Parlant de celui des Anglais, il dit : «Dans ce bon vieux temps où j'étais gamin, les gens refusaient de se soucier du nationalisme. Le nationalisme était en voie de disparition : nous nous étions emparés de tout ce que nous désirions, ou à peu près. Nous ne nous promenions pas en disant combien nous étions merveilleux—tout le monde le savait—pas plus que nous ne prenions la peine d'inscrire le nom du pays sur nos timbres.»[3]

Les héritiers des nationalistes canadiens-français s'affichent aujourd'hui sans gêne et se proclament fièrement Québécois. Les héritiers des nationalistes canadiens-britanniques sont portés à atténuer leurs propos, préférant tout simplement se dire Canadiens «sans trait d'union» (*unhyphenated*) et citoyens d'un pays où toutes les provinces et toutes les cultures sont «égales». Dans chacune de ces familles, les attitudes à l'endroit de l'autre s'échelonnent de la bienveillance amicale à la malveillance querelleuse. Je ne m'attarderai pas au nationalisme «québécois» : depuis cinquante ans, au moins, on en répertorie les espèces, on l'analyse et on le critique au point où il serait difficile d'ajouter quoi que ce soit d'utile à ce qui est déjà connu. Il ne m'a jamais attiré mais son pendant «canadien», dont on commence seulement à reconnaître l'existence, ne m'attire pas plus. Pourtant, si mes observations et mon appréciation sont justes, les formes extrêmes de celui-ci menacent tout autant la paix sociale que celles de son jumeau québécois mieux connu.

Même si leurs militants s'en affubleraient volontiers, je refuse de coller les épithètes «canadien» ou «québécois» aux formes extrêmes de nos nationalismes.

Même si leurs militants s'en affubleraient volontiers, je refuse de coller les épithètes «canadien» ou «québécois» aux formes extrêmes de nos nationalismes. Dans un cas, ce serait assimiler des zélateurs intolérants à des gens dont l'attachement prioritaire au Canada est dépourvu d'antipathie à l'endroit du Québec ou du fait français ailleurs au pays; dans l'autre, ce serait les confondre avec des gens dont l'attachement prioritaire au Québec n'est accompagné d'aucune animosité à l'endroit du Canada, des autres provinces, ou des Canadiens de langue anglaise. Faute de mieux, donc, je réserverai pour les formes extrêmes les expressions «nationalisme antiquébécois» et «nationalisme anticanadien», parce que c'est leur aspect «anti» qui domine et les caractérise le mieux. Ces vocables escamotent des aspects importants de chacune des formes extrêmes mais ils ont l'insigne avantage d'exclure des gens tout à fait modérés et parfaitement estimables qui se considèrent «nationalistes». Si, dans ce qui suit, je m'applique surtout à mettre au jour le nationalisme antiquébécois et à en dénoncer les méfaits, c'est que certains de ses adeptes, ayant réussi à se faire passer pour des *patriotes* canadiens, échappent à tout examen critique et que rien ne se fait pour guérir les blessures qu'ils infligent au nom de *leur* nation. Comme l'a dit jadis Samuel Johnson, le patriotisme est le dernier refuge de la canaille.

Stéréotypes

Dans *L'Histoire officielle et autres mensonges*[4], Brian McKenna évoque les ennuis qu'il a connus à l'occasion de sa série télévisée *La Bravoure et le mépris* : «Quand on propose un portrait susceptible de remettre en question un stéréotype coriace, celui du Canadien français renâcleur et poltron par exemple, il faut s'armer contre la rage»,[5] y affirme-t-il. Ce stéréotype n'est pas le seul en vogue. Un autre, tout aussi coriace, est celui du Québécois antiautochtone et antisémite. On en trouvera des exemples dans certains écrits de Hugh Graham[6] et Mordecai Richler[7], entre autres. Selon Graham, l'affrontement de l'été de 1990 «entre les Mohawks et la police provinciale n'est que le signe le plus récent que les tribuns de la République du Québec pourraient s'avérer des gouverneurs encore pires des minorités que ne l'ont été

ceux du système anglais pour le Québec [...] En cherchant tout d'abord à employer sa police pour transformer en coercition ses négociations avec les Mohawks, le Québec a trébuché gravement».[8] Selon Richler le Québec serait, à n'en pas douter, le foyer par excellence de l'antisémitisme au Canada; de plus, les Québécois seraient, et auraient toujours été, pour la plupart, des nationalistes, et leur seul maître à penser digne de mention serait le chanoine Lionel Groulx.

Quelques faits

Il est incontestable qu'il y a eu, et qu'il y a toujours des Québécois aux sentiments antiautochtones et antisémites. Là où on les trouve, ces sentiments sont déplorables et les comportements qu'ils entraînent, répréhensibles. Il est cependant loin d'être prouvé que les autochtones ou les juifs soient plus maltraités au Québec qu'ailleurs.

Ce n'est pas la justice du Québec mais celle de la Nouvelle-Écosse qui, en 1971, après avoir inculpé Donald Marshall, un jeune Micmac, du *meurtre* de son camarade noir, Sandy Seale, le condamna à l'*incarcération perpétuelle*. Beaucoup plus tard, à la faveur d'un heureux concours de circonstances et contre la résistance tenace des instances bureaucratiques et judiciaires, l'avocat de Marshall put obtenir la réouverture du dossier et prouver l'innocence de son client. En 1983, donc, après avoir passé *onze ans* en prison, le Micmac maintenant dans la trentaine fut enfin exonéré et libéré. Par la suite Roy Ebsary, un blanc, fut jugé coupable du *meurtre involontaire* de Seale et condamné à *trois ans* d'incarcération. Un tribunal d'appel réduisit cependant sa peine à *un an* mais Ebsary n'en purgea que *sept mois*.[9]

Selon Richler le Québec serait, à n'en pas douter, le foyer par excellence de l'antisémitisme au Canada; de plus, les Québécois seraient, et auraient toujours été, pour la plupart, des nationalistes, et leur seul maître à penser digne de mention serait le chanoine Lionel Groulx.

Ce n'est pas dans quelque village isolé du Québec que, le 13 novembre 1971, fut agressée sexuellement puis brutalement tuée une autochtone à peine sortie de l'adolescence, Helen Betty Osborne: c'est à Le Pas au Manitoba. Bien que les meurtriers—des blancs—fussent bien connus dans le coin, la GRC n'en fut jamais informée. L'un d'eux, un jeune alcoolique tourmenté par le souvenir du crime, ne ratait jamais l'occasion de s'en ouvrir à quiconque était disposé à lui prêter l'oreille y compris, en 1977 ou 1978, au shérif du lieu. Ce n'est que seize ans après le crime que trois des quatre responsables furent traduits devant les tribunaux, dont un uniquement comme témoin de la Couronne. Des deux accusés, seulement un fut jugé coupable: il fut condamné à l'incarcération perpétuelle avec possibilité de sursis après dix ans. Détail: peu après le meurtre, un homme et une femme autochtones furent tous deux assujettis à un interrogatoire rigoureux et intimidant au cours duquel la femme, au moins, fut bousculée.[10]

Ce n'est pas l'arme de service de quelque agent de la Sûreté du Québec qui, dans la nuit du 7 au 8 mars 1988, tua le chef autochtone John Joseph («J.J.») Harper, apparemment en état d'ébriété sur l'avenue Logan, à Winnipeg, mais celle de l'agent Robert Cross du corps policier municipal de la capitale manitobaine. Cette affaire comporte d'autres aspects fort troublants qui sont évoqués par le journaliste Don Gillmor dans un reportage intitulé *Recoil*.[11]

Ce n'est pas quelque *skinhead* québécois qui, à la fin de janvier 1991, tira un coup de carabine dans le dos du Métis Leo LaChance mais Carney Nerland, un militant raciste de Prince Albert en Saskatchewan, revendeur d'armes et de «souvenirs» nazis. Accusé de meurtre involontaire, Nerland s'en reconnut coupable et n'eut pas à subir de procès.[12] Condamné plus tard à quatre années de prison, il fut libéré avant trois ans.

James Keegstra, qui affirmait à ses élèves que l'extermination de six millions de juifs par les Nazis n'avait jamais eu lieu, n'était pas instituteur dans quelque petite ville du Québec mais à Eckville en Alberta; Ernst Zundel, éditeur de *Did Six Million Really Die?*, n'a pas pignon sur rue à Montréal mais à Toronto; et Malcolm Ross, l'auteur de *Web of Deceit*, n'enseigne pas à Chicoutimi mais à Moncton au Nouveau-Brunswick.

Mais, diront certains, ce ne sont là que des faits divers. Voici donc des données statistiques. Les autochtones, qui représentent 10% de la population du Manitoba, comptent pour 50% de la population des prisons de cette province; en Saskatchewan leur situation est encore pire. En Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique ainsi que dans les provinces de l'Atlantique, les autochtones sont emprisonnés de trois à cinq fois plus que le reste de la population. Au Québec, en revanche, ils représentent 0,8% de la population totale mais tout juste 0,3% de la population carcérale. Par ailleurs, pour *une* famille blanche vivant sous le seuil de la pauvreté dans tout le Canada, il y a *deux* familles autochtones dans cette situation; au Québec il n'y en a que *1,24*. Les autochtones fréquentent plus longtemps l'école au Québec que dans toute autre province et, grâce à l'appui du ministère de l'Éducation, la rétention de la langue maternelle est plus fréquente chez les autochtones du Québec septentrional (90%) que chez ceux du nord de l'Ontario (50% environ). Et j'en passe.[13]

Dans *Inside/Outside*, Mordecai Richler cite le rapport d'une enquête effectuée en 1987 par l'Institut de recherche sociale de l'université York voulant que «quarante-deux pour cent de deux mille Canadiens [...] mais quatre-vingt-quatre pour cent des francophones questionnés convenaient que les juifs sont des arrivistes (*pushy*).»[14] En l'occurrence, le questionnaire français ne traduisait pas fidèlement l'original anglais et les quatre-vingt-quatre pour cent des francophones en question ne convenaient pas que

«la plupart des juifs sont des *arrivistes*» mais plutôt que «la plupart des juifs *savent se frayer un chemin*», ce qui est tout autre chose—et nullement péjoratif.[15]

Dans *Oh Canada! Oh Quebec! Requiem for a Divided Country*, Richler renchérit: «J'estime qu'il y a des juifs [...] qui pourraient être vivants aujourd'hui s'il n'y avait pas eu une conspiration de sectaires pour leur refuser l'asile dans les années trente. Dans cette affaire honteuse, je m'empresse de l'ajouter, il n'y avait pas que des Canadiens français. Disons tout simplement qu'ils étaient à l'avant-garde et n'en parlons plus.»[16] Cette accusation est si grave qu'il faut s'y arrêter.

Les autochtones fréquentent plus longtemps l'école au Québec que dans toute autre province et, grâce à l'appui du ministère de l'Éducation, la rétention de la langue maternelle est plus fréquente chez les autochtones du Québec septentrional (90%) que chez ceux du nord de l'Ontario (50% environ).

Selon Irving Abella, le gouvernement canadien des années trente «était tout à fait conscient du sentiment antijuif qui régnait d'un bout à l'autre du pays. Après tout, un bon nombre de ses membres partageaient ce sentiment. [Le] premier ministre Mackenzie King [...] était convaincu que d'accueillir au Canada des réfugiés juifs, ‹même ceux de la meilleure espèce›, aurait eu pour effet de détruire le pays. [Sa] perspective [...] était influencée par son lieutenant du Québec, Ernest Lapointe, qui ne cessait de lui mettre la puce à l'oreille au sujet des dangers d'aliéner sa province en ouvrant toutes grandes les portes à l'immigration juive, si limitée fût-elle. Malgré tout, King était un politicien fort averti [...] S'il avait cru qu'il y avait des votes à gagner en laissant entrer des réfugiés juifs, il est fort probable qu'il aurait ouvert les portes davantage. En même temps, le sous-ministre de l'immigration de King, Frederick Blair, un antisémite farouche, avertissait quiconque était prêt à l'écouter que les juifs étaient ‹des tricheurs et de menteurs› qui avaient ‹détruit› tous les pays où ils s'étaient installés. De concert avec d'autres hauts fonctionnaires, y compris le plus éminent diplomate du pays et futur gouverneur général, Vincent Massey, Blair vit à ce que très peu de juifs puissent franchir la barrière à l'immigration.»[17] Ce n'était certainement pas Adrien Arcand et son Ordre échevelé des Goglus qui avaient le pouvoir d'entraver l'immigration juive. Comme l'observe le professeur Abella, «leurs activités, quoique importunes et douloureuses pour les juifs, n'étaient pas prises au sérieux par la plupart des Québécois.»[18]

Mais d'où King tenait-il son antisémitisme? Aurait-il lu quelque traduction secrète, passée sous le manteau, des écrits de Lionel Groulx? Non, bien sûr. Selon Irving Abella toujours, cet antisémitisme il le tenait de Goldwin Smith, un Britannique, éminent professeur d'histoire qui, après avoir séjourné à l'université Cornell dans l'État de New York de 1866 à 1871 environ, s'installa à Toronto pour y écrire et y enseigner. «L'impact de Smith fut plus cruel encore sur des événements qui se déroulèrent longtemps après sa mort. Parmi ceux avec qui il s'entretint au sujet des juifs, de vive voix et par correspondance, il y avait le jeune William Lyon Mackenzie King dont l'antisémitisme fut l'un des facteurs les plus importants dans la tragédie atroce des années 1930 et 1940, époque où le Canada ferma ses portes à ces réfugiés désespérés en fuite des camps nazis de la mort».[19] Les Canadiens français à l'avant-garde dans cette affaire honteuse? L'accusation est aussi odieuse que fausse et on comprend la gêne de Richler qui, après l'avoir formulée, n'en veuille plus parler.

Comme le montre un article intitulé *Bigotry's new face: Anti-Semitism in Canada* paru dans la livraison du 16 avril 1990 de la revue *Maclean's*, l'antisémitisme haineux existe partout au Canada, y compris au Québec, mais pas davantage ici qu'ailleurs.

Enfin, si l'influence au Québec francophone du nationalisme du chanoine Groulx a été, et demeure, incontestable, elle n'est pas—et de loin—la seule à s'y être fait sentir. Si c'était le cas, la revue *Cité libre*, pour ne nommer que celle-ci, n'aurait jamais vu le jour et n'aurait surtout pas survécu. Si c'était le cas, le référendum de 1980 aurait donné un autre résultat. Parmi ceux qui, au cours des décennies, exercèrent une influence tout aussi importante que celle de Groulx mais en sens contraire, citons à titre d'exemples les abbés Arthur Maheux et Gérard Dion ainsi que le père Georges-Henri Lévesque. Ils ne furent pas les seuls. Rappelons aussi que les historiens de l'Université Laval étaient, en général, loin de sympathiser avec le nationalisme de Groulx et de ses disciples de l'Université de Montréal. Les Canadiens francais du Québec qui n'épousent pas les thèses de Groulx auraient-ils, par ce fait, répudié leurs souches? N'est-ce pas leur faire injure que de leur imputer une idéologie pour laquelle ils éprouvent de l'aversion?

Conclusions à ne pas tirer et sujets de réflexion

Il ne faudrait pas conclure de tout ceci que les Canadiens de langue anglaise seraient aujourd'hui plus antiautochtones ou plus antisémites que les Canadiens français (ou Québécois), ni non plus que l'antisémitisme de King, Blair ou Goldwin Smith serait typique de l'ensemble de la population de langue anglaise de leur temps. Si je m'en rapporte aux attitudes et aux comportements des anglophones de ma fréquentation, je n'ai aucune raison de le penser; quant au passé, je ne connais pas d'études comparatives sur le sujet. Ce que j'ai voulu montrer, c'est que les autochtones et les juifs ne sont pas, et n'ont jamais été, davantage brimés par les francophones du Québec que par les anglophones d'ici ou d'ailleurs. À supposer, toutefois, qu'il soit prouvé hors de doute que telle ou telle minorité soit, ou ait été, plus mal traitée par l'un que par l'autre groupe linguistique, il serait illégitime d'en faire porter le blâme à tous les membres du groupe en cause. Les règles de la logique interdisent tout autant de particulariser à partir de généralisations que de généraliser à partir de cas particuliers.

Si la notion de «droits collectifs» est saugrenue, celle de «culpabilité collective» ou «par voie d'association» est carrément répugnante, et celle d'«innocence collective» ou «par voie d'association», d'une naïveté dangereuse. Hélas, peu à peu et sans qu'on s'en soit rendu compte, ces notions ont envahi le discours politique et, en raison de l'animosité et de la complaisance qu'elles suscitent et servent à justifier, contribuent bien plus à miner la paix sociale que celle, bien identifiée, de droits collectifs.

Pourquoi s'en faire?

Pourquoi s'attarder aux propos de Hugh Graham, Mordecai Richler et leurs semblables antiquébécois? S'ils n'étaient pas lus, les effets de leurs écrits seraient insignifiants. Si d'autres le sont moins, Richler, lui, est beaucoup lu et son influence, tant indirecte que directe, est considérable. Le 21 septembre, 1991, la *Gazette* publiait un bref extrait de *Inside/Outside* accompagné d'un article intitulé *What's the fuss all about?*, signé Ingrid Peretz[20], faisant état de l'indignation qu'avait déjà suscité le polémiste; en page éditoriale de la même livraison on pouvait lire les commentaires favorables de deux chroniqueurs, *Telling tales out of school* de William Johnson[21] et *Keeping the pot boiling* de Norman Webster,[22] alors rédacteur en chef. Du 19 septembre au 21 novembre parurent, en tout, deux éditoriaux, onze analyses commentées de chroniqueurs attitrés et d'autres, et trente-six lettres de lecteurs en tribune libre: la réaction fut de façon prépondérante favorable à la thèse richlérienne et méprisante à l'endroit des Québécois de langue française. Le pamphlet de Richler, *Oh Canada! Oh Quebec!*, paru en mars 1992, est demeuré sur la liste des *best-sellers*, catégorie *non-fiction*, du *Globe and Mail* du 28 mars au 3 octobre, en tête pendant dix semaines et, dans cette catégorie toujours, ce fut le livre le plus vendu au Canada en 1992.[23] Aux réseaux de télé *CBC TV* et *Newsworld*, et aux réseaux de radio AM et FM de la CBC, j'ai vu ou entendu, à cette époque, au moins six émissions où Richler fut invité à disserter sur son livre; les comptes rendus de lecture dont j'ai pu prendre connaissance furent presque uniformément sympathiques à son endroit. Partout où il est passé, y compris à la Bibliothèque nationale à Ottawa, il fut acclamé en prophète et en héros. Un professeur de littérature de l'université Carleton, Patricia Smart, voulut contester sa thèse et rédigea à cette fin un texte que signèrent vingt-quatre autres universitaires et intellectuels: *pas un seul* des quotidiens de langue anglaise qui avaient ouvert ses pages à Richler et à sa claque n'accepta de le publier, malgré sa concision et sa facture impeccable. Comble de cocasserie, certains illuminés, n'y voyant rien de moins qu'une contestation de la «liberté de l'artiste», souvent même sans l'avoir lu, ne purent se retenir de protester avec passion contre ce simple exercice du droit élémentaire de réponse![24]

C'est le souvenir toujours cuisant de ce pénible épisode «littéraire» qui me porte à conclure que les fédéralistes antiquébécois mettent tout autant en péril la paix sociale et la prospérité du pays que ne le font les souverainistes anticanadiens. Comme dirait Jacques Parizeau, ils en sont les «alliés objectifs». L'image fausse, injuste et insultante des Québécois francophones brossée par Richler n'a pas été propagée qu'au Canada anglais, où elle a bourré les crânes et farci les cœurs de stéréotypes et de préjugés empoisonnés: les médias de langue française l'ont diffusée également et se sont fait un devoir aussi de donner écho à l'accueil quasi délirant réservé à l'auteur par le Canada anglais. Les lecteurs francophones du Québec, piqués par ces reportages et les commentaires à l'entour, ont évidemment pris bonne note du peu d'estime dont ils jouissent auprès des anglophones de leur province et d'ailleurs: il serait naïf d'imaginer qu'ils sont à la veille de l'oublier. Pas nécessaire d'être grand devin pour prévoir leur réaction si, à l'occasion d'un éventuel référendum, on leur vante, outre la beauté à couper le souffle des Rocheuses, l'extraordinaire esprit de fair-play et de tolérance caractéristique des Canadiens, ou encore si on leur déclare sur un ton ému la profonde affection qu'éprouve à leur endroit le reste du pays («le Canada sans le Québec ne serait plus le Canada», «mon Canada comprend le Québec», et autres bonnes pensées du genre qui, en pratique, n'engagent à rien). À moins d'un revirement imprévisible, de tels témoignages seront reçus avec un mélange d'incrédulité et d'indifférence.

Mais d'où King tenait-il son antisémitisme? Aurait-il lu quelque traduction secrète, passée sous le manteau, des écrits de Lionel Groulx? Non, bien sûr.

Si donc la sécession du Québec devait se produire, ce serait une erreur que d'en imputer la responsabilité uniquement à l'agitation des nationalistes québécois anticanadiens. Y auraient contribué tout autant les stéréotypes insultants propagés avec acharnement par les nationalistes canadiens antiquébécois. Ceux qui tiennent sérieusement à la survie du pays feraient bien de s'appliquer à contrer aussi vigoureusement l'action des derniers que celle des premiers.

Les fédéralistes, tant du Canada français que du Canada anglais, qui souhaitent travailler au maintien de l'unité canadienne, auraient avantage à méditer sur les conseils que John A. Macdonald adressait le 21 janvier 1856 à Brown Chamberlin, alors rédacteur en chef de la *Gazette*: «La vérité est que vous, Bas-Canadiens britanniques, ne pouvez oublier que vous avez régné, que Jean-Baptiste était votre coupeur de bois et votre porteur d'eau. Vous luttez [...] non pour l'égalité mais pour la *suprématie*. La différence entre ces gens intéressants et aimables, et vous, c'est que vous n'avez pas l'honnêteté de l'admettre. [...] Si un Bas-Canadien britannique désire vaincre, il doit ‹savoir s'incliner afin de vaincre›. Il doit se faire l'ami des francophones sans pour autant renoncer à sa race ou à sa langue. Il doit respecter leur nationalité. Traitez-les comme une nation et ils se conduiront comme un peuple libre le fait généralement—avec générosité. Appelez-les faction et ils deviendront factieux.»[25] Depuis

lors bien des choses ont changé, y compris le vocabulaire, mais l'esprit qui animait ces propos il y a près de cent quarante ans n'a rien perdu de sa pertinence. ✎

RENVOIS

1. La Nouvelle trahison des clercs, dans Cité libre, avril 1962, pp.3-16
2. ibid. p.8
3. Dans la présentation d'une chanson intitulée *A Song of Patriotic Prejudice*, de l'enregistrement par la société Angel d'un concert de Michael Flanders et Donald Swann, *At the Drop of Another Hat*. Ici, comme partout ailleurs, la traduction de l'anglais est la mienne.
4. *Cité libre*, mars-avril 1994, pp. 18-27
5. ibid. p. 24
6. *Early warning signs for the Republic of Quebec* dans The Globe and Mail du 15 août 1990. Pour d'autres exemples du stéréotype du Québécois antiautochtone, voir ceux relevés par Robin Philpot dans *Oka: dernier alibi du Canada anglais*, 1991, vlb éditeur, au chapitre I intitulé «Le Canada a son Mississippi: c'est le Québec», pp. 29-33
7. Dans, par exemple, *Inside / Outside* paru dans *The New Yorker* du 23 septembre 1991 (pp. 40-92), et *Oh Canada! Oh Quebec! Requiem for a Divided Country*, Penguin Books, 1992.
8. Selon Graham toujours, le séparatisme serait, d'abord et avant tout, un instrument pour la promotion de l'élite des affaires aux dépens des autres couches de la société. Une fois réalisée la sécession, les Québécois, à cause de leurs souches latines, rejetteraient la monarchie parlementaire pour y substituer la république, celle-ci étant une monarchie déchue et pas nécessairement démocratique. Les tyrannies de type anglais seraient plus bénignes que les autres. Aussi, le nationalisme québécois contemporain serait analogue à ces mouvements nationalistes européens, nés en 1848, qui connurent leur apogée avec le fascisme du vingtième siècle. Graham laisse entendre aussi, en le niant bien entendu, que les Québécois sont les plus antisémites des Canadiens. Et ainsi de suite. Tout l'article est de cette farine.
9. Parker Barss Donham, *The Ordeal of Donald Marshall, Part II*, dans *Reader's Digest*, octobre 1989
10. Lisa Priest, *The Murder of Helen Betty Osborne*, dans *Canadian Dimension*, juin 1989; et Nora Underwood, *Unhealed wounds: a northern community relives tragedy*, dans *Maclean's*, juillet 1989
11. Voir *Saturday Night*, mai 1992.
12. Lisa Kowal, *Führer of Saskatchewan*, dans *Saturday Night*, avril 1993.
13. Lysiane Gagnon, *Contrary to its reputation, Quebec gives natives a fairer shake*, dans *The Globe and Mail* du 9 avril 1994, p. D3. Voir aussi l'ouvrage déjà cité de Robin Philpot, surtout le chapitre III: «Au diable les faits», pp. 50-67. Les chiffres de Philpot sont tirés de documents du gouvernement canadien.
14. op. cit. p. 71
15. Lysiane Gagnon, dans une note à la fin de l'article intitulé *Europe today is a young, dynamic society; Canada seems old, tired* dans *The Globe and Mail* du 14 décembre 1991, p. D3
16. *Oh Canada! Oh Quebec! Requiem for a Divided Country*, p.252
17. *A Coat of Many Colours. Two Centuries of Jewish Life in Canada*, Lester & Orpen Dennys Limited Toronto 1990, pp.199-200
18. ibid. p.192
19. ibid. pp. 106-107
20. p. B1
21. p. B3
22. p. B3
23. *Annual Best seller list* dans *The Globe and Mail* du 26 décembre 1992, p. C17. Selon *The Globe and Mail* du 20 juin, 1992, trois mois seulement après sa parution il s'était déjà vendu 80 000 exemplaires de *Oh Canada! Oh Quebec* (voir *Oh! Canada to be released in French*, p. C18.) Pour une analyse renseignée et équilibrée de la réaction initiale à *Oh Canada! Oh Quebec!*, voir *The debate is all about pain* de Graham Fraser dans *The Globe and Mail* du 4 avril 1992, p. D3. Il y écrit, entre autres choses: «L'hostilité du débat suscité par le livre de Richler, et le ressentiment auquel il a donné naissance, mettent en lumière une tendance désolante: l'existence au Canada anglais d'une disposition, d'un empressement même, à croire que le Québec est une société dure, intolérante; de même, la croyance chez les Québécois que le Canada anglais est à la recherche d'exemples d'injustices dont il pourra se servir pour attaquer le Québec. Plutôt que d'encourager l'ouverture et la tolérance, tout ceci a pour effet d'accroître le sentiment de nombreux Québécois qu'ils sont assiégés et doivent se mettre en état de se défendre.»
24. Voir *Daring to Disagree with Mordecai* dans *The Canadian Forum* de mai 1992, pp. 8-9. Je tiens à saluer, bien en retard, la généreuse initiative de madame Smart.
25. Cité par Donald Creighton dans *The Young Politician*, Macmillan, Toronto, pp. 226-227.

Société

L'indépendance, pour faire quoi?

ALAIN CLAVET

Certains hommes sont aussi fermement convaincus de ce qu'ils pensent que d'autres de ce qu'ils savent. – (Aristote)

À la veille du référendum sur la souveraineté, il importe d'examiner les conséquences des démarches qui seraient entreprises pour séparer le Québec du Canada. Quelles seraient, par exemple, les répercussions concrètes de ces démarches et négociations sur la dette, la monnaie, la fonction publique du Québec et les ententes internationales? Comme «tout ce qui est exagéré est insignifiant» (Talleyrand), nous évoquerons quelques scénarios probables sans discourir sur les situations extrêmes qui risqueraient de se produire.

Les inquiétudes exprimées en ce qui a trait à l'indépendance relèvent le plus souvent de questions d'ordre économique. Le Parti Québécois tente de rassurer en affirmant que ni la monnaie, ni les politiques fiscale et monétaire, ni le commerce, ni la capacité d'emprunt sur les marchés étrangers et encore moins la valeur des obligations du Québec, ne seraient affectés par l'indépendance. Comment un changement de régime politique aussi radical pourrait-il n'avoir aucune influence sur l'économie?

En fait, lorsque le gouvernement du Parti Québécois nous invitera à répondre oui à la question référendaire, à quoi nous conviera-t-il exactement? Plusieurs affirment que la fin du débat sera bénéfique pour le Canada et le Québec, qu'ils restent ensembles ou qu'ils se séparent. Est-ce que cela signifie que les deux options sont interchangeables? Que les conséquences de l'une équivalent celles de l'autre? Selon Jacques Parizeau, «ce n'est pas une question de se séparer, mais de s'unir pour prospérer tous ensemble.» La souveraineté deviendrait-elle une union plutôt qu'une séparation? Quoiqu'en dise le premier ministre du Québec, il faudra pourtant tirer sérieusement les conséquences d'une réponse affirmative à la question référendaire.

La dette

L'établissement de la portion de la dette fédérale dont serait garant le Québec indépendant constituerait l'une des conséquences

économiques essentielles de la séparation. Car il serait impensable que le Canada continue d'assumer, même pour une courte période, la dette du Québec après une déclaration d'indépendance. Au dire de Robin M. Richardson de l'Institut Fraser, «l'acceptation contractuelle par le Québec de cette dette envers le Canada serait une condition indispensable à toute forme de coopération de la part du gouvernement du Canada et des provinces dans les matières intéressant le gouvernement du Québec, comme l'accès à l'union économique canadienne, l'appui par Ottawa de la candidature du Québec à l'ALÉNA ou à d'autres organisations d'échanges internationales et l'utilisation du dollar canadien.»[1] On le voit, les questions relatives à la dette feraient certainement l'objet de longues négociations, créant ainsi un climat tendu entre le Québec et le Canada et beaucoup d'incertitude sur les marchés financiers.

À la dette par habitant au Québec de 9498$, qui est d'ailleurs beaucoup plus élevée que la moyenne canadienne de 7868$, il faudrait encore ajouter la portion québécoise de la dette fédérale brute. La dette fédérale atteignant plus de 550 milliards $, le simple calcul fondé sur la population du Québec, soit 25% de la population totale du Canada, établirait cette portion québécoise à environ 140 milliards $. Le Parti Québécois souhaiterait plutôt un calcul fondé sur la proportion de l'assiette fiscale payée par les Québécois au fédéral, soit 19%, ou encore sur la proportion du produit intérieur brut (PIB) du Québec par rapport à celui du Canada. Ces voeux ne seraient pas nécessairement acceptables au Canada. D'ailleurs, le fait que le Québec paye 5% de moins d'impôt au fédéral (19%) que ne l'exigerait la proportion de services qu'il reçoit selon sa population (25%), ne constituerait certes pas un argument favorable à l'établissement à la baisse de la dette québécoise. Le calcul devrait aussi tenir compte des montants reçus par le Québec en vertu des politiques de la péréquation et des transferts fédéraux, notamment en matière d'assurance-chômage. Est-ce que l'ensemble de ces montants seraient ajoutés à la dette déjà très lourde d'un Québec indépendant?

Les inquiétudes exprimées en ce qui a trait à l'indépendance relèvent le plus souvent de questions d'ordre économique.

Comment le Québec assumerait-il cette dette? L'Institut Fraser pose l'hypothèse, dans son étude sur la dette publique, qu'un Québec indépendant devrait rembourser immédiatement sa dette au Canada et que ce remboursement doublerait par conséquent le fardeau fiscal des Québécois.[2] La dette ferait du Québec, selon cette étude, le 19e pays ou province le plus endetté du monde, avec un rapport endettement net du gouvernement par rapport au produit national brut (PNB) de 149,4%. Cette dette connaîtrait aussi un accroissement annuel d'environ 5 milliards $, dû au déficit québécois, et accentué pendant la période d'instabilité économique inhérente à la transition politique. Le déplacement de plusieurs entreprises et la fuite de capitaux, deux événements probables lors d'un changement politique aussi majeur, diminueraient en effet d'autant les revenus du Québec. Il faudrait y ajouter la baisse des revenus causée par l'abolition du système de redistribution des revenus entre provinces qui génère un gain de 4 milliards $ par année. La croissance du déficit serait ainsi d'environ 9 milliards $. Cette évaluation globale ne tient d'ailleurs pas compte des imprévus, ni de mouvements de panique possibles sur les marchés mondiaux.

La monnaie

Le Parti Québécois souhaite conserver la monnaie canadienne. Ceci signifie donc que le Québec serait soumis à la politique monétaire canadienne. Dans le cas de l'ALÉNA, par exemple, le Mexique et le Canada ont décidé de garder leur monnaie car «le Canada et le Mexique seront toujours mieux servis en maintenant un taux de change nominal et flexible par rapport au dollar américain. [...] Il est essentiel de conserver un taux de change flexible si la Banque du Canada veut conserver son indépendance dans l'élaboration de sa politique monétaire.»[3]

En conservant le dollar canadien, le Québec soumettrait l'élaboration de ses politiques fiscales à l'influence de la politique monétaire du Canada. Par exemple, l'application par la Banque du Canada d'une politique monétaire restrictive, c'est-à-dire, la hausse des taux d'intérêt augmenterait d'autant les dépenses d'un Québec «indépendant» par une hausse importante des coûts de sa dette. Car l'influence d'un Québec souverain sur la politique monétaire d'un autre pays, le Canada, n'apparaît pas évidente. Le Québec serait en fait privé de l'influence qu'il exerce à l'heure actuelle puisqu'il est maintenant pleinement représenté au bureau du Premier ministre, au ministère des Finances et à la Banque du Canada. Le Parti Québécois désire exercer tous les pouvoirs sauf le contrôle de la monnaie, de la politique monétaire et de la politique fiscale!

Les périodes d'instabilité politique que furent celles de 1976, prise du pouvoir du Parti Québécois, 1980, référendum, 1990, Meech et 1992, Charlottetown, ont vu une baisse de la valeur de la monnaie canadienne variant de 2 à 6%, selon les économistes de Wood Gundy. Ces baisses ont été temporaires car les périodes d'instabilité étaient de courte durée. Une séparation permanente du Québec créerait cependant des remous à plus long terme.

De plus, les autres pays et organismes internationaux ne pourraient être indifférents à l'instabilité monétaire canadienne. Le Fonds monétaire international (FMI), par exemple, a pour rôle d'intervenir dans les diverses économies nationales afin d'assurer la plus grande stabilité possible du système monétaire mondial. L'instabilité et le haut niveau d'endettement du Québec pourraient susciter une intervention du FMI. Cette intervention

imposerait des coupures sévères des dépenses publiques afin de sécuriser les prêteurs étrangers. La souveraineté québécoise serait ainsi limitée dans son exercice par les mécanismes internationaux mis en place pour assurer la stabilité du système monétaire.

La fonction publique du Québec

Le transfert des fonctionnaires fédéraux. Les fonctionnaires fédéraux québécois seraient accueillis, promet le Parti Québécois, dans la fonction publique du Québec. Et ceci, selon Lucien Bouchard, non pas pour faire plaisir, mais bien parce qu'un Québec indépendant aura besoin de ces fonctionnaires compétents, bilingues et experts dans de multiples domaines. Promesse solennelle, souvent répétée, et selon laquelle les fonctionnaires fédéraux québécois seraient invités, sans perte de salaire, ni d'avantages sociaux, à se joindre à la fonction publique d'un Québec indépendant. Il y a, d'après les chiffres de la Commission de la fonction publique du Canada, au moins 20000 Québécois dans la fonction publique canadienne. Selon l'hypothèse que leur salaire moyen est de 40 000$, il s'agit d'une promesse d'environ 800 millions $ par année.

Le Parti Québécois désire exercer tous les pouvoirs sauf le contrôle de la monnaie, de la politique monétaire et de la politique fiscale!

Les répercussions de l'indépendance se feraient particulièrement sentir dans la région de l'Outaouais où 25% des emplois sont tributaires de la fonction publique fédérale. Une déclaration d'indépendance exigerait des fonctionnaires fédéraux qu'ils assument le choix difficile entre leur sécurité d'emploi avec le gouvernement du Canada et un transfert dans la fonction publique du Québec. Un mouvement important de population pourrait survenir, car il serait difficile d'imaginer, par exemple, que des fonctionnaires canadiens négociant le partage de la dette avec le Québec puissent résider au Québec! Ainsi, des répercussions sur le marché immobilier, et un niveau élevé de volatilité économique dans tout l'Outaouais sont prévisibles.

Dommage! Cette région est à l'heure actuelle l'une des plus prospères du Québec, avec un taux de chômage inférieur à la moyenne provinciale de trois points de pourcentage grâce aux investissements fédéraux. Le programme du Parti Québécois prévoit pour la ville de Hull un certain dédommagement financier pendant cinq ans pour les emplois perdus, via un centre régional de la fonction publique du Québec et un plan de diversification économique. Il est difficile de comprendre comment cela permettrait d'absorber tous les fonctionnaires fédéraux.

Les fonctionnaires canadiens exerçant leurs activités dans les autres régions du Québec vivraient une situation encore plus contraignante. La grande distance créerait, en effet, une situation fort peu favorable à un déménagement au Canada, afin de poursuivre leur carrière et de conserver leurs droits acquis. En pratique, donc, ils auraient très peu de pouvoir de négociation avec le gouvernement du Québec.

Le Parti Québécois affirme à ce sujet que même si le Québec représente 25% de la population, les fonctionnaires fédéraux au Québec constituent 18% de la fonction publique fédérale, le nombre des fonctionnaires à transférer dans le cadre d'un Québec indépendant aurait ainsi pu être plus élevé. Voilà d'où provient «l'épargne» de 7% mentionnée par le Parti Québécois!

Que ferait le Québec de ces milliers de fonctionnaires fédéraux? La solution à ce problème pourrait servir de définition à la quadrature du cercle.

Les chevauchements. Le Parti Québécois affirme, de plus, que le coût des chevauchements entre les gouvernements fédéral et québécois, s'élève à 3 milliards $. Pour établir ce montant, monsieur Parizeau a utilisé une étude de l'économiste Pierre Fortin présentée à la Commission Bélanger-Campeau. Monsieur Fortin a cependant précisé que les épargnes seraient plutôt de 520 millions $ par l'abolition des ministères du Revenu du Québec et du Canada et des ministères des Communications.

La première difficulté de cette évaluation est que le ministère des Communications fédéral a été aboli depuis l'an dernier. Communications Canada a, en effet, été fusionné avec Patrimoine Canada et Industrie Canada. Un autre 300 millions $, selon Pierre Fortin, proviendrait de la création d'un guichet unique pour la formation professionnelle. Une somme de moins de 820 millions $ est ainsi relativement bien identifiée en ce qui a trait aux chevauchements. Les salaires des fonctionnaires représentent cependant une large part des dépenses des ministères du Revenu et du défunt ministère des Communications; ainsi l'économie serait largement inférieure à ces montants si la promesse de transférer les fonctionnaires québécois fédéraux dans la nouvelle administration québécoise était respectée.

Les deux autres milliards mentionnés dans l'étude sont cependant d'une autre nature. L'étude Fortin fait état au cours des années 2 et 3 de l'après-indépendance, de rationalisations, c'est-à-dire de coupures de programmes et d'effectifs afin de faire diminuer le déficit à un niveau comparable à celui d'avant la séparation. Ces réductions de dépenses étant rendues nécessaires «pour rétablir le ratio déficit/PIB à peu près à son niveau d'avant la souveraineté.»[4]

Non seulement en cette matière l'approche du Parti Québécois nous semble-t-elle douteuse du point de vue économique mais encore, elle se fonde sur l'hypothèse que les chevauchements entre gouvernements auraient toujours des répercussions négatives. Or, selon l'économiste Albert Breton de l'Université de Toronto, la concurrence entre gouvernements (chevauchements et dédoublements) est, tout comme celle qui règne sur le marché économique, fort utile. Les nombreux artistes québécois qui se sont opposés au *Rapport Arpin sur la culture* ont d'ailleurs décrit cette concurrence entre les deux paliers de gouvernement comme étant un élément favorable à la liberté de création. Le rapport Arpin prône

l'exercice par le Québec de tous les pouvoirs liés à la culture. Les premiers intéressés, les artistes, l'ont rejeté. Lorsque le Québec ne favorise pas certaines formes d'art, Ottawa comble en effet les lacunes. Ne pas être soumis à un seul groupe de fonctionnaires devient ainsi source de liberté et d'espoir pour les artistes et les créateurs. En fait, il est important de reconnaître «[...] les avantages démocratiques reliés à l'existence de deux ordres de gouvernements qui empêche tout gouvernement d'exercer sur les citoyens un pouvoir sans partage.»[5]

Les ententes internationales

Si l'on comprend bien la démarche du Parti Québécois, le Québec serait aussi invité à s'exclure unilatéralement des ententes internationales comme l'ALÉNA et le GATT, pour récupérer ensuite les avantages perdus. On nous invite, en quelque sorte, à souhaiter ce que nous avons déjà!

Dans le cas de l'ALÉNA, par exemple, il n'est pas évident que le Québec récupérerait tous les avantages actuels, en particulier en matière de culture, et ce, aux mêmes conditions. Sans oublier que le Canada, le partenaire que nous aurions quitté unilatéralement, aurait un mot à dire en ce qui a trait aux conditions d'adhésion d'un Québec souverain à l'ALÉNA...

Grâce à son statut de province, le Québec n'est pas soumis à l'ensemble des règles de l'ALÉNA. Un Québec souverain, admis à titre de pays dans l'ALÉNA, ne pourrait plus subventionner, par exemple, le lait, l'aluminium, ou réduire de façon discrétionnaire les tarifs d'électricité pour favoriser les investissements. De plus, l'entente que le Québec indépendant négocierait avec le reste du Canada ne pourrait qu'être moins avantageuse que celle dont il bénéficie maintenant grâce à l'union économique canadienne.

Le Canada, par ailleurs, n'aurait le mandat ni des provinces canadiennes, ni des États-Unis, de renégocier avec le Québec ses politiques commerciales. Pour sa part, le Québec souverain ne posséderait pas un droit automatique à faire partie de l'ALÉNA.[6] Un Québec indépendant pourrait éventuellement faire partie de l'ALÉNA, mais à la suite de négociations très serrées. Toutefois, la force de négociation du Québec serait bien sûr proportionnelle à sa taille sur le continent, soit 7 millions dans un marché de 380 millions de personnes, et pourrait donc entraîner des concessions de taille.

Il y a, d'après les chiffres de la Commission de la fonction publique du Canada, au moins 20 000 Québécois dans la fonction publique canadienne. Selon l'hypothèse que leur salaire moyen est de 40 000 $, il s'agit d'une promesse d'environ 800 millions $ par année.

À ces considérations de nature économique, nous pourrions ajouter bon nombre d'autres questions d'importance, notamment sur la société, la culture, la langue française, la défense, le régime politique, les frontières et les relations avec le Canada et le monde. Toutefois, les importantes difficultés économiques que nous venons brièvement de décrire, et que ne manquerait pas de générer l'indépendance, incitent à nous interroger sur les véritables motivations qui la fondent.

En fait, puisqu'il semble que la poursuite du «pays de rêve» nous plongerait dans une foutue pagaille et ce, sans être aucunement assurés que les objectifs recherchés puissent avoir une chance d'être atteints, bien au contraire, pourquoi les Québécois détruiraient-ils le pays existant et assumeraient-ils les difficultés et les coûts de la séparation ? La seule réponse possible ne peut être qu'idéologique, à savoir la réponse nationaliste selon laquelle rien n'est trop coûteux pour faire du Québec un pays—c'est une question de fierté.

Pourquoi cette obsession d'exercer tous les pouvoirs à Québec ? Pourquoi déstabiliser un pays ayant l'une des meilleures qualités de vie au monde, selon 90% des Québécois et un Comité des Nations Unies ? Ceci coule de source, la séparation exigerait des négociations longues et ardues avec le Canada sur nombre de sujets. Pourquoi faudrait-il défaire pour refaire ?

La raison qui vient à l'esprit est le goût d'être «entre nous», le mythe de la société homogène, en réponse à une insécurité collective. Le «collectif homogène» constitue, selon nous, un leitmotiv de l'indépendance. Le

«Québec aux Québécois», où nous serions enfin «entre nous» et «maîtres chez nous», relève la tentation du collectif. La faiblesse de l'individu serait ainsi, en quelque sorte, palliée par la force de l'État, cet État du Québec, grande découverte de la Révolution tranquille, qui devait devenir selon René Lévesque «le plus fort d'entre nous».

L'«entre nous» et le «maître chez nous» n'ont de sens qu'en se fondant sur l'illusion que la création d'un État pour et par les Québécois francophones est essentielle à leur protection et à leur développement. En se donnant pour objectif de promouvoir un groupe particulier, un Québec indépendant serait porteur d'exclusions.

Pour ma part, je demeure convaincu que le progrès des Québécois francophones passe par l'appartenance au Canada, fondé sur la communauté d'adhésion, et par le refus du mythe selon lequel ce progrès exigerait un Québec indépendant. Il importe de rejeter les prophètes de malheur qui, comme Lise Payette dans *Disparaître*, proclament que le ciel nous tombera sur la tête si nous ne faisons pas l'indépendance, et d'opter pour «une pensée politique modeste délivrée de tout messianisme et débarrassée de la nostalgie du paradis terrestre» (Albert Camus). L'État de droit moderne se fonde sur l'héritage des Révolutions française et américaine, soit sur l'adhésion à des valeurs universelles telles que l'égalité des individus et ce, sans égard à la langue et à la culture. Accepter la pensée fondatrice d'un État québécois francophone indépendant signifierait un recul par rapport aux idéaux d'égalité et de liberté des individus dans un État de droit.

Afin d'exercer tous les pouvoirs de l'État au Québec puis de renouer ensuite des liens avec ses voisins, le Parti Québécois nous invitera par le référendum à briser le Canada. Faudrait-il croire que l'hostilité provoquée par la rupture serait le ferment d'associations plus fructueuses? Lorsque les termes d'un pari sont à ce point risqués il devient urgent de le dénoncer. La séparation provoquerait le recul du Québec. ✎

NOTES

1. Voir *Dette du Québec* : l'Institut Fraser s'explique, dans *La Presse* du 21 septembre 1994.
2. Institut Fraser, *La dette publique d'un Québec indépendant*.
3. Rapport de la Banque du Canada cité dans *Le Devoir*, 8 septembre 1994, p.B2.
4. Étude de Pierre Fortin sur les conséquences économiques de l'indépendance réalisée pour la Commission Bélanger-Campeau.
5. *La Presse*, Lysiane Gagnon, 3 septembre 1994, p.B3.
6. Conférence de Gordon Ritchie, négociateur de l'Entente Canada-États-Unis, le 13 septembre 1994 à l'Institut canadien des affaires internationales à Ottawa.

L'éducation au Québec « Comment on abrutit nos enfants » *nouvelle version, revue et augmentée*

MONIQUE NEMNI

«L'idéologie, c'est ce qui reste après qu'on a tout oublié»
Variation sur un thème trop connu

Mea culpa! Mea culpa! Mea maxima culpa! Comment ai-je pu être si ignorante?! Je me dis, pour atténuer le remords, que je ne suis qu'une didacticienne des langues secondes, que j'arrive à peine à pédaler assez vite pour me maintenir dans le peloton de ma discipline. On ne peut pas me demander de savoir tout ce qui se passe à l'école... Mais je n'arrive pas à m'en convaincre. J'aurais dû, oui, j'aurais dû m'intéresser non seulement à ce qu'on fait en français ou en anglais langue seconde, mais aussi à ce qu'on fait ailleurs, dans les autres matières.

Et vous, ne jouez pas aux innocents! Vous êtes coupables, vous aussi. Vous auriez dû vous intéresser à ce qu'on enseigne à vos enfants. Savoir ce qu'on fait à l'école, c'est votre devoir—et le mien. Mais comme je suis professeur dans l'âme, au lieu de vous punir, je vais tâcher de vous instruire.

Vous souvenez-vous de *Comment on abrutit nos enfants?*[1] Ce livre, qui a connu un grand succès dans les années soixante, dénonçait les aberrations du système d'éducation de l'époque. Pour ceux qui ne le savent pas, voici un exemple de ce qu'on faisait au Québec pour enseigner l'arithmétique:

«Jeannine a prié neuf minutes devant le tombeau du frère André, deux minutes dans la chapelle et dix minutes dans la basilique. Combien de temps ont duré les trois prières?»

On trouvait des choses aussi savoureuses dans toutes les matières.

Vous me direz que ce catéchisme est mort, mort et enterré depuis longtemps—et vous aurez raison. Ce catéchisme-là est mort, mais il a été remplacé par un autre qui lui, malheureusement, se porte encore remarquablement bien.

Ce qui m'a fait découvrir le pot au roses, c'est un incident tout à fait insignifiant. C'est drôle, n'est-ce pas, le nombre de découvertes déclenchées comme ça, par des choses banales. Pensez à la pomme de Newton, à la madeleine de Proust, ou au bain d'Archimède qui l'a fait s'élancer tout nu dans la rue en criant «Eurêka!». Pour moi, ça a été une conversation pendant la pause avec un petit groupe d'étudiants et d'étudiantes francophones dits «pure laine».

À propos de je ne sais plus trop quoi, un étudiant me dit, sur un ton triste et nullement agressif: «Mais moi, je ne suis pas canadien!» Étonnée, je lui demandai:

«Et ton passeport, et ton dollar, ils sont quoi?»

«J'sais ben…», me dit-il, toujours aussi triste, «Mais l'Canada, c'est pas mon pays.»

Les autres, la mine aussi longue que la sienne, ne protestaient nullement. Au contraire, ils semblaient acquiescer par leur silence ou par leurs hochements de tête.

«Qu'est-ce que tu as contre le Canada?» lui demandai-je, pour essayer de comprendre.

«Rien. J'ai rien contre le Canada, comme j'ai rien contre la Pologne ou le Brésil» répondit-il. (Pour la tristesse, la mine longue et l'approbation des autres voir plus haut).

Je connais beaucoup de gens de ma génération qui font le signe de la croix, touchent du bois ou crachent par terre (métaphoriquement, bien entendu) quand on dit le mot «Canada». Pour la première fois, je me trouvais en présence, non d'un groupe agressif ou haineux, mais d'un groupe résigné et triste.

«Alors pour toi, le Canada, la Pologne ou le Brésil, c'est la même chose?», dis-je, de plus en plus étonnée.

«Quasiment, dit-il. Voyez-vous, quand on dit le mot «Québec», ça me fait de quoi, mais quand on dit le mot «Canada», ça me fait rien du tout. J'suis pas canadien, je suis québécois».

Comme mon expérience dans l'enseignement m'a appris à ne rien prendre pour acquis chez les étudiants, j'ajoutai, par précaution:

«Je suppose que tu sais que le Québec n'est pas un pays—pas encore, en tout cas…»

«J'sais ben…», dit-il, une fois de plus, avec l'approbation tacite et triste de son entourage.

«Donc pour toi, tu n'as pas de pays», dis-je, pour être sûre d'avoir bien compris.

«C'est à peu près ça», dit-il.

Rentrée chez moi, après mûre réflexion, je me suis rendu compte que je venais de faire une découverte extraordinaire sur le plan psycho-social. Je venais de découvrir le phénomène des «apatrides psychologiques».

Ayant connu dans ma vie de nombreux «vrais» apatrides, qui auraient volontiers donné un de leur deux bras ou une jambe pour avoir une citoyenneté quelconque et un bras *et* une jambe pour avoir la citoyenneté canadienne, je trouvais ma découverte extrêmement intéressante et tout à fait digne de recherche. Je me suis dit que j'avais même peut-être mis le doigt sur une des distinctions importantes de notre «société distincte» puisque je n'avais jamais entendu parler de pareille chose ailleurs dans le monde. J'ai donc voulu savoir comment on devient apatride psychologique et citoyen d'un pays hypothétique. C'est fascinant, vous ne trouvez pas?

Eh bien, maintenant que je sais comment, je vais vous le dire: *on le leur enseigne à l'école*. «Elle est complètement folle», diront certains. Vous allez voir que je suis peut-être moins folle que je n'en ai l'air. En plus, je vais vous donner des preuves. Vous n'avez qu'à les vérifier.

Commençons par une matière scolaire qui fait beaucoup parler d'elle depuis quelque temps: le français. Laissons de côté le fait qu'on y enseigne ou non la grammaire ou l'orthographe. Ce n'est pas que ce ne soit pas important, ou que l'accent démesuré mis sur l'oral et la valorisation du joual n'aient pas fait partie de la création d'un pays mythique, mais c'est que ce serait trop long à expliquer ici. De toute manière, je vous en ai déjà glissé un mot, il y a quelque temps.[2]

Abstraction faite, donc, de la langue, tous les programmes du monde, en tout cas tous ceux que je connais, d'enseignement de la langue maternelle incluent aussi l'enseignement de la littérature. Au Québec, on doit estimer que les élèves sont trop faibles pour apprendre la littérature puisque ce n'est qu'en secondaire IV et V qu'on aborde l'étude du roman, de la nouvelle et de la pièce de théâtre. Mais laissons même cette introduction tardive de la littérature et regardons ce qu'on y fait, peu importe quand on en fait.

Rentrée chez moi, après mûre réflexion, je me suis rendu compte que je venais de faire une découverte extraordinaire sur le plan psycho-social. Je venais de découvrir le phénomène des «apatrides psychologiques».

Commençons par le choix des romans. En France, par exemple, on dit explicitement dans les programmes que les oeuvres doivent provenir non seulement du patrimoine national, *mais également du domaine francophone ainsi que des cultures passées et étrangères* (mes italiques). «Il se dégage de la lecture de ce programme un grand souci de la culture non seulement française, mais également étrangère, une ouverture à autrui», écrit Monique Lebrun.[3] Au Québec, par contre, seules sont dignes de mention les oeuvres appartenant «à l'héritage culturel québécois».

Quant au nombre de romans requis, alors qu'en France on dit spécifiquement qu'à la fin de la 3[ième] (en gros, secondaire IV), les élèves auront lu au moins quinze oeuvres littéraires en entier[4], sélectionnées en respectant les proportions énoncées plus haut, ici le MEQ reste discret sur cette question.

Et maintenant, le fond du problème. Pourquoi enseigne-t-on la littérature? Tous les littéraires vous diront que c'est la plus belle façon de nous ouvrir au monde, de partager les joies, les souffrances et les rêves de gens de tous les pays et de tous les milieux. Quand on finit de lire un bon roman, on est en quelque sorte un peu plus humain. La littérature, disait Goethe, transcende l'esprit local pour atteindre le langage universel de l'humanité. Bourdieu également nie le caractère national spécifique de la littérature pour en souligner son caractère universel et intemporel. Nous le savons tous: les bons romans n'ont aucun mal à faire le tour du monde, dans la langue d'origine ou en traduction. L'enseignement de la littérature à l'école a donc généralement pour fonction de développer chez les élèves leur

sentiment d'appartenance à l'humanité.

Pas au Québec.

Ici, la littérature a pour fonction de développer chez les élèves leur sentiment d'appartenance *à la collectivité*. Oui, c'est écrit en gros caractères à la page 12 du programme du secondaire V.[5] C'est même un des objectifs du programme! Voici ce qu'on y lit:

> **Sentiment d'appartenance**
> En proposant à l'élève de découvrir les valeurs socio-culturelles véhiculées par les discours et plus particulièrement par les oeuvres qui appartiennent à notre héritage culturel québécois, et en lui permettant de se situer par rapport à ces valeurs, *le programme permet à l'élève de reconnaître dans quelle mesure son point de vue est partagé par d'autres au sein de sa collectivité, favorisant ainsi le développement du sentiment d'appartenance.*

Vous voyez, il n'est nullement question du développement de la culture personnelle ou de l'appréciation personnelle d'une oeuvre, ni de l'ouverture d'esprit et de coeur que développe en nous la littérature. Comme le dit si bien Monique Lebrun, le programme québécois a tout simplement oublié la formation à la culture personnelle «tant dans la lettre que dans l'esprit.»[6]

Qu'on lise à l'école des oeuvres québécoises, ça me semble tout à fait normal. Qu'on ne lise que «des oeuvres qui appartiennent à notre héritage culturel québécois», c'est déjà un peu inquiétant. Mais qu'on les lise pour développer non notre sentiment d'appartenance à l'humanité mais à notre collectivité, c'est nier le fondement même de la littérature.

En effet, au lieu de nous ouvrir au monde, la littérature ici a pour fonction de nous rendre nombrilistes. C'est pourquoi, comme le dit Jean Larose, avec raison, dans les écoles québécoises et dans les Cegeps :

«les textes de la littérature française... ont été éliminés... au profit d'une lecture nationaliste des textes québécois, qu'on a réduits à leur québécitude.»[7]

On a longtemps enseigné la littérature québécoise pour cette seule raison: on lui demandait de confirmer notre identité.[8]

Nos étudiants à l'université ont tellement l'habitude de ne lire que des oeuvres québécoises (à supposer qu'ils lisent...) que lorsque j'ai le malheur de choisir un petit texte français pour leur montrer comment on peut l'exploiter en classe avec des élèves non francophones, certains poussent de hauts cris: «Mais ça ne correspond pas à notre vécu!» s'écrient-ils, croyant qu'en utilisant le mot «vécu», ils ont tout justifié. D'autres, moins nombreux, prennent ma défense, appréciant la bouffée d'air frais que je leur apporte. Et dans la discussion qui s'ensuit, je peux me rendre compte que contrairement à ce qu'on croit souvent, l'école québécoise est une réussite, du moins en ce qui concerne le sentiment d'appartenance.

Vous vous dites peut-être que jusqu'ici, je n'ai fait que montrer que les cours de français rendent nos enfants nombrilistes tout en les habituant à tout mesurer à l'aune de la québécitude. Remarquez que c'est déjà quelque chose. Mais effectivement, je n'ai encore montré ni en quoi nos jeunes se croient apatrides ni comment ils croient appartenir à un pays imaginaire. J'ai commencé par le français pour vous mettre en appétit, parce qu'il y a pire ailleurs, plus exactement dans les programmes d'histoire et de géographie.

Avant d'analyser ces programmes, il est préférable que je vous donne, comme c'est la mode dans les courants pédagogiques actuels, ce qu'on appelle «les connaissances préalables» qui devraient vous permettre de mieux comprendre ce qui va suivre.

Les programmes scolaires, ici comme ailleurs, n'accordent pas la même importance à toutes les matières. Pour savoir le poids relatif d'une matière, il suffit de voir le nombre de crédits (traduits en heures d'enseignement) qu'on lui attribue. D'autre part, les systèmes scolaires font la distinction entre les cours obligatoires, donc suivis par tous les élèves sans exception, et les cours à options, dont le nombre est obligatoire, mais que l'on peut choisir selon ses préférences.

Et dans la discussion qui s'ensuit, je peux me rendre compte que contrairement à ce qu'on croit souvent, l'école québécoise est une réussite, du moins en ce qui concerne le sentiment d'appartenance.

On peut donc supposer que plus le nombre de cours obligatoires est grand, plus l'État contrôle le système scolaire. D'autre part, plus le contenu des programmes est exprimé en objectifs obligatoires et très précis, plus l'État exerce un contrôle sur les enseignants et les auteurs de manuels.

Ceci étant, je crois qu'on peut affirmer que le système scolaire québécois est, sinon le plus rigide, du moins parmi les plus rigides du Canada. Je ne donnerai, pour fin de comparaison, que les programmes de l'Ontario. Je sais qu'une vraie comparaison est tout à fait impossible dans le cadre restreint de cet article: en effet, il faudrait tenir compte du fait que le secondaire ici correspond à une septième année de scolarité alors qu'en Ontario il ne commence qu'en neuvième année. «*The Intermediate Division*» (7-8-9ième années) n'existe pas au Québec et le Cegep n'existe pas en Ontario, etc. Je crois tout de même qu'il est possible de dégager quelques tendances, quelques différences dignes d'intérêt.

Alors qu'au Québec près de 80% des cours du secondaire sont obligatoires, en Ontario, ceux-ci ne représentent qu'environ la moitié du programme du secondaire.[9] Ici, le ministère de l'Éducation dicte presque toutes les matières que les élèves doivent apprendre. C'est ainsi qu'au secondaire I, les élèves sont obligés de suivre un cours en écologie et un cours en formation de la personne. Au secondaire II, ils doivent suivre un cours d'économie familiale; au secondaire III, un cours d'initiation à la technologie[10] et ainsi de suite.

Au Québec, également, les élèves doivent suivre chaque année, jusqu'à la fin du secondaire V, un cours de religion (ou de morale pour ceux qui ne veulent pas de religion) pour un total de 10 crédits. Par contre, ils ne doivent suivre un cours d'histoire qu'aux secondaires II et IV (8 crédits en tout), et un cours de géographie qu'aux secondaires I et III (8 crédits en tout). Au Québec donc, la religion (ou la morale) est considérée comme plus importante que l'histoire ou la géographie. Aucun cours obligatoire de religion ou de morale ne fait partie du programme du secondaire en Ontario.

Alors qu'au Québec près de 80 % des cours du secondaire sont obligatoires, en Ontario, ceux-ci ne représentent qu'environ la moitié du programme du secondaire.

Un jour que je m'étonnais de l'accent démesuré mis sur cette matière au Québec, quelqu'un du Ministère m'a répondu: «Mais nous, on n'est pas aussi matérialistes que les Ontariens. Nous autres, on accorde de l'importance aux valeurs fondamentales».

Peut-être... Mais pendant que nos petits Québécois passent leur temps obligatoirement à étudier la religion, la morale, l'initiation à la technologie ou l'économie familiale, ce qui leur en laisse très peu pour des cours à options, les petits Ontariens, eux, peuvent se cultiver l'esprit. En effet, en plus des 16 cours obligatoires—qui incluent ce qu'on appelle traditionnellement les cours de base, tels que l'anglais, les mathématiques, l'histoire, etc.—ils doivent choisir 14 cours parmi plus de cinquante qui couvrent une quinzaine de matières différentes. Pour ne donner que deux exemples, il existe sept cours à options en histoire et sept en géographie. Voici quelques choix de cours possibles en histoire et en géographie:

–Histoire du monde au vingtième siècle. On y spécifie que la moitié du programme doit porter sur la période après 1945 et que le cours doit obligatoirement se concentrer sur une des régions suivantes: l'Asie, l'Europe, l'Amérique latine, les Caraïbes, le Moyen-Orient.
–Histoire des États-Unis
–Études autochtones
–Le Canada dans le contexte de l'Amérique du Nord. On y spécifie qu'un thème majeur de ce cours est l'étude des idées qui ont uni ou séparé ces deux voisins d'Amérique du Nord, durant leur histoire commune.
–Géographie de l'Europe et de l'Asie.
–Urbanisme.
–etc.

Ces types de cours qui pourraient satisfaire la curiosité intellectuelle de nos élèves du secondaire n'existent pratiquement pas dans nos écoles québécoises. Au meilleur de ma connaissance, il n'existe au Québec qu'un seul cours d'histoire à option, pour le secondaire V seulement–«Le vingtième siècle, Histoire et civilisations»–et un seul cours optionnel de géographie (secondaire IV ou V)–«L'organisation géographique du monde contemporain».

Mais les programmes québécois ne sont pas rigides seulement par le nombre de cours obligatoires, ils le sont aussi par le contenu de chaque matière. En Ontario, par exemple, les programmes sont décrits en termes généraux. Pour être approuvés par le Ministère, les manuels doivent seulement respecter *l'esprit* et le contenu général du programme. Au Québec, par contre, les programmes sont exprimés en *objectifs terminaux* qui déterminent les unités d'enseignement. En d'autres termes, ces objectifs sont obligatoires. Les professeurs sont tenus de les enseigner et les manuels ne peuvent être approuvés que s'ils répondent à tous les objectifs du programme.

Maintenant que vous avez enfin les «connaissances préalables», voyons ce qu'on fait dans nos écoles dans les deux cours obligatoires d'histoire et les deux de géographie. Commençons par l'histoire.

Pourquoi enseigne-t-on d'habitude l'histoire? Idéalement, dans une démocratie, écrivent Engle et Ochoa, la classe d'histoire doit travailler à la «contre-socialisation» des élèves, «c'est-à-dire à construire un citoyen indépendant et capable de raisonnement critique». Ce citoyen est indépendant face au groupe et son scepticisme n'accorde aucune immunité automatique: rien n'échappe à sa capacité de mise en doute, même ses convictions les plus chères.[11]

C'est superbe, n'est-ce pas? Ça, évidemment, c'est l'idéal. Mais il est vrai aussi que, comme le dit Martineau, la classe d'histoire «a traditionnellement servi... [à] légitimer l'appartenance et stimuler le patriotisme... Elle servait à célébrer la couleur de la collectivité et sa propre fierté d'appartenir à celle-ci.»[12]

Moi, j'aurais mis les verbes au présent au lieu du passé, mais autrement, je pense qu'on est tous d'accord. Dans tous les pays, on dit aux chers petits:

«Ton histoire est une épopée
«Des plus brillants exploits.»

Les paroles changent selon les pays, mais la musique est toujours la même.

Ceci étant, qu'enseigne-t-on dans les cours d'histoire au Québec? De quel pays chante-t-on les louanges?

Comme je vous l'ai dit plus haut, il y a deux cours d'histoire obligatoires au Québec. Le premier, au secondaire II, porte sur «L'histoire générale». En deux temps, trois mouvements, c'est-à-dire en une centaine d'heures qui s'adressent à des jeunes d'une douzaine d'années, on passe en revue l'histoire du monde, en commençant par la Préhistoire, en continuant avec L'Antiquité, Rome et Athènes. On poursuit avec la société médiévale, la Renaissance, etc. etc., pour finir au siècle actuel.

Éclairés en un seul cours sur toute l'histoire de l'humanité, les élèves de secondaire IV peuvent se con-

centrer sur leur deuxième cours, «L'histoire du Québec et du Canada», c'est-à-dire l'histoire de notre pays, là où, comme partout ailleurs, on essaie de développer subrepticement et sous prétexte de former des citoyens indépendants et critiques, des patriotes fiers de leur nation. Ainsi, en France, on enseigne aux élèves à être fiers de leurs ancêtres, les Gaulois. Au Québec, leur enseigne-t-on à être fiers que le Canada soit la terre de leurs aïeux ? Puisque le cours s'intitule «L'histoire du Québec et du Canada», on pourrait croire que tel est bien le cas. Mais n'allez pas si vite. Attendez que je vous explique.

Pour éviter que nous nous fassions des illusions, le MEQ nous dit tout de suite que les objectifs du programme «ont été choisis de façon à répondre le plus fidèlement possible [aux] besoins [des élèves], *compte tenu du contexte actuel de la société québécoise* et de la nature de la discipline historique»[13] (mes italiques). Vous remarquez déjà l'absence de la société canadienne. En fait, toutes les fois que le programme parle de «société», il ne s'agit que de la société québécoise. Même dans le module 2, quand le programme utilise les mots «société canadienne», c'est dans le contexte «La société canadienne sous le régime français». Il s'agit donc des «Canadiens», ceux qu'on appelle aujourd'hui les «Québécois». Mais ne condamnons pas si vite. Regardons de plus près le contenu. Peut-être trouverons-nous que le MEQ veut après tout rendre nos enfants fiers de leur double héritage: québécois et canadien. D'ailleurs, dans le programme, on lit à plusieurs reprises des choses du type «du Canada et du Québec» ou «la réalité canadienne et québécoise». En d'autres mots, on trouve souvent des variantes du mot «Canada».

Mais curieusement, le mot Canada amène toujours le mot Québec et le mot «canadien» est toujours suivi de «et québécois». Jamais le Canada ne se présente tout seul sauf une fois, dans l'objectif 5.1: «Expliquer les origines de la fédération canadienne et les principaux rouages de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique» (p. 45), suivi tout de suite de 5.2: «Caractériser l'évolution du Québec au sein de la nouvelle réalité canadienne».

Par contre, le Québec peut se tenir tout seul. D'ailleurs, le module 7, dernier module du programme, s'intitule: «Le Québec contemporain (1939 à nos jours)» et il n'est plus question du Canada nulle part dans les objectifs. Dans un cours intitulé *Histoire du Québec et du Canada*, on n'accorde aucune place au Canada contemporain. Est-ce un hasard? Est-ce que je vais chercher la petite bête là où il n'y en a pas? Qu'en dit le Ministère?

Dès l'introduction, sous «Justification du programme», on nous dit que le cours *Histoire du Québec et du Canada* occupe... une place privilégiée, car il permet à l'élève de connaître *le cheminement de la collectivité à laquelle il appartient* afin d'en découvrir la nature et la diversité» (p. 7).

Au cas où vous vous demandez de quelle collectivité il s'agit, il vous suffit de continuer à lire. Sous «Orientations du programme», on nous explique que «le programme tient compte de trois réalités: l'élève, la société et la discipline historique». Sous «La société», on lit: «Comme les autres sociétés industrialisées du monde occidental, *la société québécoise* se caractérise par la pluralité et le changement». (p. 11). Curieux... Où est passée la société canadienne dans un cours intitulé *Histoire du Québec et du Canada*??

Passons aux «Buts» (p. 12). Là encore, aucune ambiguïté:

«Le programme d'histoire du Québec et du Canada centre son étude sur la compréhension *de l'évolution de la société québécoise* dans le contexte canadien, nord-américain et occidental.» (p. 12, mes italiques)

Et que lit-on sous «Objectifs de formation» (p. 13)?

Ainsi, à la fin de l'étude du programme d'histoire du Québec et du Canada l'élève devrait:

«1. Avoir compris les principales conditions politiques, sociales, économiques, culturelles et religieuses *qui ont façonné le Québec* dans le contexte canadien.»

Comme vous pouvez le constater, le titre *Histoire du Québec et du Canada* est pour la frime! En réalité, il s'agit purement et simplement de l'histoire du Québec. En effet, le Canada ne sert que de contexte, tout comme les États-Unis et le monde occidental! Voyez-vous, comme ça, nous sommes prêts. Si — à Dieu ne plaise! — le Québec devient un jour indépendant, il suffira tout bonnement de mettre un nouveau titre à ce cours. Aucun besoin de changer une seule virgule au programme! Pour le MEQ, l'histoire «nationale», c'est déjà l'histoire du Québec.

Mais curieusement, le mot Canada amène toujours le mot Québec et le mot « canadien » est toujours suivi de « et québécois ».

À ce sujet, j'ai été amusée d'apprendre qu'un des reproches que l'on semble faire à la Commission des Écoles Protestantes du Grand Montréal (CEPGM) c'est que pour cette commission scolaire «le Québec n'y détient pas le statut de société distincte, il n'est qu'une province canadienne».[14] En effet! A-t-on idée de soutenir des vérités pareilles?!

Puisque le programme dit qu'il faut enseigner l'histoire du Québec et compte tenu de ce que je vous ai expliqué plus haut, il est peut-être utile de regarder d'un peu plus près ce qu'on dit à nos enfants dans les manuels d'histoire approuvés par le MEQ. J'en ai consulté deux: G. Cachat, *À la recherche de mes racines*, Lidec Inc. 1984 (que j'appellerai dorénavant *M1*, pour Manuel 1) et L. Charpentier, R. Durocher, C. Laville et P-A. Linteau, *Nouvelle Histoire du Québec et du Canada*, CEC, 1990, 2ème édition, (que j'appellerai dorénavant M2).

Il est évident qu'il me faudrait de très nombreuses pages pour analyser adéquatement ces manuels de plusieurs centaines de pages chacun. Je suis donc consciente qu'on pourrait m'accuser de partialité. On pourrait égale-

ment dire que je fais aux auteurs un procès d'intention, puisque les messages des livres d'histoire sont souvent beaucoup plus implicites qu'explicites. Je vais, malgré tout, vous donner quelques exemples de ce que j'ai trouvé. À vous de tirer les conclusions que vous voudrez.

M2 commence par la section «Questions d'identité», dans laquelle on traite de: «Qui sommes-nous?–Se définir, c'est s'affirmer–L'identité: une question d'histoire et d'avenir–L'appartenance nationale». Et sous l'appartenance nationale, on nous explique que «À l'étranger, nous nous disons citoyens canadiens» (p. 14) À l'étranger seulement ??! On enseigne ça à nos enfants à l'école ?? Je comprends maintenant pourquoi mon étudiant m'a dit qu'il n'était pas canadien: notre conversation a eu lieu à Montréal!

Voilà un livre qui commence bien... Pour vous donner un point de comparaison, je vous cite l'introduction d'un des manuels d'histoire utilisés dans «le reste du Canada» dont le titre est déjà révélateur: *Exploring Canada: Learning From the Past; Looking to the Future*:

> «This book is about the country you live in—Canada. Canada is an enormous country, the second largest in the world... It has scenery that can take your breath away... It is home to millions of people, including you...
> «In this book you will be reading about change. The world is constantly changing, and Canada is no exception. (p. 6)»[15]

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais, dans l'introduction sur l'identité, j'ai l'impression d'être recroquevillée sur moi-même, à la recherche de mon identité, en fait ne sachant pas quelle est mon identité puisque je dis une chose à l'étranger et une autre quand je suis ici. Par contre, dans l'introduction «anglaise», malgré son style un peu mièvre, je sens que je respire dans ce grand espace qui est tout autant mon *home* que celui des autres millions d'individus. Ce pays est à moi. *No questions asked*. Nul besoin de passer le test de l'identité, des racines ou des aïeux fondateurs. Dès la première page, je suis déjà à l'aise dans ma peau et dans mon pays.

Dans les manuels québécois que fait-on pour me mettre à l'aise dans ma peau de canadienne et de québécoise? Tiens! Dans *M1*, je tombe justement sur l'immigration au Québec. Le manuel remarque, avec raison, que les Néo-Québécois ne participent pas, dans l'ensemble, au projet «national» et qu'ils manifestent leur volonté de rester canadiens. Le manuel explique ce comportement—apparemment répréhensible ou bizarre, puisqu'il mérite une explication—il l'explique donc comme suit: «Ne comprenant pas l'essence des débats, ils sont sensibles à des arguments démagogiques» (p. 655). Voilà comment, dans un manuel d'histoire approuvé par le MEQ, on explique à vos enfants et aux miens comment on respecte des points de vue autres qu'indépendantistes: seules les victimes de la démagogie préfèrent la citoyenneté canadienne. Voilà également de quoi me mettre tout à fait à l'aise dans ma peau de Québécoise...

Allons voir si dans l'autre manuel on peut trouver un peu plus d'objectivité. Qu'est-ce qu'on y enseigne sur le Québec et le Canada? Vous vous souvenez, n'est-ce pas, que dans le programme on avait toujours «le Canada et le Québec» ou «le Québec et le Canada» et qu'on ne parlait presque jamais du Canada tout seul? Comme on pouvait s'y attendre, c'est ce que j'ai trouvé presque toujours dans les manuels. Je dis «presque» parce que j'ai trouvé quelques exceptions, dans M2. En voici une.

Après avoir lu ce chapitre sur l'AANB, qui représente comme qui dirait «l'acte de naissance» du Canada, si je ne le savais pas déjà, je n'aurais compris ni pourquoi on voulait cette Confédération, ni en quoi la date de sa signature représentait un événement important dans l'histoire de mon pays.

Figurez-vous que dans une bonne partie d'un chapitre, je n'ai trouvé mentionné que le Canada. Dans toute cette section, pas une seule fois le mot «Québec». C'est tellement inhabituel que je suis sûre que vous brûlez de savoir de quoi on traite. Je ne vais pas vous faire languir plus longtemps.

Ce chapitre porte le titre inquiétant de: «Une société ébranlée». On apprend tout de suite que cette société est ébranlée par la dépression et on nous dit que «la crise jette dans la misère et la pauvreté des centaines de milliers de Canadiens» (p. 346). (Curieux... Où sont passés les Québécois? Sont-ils devenus tout à coup canadiens?) On enchaîne avec une section intitulée: «La montée du racisme». Là, On peut lire:

> Au Canada, l'hostilité ouverte à l'égard des juifs, l'antisémitisme, est le fait de groupes marginaux. Il n'en reste pas moins que le gouvernement canadien se montre indifférent à la persécution dont les juifs sont victimes dans plusieurs pays et refuse de les accueillir. (p. 347)

(Nouvelle surprise de ma part. Pourquoi «au Canada» et non, comme presque partout ailleurs «au Canada et au Québec»? Et si, selon les auteurs, seul le gouvernement canadien s'est montré antisémite et indifférent à la persécution des juifs, pourquoi ne pas montrer en quoi l'attitude québécoise différait à ce sujet?) Pensez-vous que si le Québec est tout à coup absent, c'est un simple hasard ou comprenez-vous le même message implicite que moi?

Passons à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Dans M2, les événements qui ont mené à son adoption sont présentés sous un jour défavorable et on met l'accent surtout sur l'opposition au projet de Confédération. J'ai cherché le nom de John A. Macdonald. Je ne l'ai trouvé que dans une légende de photo de groupe; pas une fois dans le texte. Aucune mention des fameux «Pères de la Confédération». Par contre, à la page 205, toujours à propos de l'AANB, on trouve une carica-

ture — dont je n'ai pas pu trouver la source — qui montre un castor sur lequel est écrit «Bas-Canada» qui tire avec peine une espèce de charrette avec l'inscription «galère royale» sur laquelle est juché un autre castor, le «Haut-Canada», qui fouette le Bas-Canada. Au-dessus de la tête du Haut-Canada flotte un drapeau qui dit «Race supérieure». Suivent derrière, à pied, quatre personnages les poings liés au-dessous desquelles on lit: Notre religion, Notre langue, Nos moeurs et Nos lois.

Toujours à propos de l'AANB, on nous apprend que la population a eu l'occasion de manifester indirectement son accord lors des élections fédérales qui ont suivi sa signature. On peut lire:

«Au Québec, les rouges qui avaient combattu le projet, *finissent par s'y résigner*, à part quelques irréductibles. Les conservateurs, appuyés par les évêques et les milieux d'affaires, *paraissent avoir l'appui de la population* puisqu'ils remportent 45 sièges sur 65. (p. 212; mes italiques)

«Finissent par s'y résigner» ? «Paraissent avoir l'appui de la population» ? Que veut dire: «Finissent par s'y résigner» ? Et au nom de quoi affirme-t-on que l'appui de la population n'est qu'apparent ? Avec un projet qui fait remporter 45 sièges sur 65, moi j'aurais écrit: «Au Québec, les rouges qui s'opposaient au projet sont écrasés et la population, appuyée par son élite, donne son appui massif à l'AANB». Comme quoi on peut interpréter de façons différentes les mêmes données «historiques»...

Après avoir lu ce chapitre sur l'AANB, qui représente comme qui dirait «l'acte de naissance» du Canada, si je ne le savais pas déjà, je n'aurais compris ni pourquoi on voulait cette Confédération, ni en quoi la date de sa signature représentait un événement important dans l'histoire de mon pays. Imaginez donc ma surprise quand j'ai trouvé qu'à la fin de ce chapitre, on posait aux élèves la question suivante: «L'année dernière, avez-vous célébré la fête du 1er juillet? Pourquoi?» (Vous avez remarqué comme moi, je suppose, que cette fête ne s'appelle même pas «la fête du Canada»). Pourquoi pensez-vous que les auteurs l'ont posée ? Après un chapitre où, comme j'ai essayé de vous le rapporter, on est loin de louer cet heureux événement, que pensez-vous que les élèves sont tentés de répondre, avec la bénédiction du système scolaire? Et que pensez-vous qu'ils seront tentés de faire, l'année suivante?

Poursuivant ma lecture, j'arrive plus près de la fin du manuel, au chapitre intitulé: «Les habits neufs du nationalisme» (p. 402-405). En rapport avec la montée du nationalisme indépendantiste, on nous dit que «trois événements méritent une attention particulière» : Le Général au balcon, la crise d'octobre et le référendum. À la fin de ce chapitre, après avoir donné la question référendaire, on demande aux élèves: «Le cours d'histoire que vous suivez actuellement vous aurait-il aidé à prendre position ?» (p. 405)

Avec cette question, je crois que j'ai tout compris. Le vrai objectif du cours «Histoire du Québec et du Canada» est de rendre les élèves capables de bien répondre à un référendum. Je comprends pourquoi les indépendantistes affirment que si les Québécois disent NON au deuxième référendum, il y en aura un troisième et un quatrième et un nième. Je comprends aussi pourquoi Parizeau est sûr que les enfants des allophones, forcés d'aller à l'école française, finiront par se rallier au projet sécessionniste. Les indépendantistes espèrent, comme nous tous d'ailleurs, que l'école finira par faire son travail. Là où nous différons, c'est dans notre conception de ce en quoi consiste ce travail.

Passons au programme intitulé Géographie du Québec et du Canada. Comme pour le programme d'histoire, on trouve constamment le fameux duo «le Québec et le Canada».

J'ai aussi compris pourquoi mon étudiant, la mine longue, ne se sentait pas canadien. Le programme d'histoire qu'il a suivi, faussement intitulé *Histoire du Québec et du Canada* avait pour fonction implicite de le rallier à la marche du Québec vers l'indépendance. Mon étudiant n'a vraiment jamais appris l'histoire du Canada. Je ne suis donc plus surprise qu'il pense que le Canada, ce n'est pas son pays.

Son pays est-il donc le Québec ? Le Québec est-il un pays? Pour répondre à cette question, nous devons maintenant nous tourner vers les cours de géographie.

Je ne m'attarderai pas sur le premier cours de géographie, intitulé «Géographie générale». Comme le cours «Histoire générale» qui faisait l'histoire du monde en quatre crédits, le cours «Géographie générale» fait le tour de la planète, non en 80 jours comme Jules Verne, mais en une centaine d'heures. Si j'avais le temps, je vous aurais raconté le mal de tête épouvantable que j'ai eu à passer d'un problème planétaire à l'autre. Je vous aurais aussi signalé les petites perles que j'ai trouvées. Mais tant pis. Passons au programme intitulé *Géographie du Québec et du Canada*.

Comme pour le programme d'histoire, on trouve constamment le fameux duo «le Québec et le Canada». Mais après ce que je viens de vous raconter, vous devez un peu vous méfier. Avec raison.

En effet, sous «Buts» du programme, on lit:

«Le programme de géographie du Québec et du Canada vise avant tout à faire comprendre à l'élève le cadre spatial dans lequel il vit... *La compréhension de l'espace québécois ne saurait cependant se faire en dehors du contexte canadien et nord-américain.*[16]

«Quoique *centrés sur le Québec*, les sujets d'étude *tiennent compte du cadre canadien nécessaire à la compréhension du milieu québécois.*»[17]

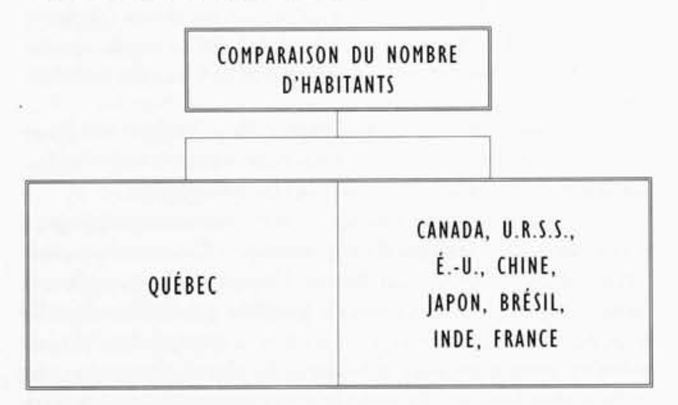
Eh oui ! Que voulez-vous, malgré la meilleure volonté du monde, on ne peut pas faire du Québec une île du Pacifique ! On a donc besoin du contexte canadien, mais pas plus de lui que du contexte nord-américain. Remarquez tout de même qu'on parle d'*espace* québécois, pas de pays. Mais ne soyez pas si impatients! Nous y arrivons.

Je me suis mise à lire les objectifs terminaux et intermédiaires du programme du MEQ. Et là, je suis tombée à

la renverse. À l'objectif 1.3.2. «Comparer l'étendue du Québec à celle de quelques pays», j'ai trouvé le tableau suivant (p. 28):

QUÉBEC	CANADA U.R.S.S., É.-U. CHINE, JAPON BRÉSIL, FRANCE R.-U.

Voyez-vous, par rapport au Québec, le Canada est comme n'importe quel autre pays! L'idée est tellement saugrenue et contraire à la raison que j'ai cru qu'il s'agissait d'une erreur typographique. «Non», me suis-je dit, «mon ministère de l'Éducation ne peut pas dire de telles aberrations». Mais si, il le peut. À la page 50, on donne comme objectif de comparer le nombre d'habitants du Québec à celui de quelques pays. Voilà le tableau:



Je comprends que mon étudiant m'ait dit que pour lui, le Canada, c'est comme la Pologne ou le Brésil! C'est ce qu'il a appris en géographie!

Toujours dans le programme, à la page 51, on compare la population des *régions du Québec* à la population des provinces et des territoires du Canada. Puisque le Québec est une province du Canada, comment diable fait-on pour comparer les *régions du Québec* aux *provinces et aux territoires du Canada*?? Le Québec aurait-il cessé d'être une province canadienne et serait-il devenu un pays autre que le Canada? C'est fort possible, parce que jamais dans le programme je n'ai lu la *province de Québec*.

Je me suis dit que ce n'est pas possible. Même si le programme dit de telles sottises, jamais des auteurs de manuels n'accepteraient d'écrire une telle géographie. Eh bien, j'en ai trouvé, qui faisaient même de l'excès de zèle. Dans leur manuel, non seulement y trouve-t-on une multitude de tableaux qui suivent les directives du MEQ, avec le Québec à gauche et le Canada à droite avec d'autres pays, mais je crois même qu'on va plus loin que le MEQ dans l'indifférence envers tout ce qui est canadien: on ne trouve même pas beaucoup de photos du Canada.

En effet, dans ce livre qui contient une quantité considérable de photos, presque toutes illustrent le Québec. Par exemple, chaque chapitre commence par une page titre qui contient presque toujours quatre photos. Bien que les titres disent obligatoirement les sempiternels «du Québec et du Canada», les photos, elles, sont presque exclusivement du Québec! En fait, je me suis amusée à faire un décompte approximatif: dans ce livre très abondamment illustré, je dirais qu'en gros seulement un dixième des photos ont trait au Canada, un dixième traite de choses générales non localisées, comme par exemple «une forêt d'épinettes» et les huit dixièmes qui restent se rapportent au Québec.

Mais j'ai trouvé mieux. Une section du livre s'intitule: «Développement de quelques villes canadiennes». Non, ne vous faites pas d'illusions. Aucune ville québécoise n'y apparaît. Il ne s'agit que de Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax. Dans un livre de 557 pages, on accorde à ces cinq villes quatre pages (p. 418-421), photos comprises.

Suit une section qui s'intitule «Aménagement d'une ville à fonctions multiples: Montréal». Là, on ne dit pas une seule fois que Montréal est une ville canadienne ni qu'elle joue un rôle quelconque au sein du Canada. Voyez-vous, Montréal ne fait déjà plus partie des villes canadiennes. C'est probablement pour cela qu'on lui consacre une section à part à laquelle le manuel consacre 17 pages (pp. 427-441).

Dans leur manuel, non seulement on y trouve une multitude de tableaux qui suivent les directives du MEQ, avec le Québec à gauche et le Canada à droite avec d'autres pays, mais je crois même qu'on va plus loin que le MEQ dans l'indifférence envers tout ce qui est canadien: on ne trouve même pas beaucoup de photos du Canada.

Plus loin, au chapitre «Développement économique du Québec et du Canada», annoncé, évidemment, par quatre photos sur le Québec dans l'édition de 1984 de ce manuel, on trouve une carte intitulée: «Avantages de la situation géographique du Québec et du Canada» (p. 549). C'est une carte du monde. Les mers sont en bleu; le reste du monde en blanc. À partir du Québec, en rouge, on voit des lignes qui le relient aux grandes villes du monde. Sur une carte qui est censée mettre en relief les «avantages du Québec et du Canada», comment représente-t-on le Canada? Eh bien, il est en blanc, comme le reste du monde.[19]

Pourquoi continuer? Vous m'avez bien comprise. On s'inquiète de nos jours de ce que les étudiants ignorent. Moi, je m'inquiète de ce qu'on leur enseigne. J'espère vous avoir partiellement montré que mes inquiétudes ne sont pas sans fondement. Comment s'étonner alors que tant de nos étudiants sortent du secondaire incultes,

confus, nombrilistes, incapables de reconnaître le mythe de la réalité, incapables d'esprit critique, incapables même de savoir quel est leur vrai pays?

Les programmes que je vous ai présentés ont été approuvés par Camille Laurin, en 1982, alors qu'il était ministre de l'Éducation. Douze années ont passé. Les ministres se sont succédé. Les gouvernements aussi. Seule l'idéologie est restée, la même.

Mais comment expliquer le silence des professeurs d'université qui forment les enseignants de ces matières? Ou le silence de ces milliers d'enseignants qui utilisent ces programmes et ces manuels tous les jours dans leurs classes?

Mais comment expliquer que pendant douze ans personne n'ait crié au scandale? Que vous et moi n'ayons rien dit, c'est certainement pour moi, et probablement pour vous aussi, par ignorance. Mais comment expliquer le silence des professeurs d'université qui forment les enseignants de ces matières? Ou le silence de ces milliers d'enseignants qui utilisent ces programmes et ces manuels tous les jours dans leurs classes? N'y a-t-il vraiment pas de contestataires ou n'y a-t-il pas de lieu pour exprimer cette contestation? Ça me fait penser: si *Cité libre* n'existait pas, avez-vous une idée, vous, à qui j'aurais pu envoyer cet article?

Le plus curieux dans tout cela, c'est que, malgré ce lavage de cerveau remarquablement bien orchestré, d'après un sondage de *Maclean's*, publié dans *Le Devoir* du 28 juin 1994, 90% des Québécois, toutes origines confondues, pensent que le Canada est le meilleur pays au monde. Sondage après sondage, ils s'entêtent à proclamer très majoritairement leur attachement au Canada.

Imaginez ce que ce serait si on enseignait à l'école la vérité. ✎

NOTES

1. CHALVIN, Solange et Michel. *1962. Comment on abrutit nos enfants*, éd. du Jour.
2. NEMNI Monique. 1993. «*Le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* ou la description de deux chimères»,*Cité libre*, vol. XXI, no.2, pp. 30-34.
3. LEBRUN Monique. «Les programmes de français et leurs objectifs structurels», dans *Dialogues et cultures*: Les programmes d'enseignement du français dans le monde. no.35, 1991, p. 86. Dans cette étude, M. Lebrun compare le contenu socio-culturel des programmes français, belge et québécois.
4. *Ibid*, p. 85.
5. *Programme d'études. Français langue maternelle*. 5ème secondaire, Ministère de l'Éducation du Québec. 1980.
6. *Ibid*., p. 85.
7. LAROSE Jean. *L'amour du pauvre*, Boréal. p. 45, 1991.
8. «Langue malade, école coupable». Entrevue de Jean Larose réalisée par Christian Rioux. *L'actualité*, 15 septembre 1991, p. 20.
9. Au Québec, 120 crédits sur 150 sont obligatoires. De plus, sur les 30 crédits optionnels, 12 se retrouvent au secondaire V. Par contre, en Ontario, sur 30 cours obligatoires, 14 sont à options. Un cours en Ontario représente 110 heures d'enseignement. Un crédit au Québec représente 25 heures d'enseignement.
10. Il faut noter cependant que ces cours ne représentent pas tous le même nombre de crédits: écologie (4 crédits), formation de la personne (2 crédits), économie familiale (4 crédits), initiation à la technologie (4 crédits).
11. Cités dans R. MARTINEAU, «Apprendre l'histoire dans une société démocratique», *McGill Journal of Éducation*, 28:3, 1993, pp. 426-427.
12. *Ibid*., p. 428.
13. *Programme d'études. Histoire du Québec et du Canada*, 4ème secondaire, Formation générale et professionnelle. Ministère de l'Éducation du Québec. 1982. p. 7.
14. Dans BERTHELOT J.1990.*Apprendre à vivre ensemble. Immigration, société et éducation*. CEQ. p. 141.
15. Traduction de la rédaction: Ce livre traite du pays où vous vivez – le Canada. Le Canada est un énorme pays, le deuxième pays du monde en étendue... Il a des paysages à vous couper le souffle... C'est la demeure de millions de gens, dont vous-mêmes... Ce livre vous parle de son évolution. Le monde est en évolution constante et le Canada n'y fait pas exception. (*Explorer le Canada: Apprendre du passé, regarder vers l'avenir*)
16. *Géographie du Québec et du Canada*. Programme d'études. 3e secondaire. Formation générale et professionnelle. Gouvernement du Québec. 1982. p. 15
17. *Ibid*. p. 17.
18. G. GIROUX et G. JOYAL. *Géographie du Québec et du Canada*. Manuel de l'élève. Lidec Inc. 1984. Ce livre figure parmi les manuels approuvés par le MEQ.
19. Heureusement, dans l'édition de 1989, cette carte a disparu. Elle a été remplacée par une autre qui n'explique pas grand-chose, mais qui est un peu moins problématique.

L'éducation au Québec

Pitié pour les bons élèves

ANNE CAUMARTIN

Je lisais récemment dans *Cité libre* un article choquant dans lequel une étudiante dénonçait la qualité de l'enseignement universitaire au Québec, et ce, tout particulièrement dans le programme de formation des maîtres: j'y ai appris que certains professeurs d'université ne maîtrisent même pas l'orthographe, et moins encore l'art d'enseigner. Mais il ne faut pas trop leur en vouloir car ils ont l'honneur d'être à la tête d'un mouvement en vogue depuis quelques décennies: le je-m'en-foutisme.

La génération précédant celle qu'on a nommée «X» a bénéficié d'une éducation exigeante. Encadrés à la petite école par des religieux qui connaissaient l'importance de la maîtrise de la langue, les jeunes élèves d'avant 1950 ont pu poursuivre des études encore plus rigoureuses: le cours classique. Mais puisqu'il fallait, pour suivre ce cours, être préférablement mâle et issu d'une famille plutôt aisée, et parce que les religieux dirigeaient l'enseignement, le gouvernement Lesage crut bon de réformer l'éducation; de là la naissance en 1966 des polyvalentes et des Cégeps: ce qu'on a

appelé l'éducation pour tous.

Depuis, une grande partie des étudiants du secondaire prend trop souvent l'enseignement à la légère. «À quoi ça sert de faire des analyses de textes ?» se font rétorquer les professeurs. «À quoi ça sert de connaître les expéditions de Radisson, de Joliet, ou la vie de Chateaubriand ?» Vraisemblablement, les étudiants ne constatent pas l'importance que la logique, le jugement, le pouvoir d'argumentation et la mémoire peuvent avoir dans leur vie future. (Ne serait-ce que pour ne pas avoir l'air ridicule dans une «discussion de salon», comme le dit si bien un de mes professeurs). Oui, la compréhension d'un texte est menée par la logique de l'étudiant. Si en plus l'étudiant approfondit sa compréhension par l'analyse de ce texte, il ne peut que fortifier sa logique, elle-même point de départ du jugement et du pouvoir d'argumentation nécessaire, par exemple, à tout bon avocat, journaliste, écrivain. Quant à l'histoire, en plus de nous faire exercer notre pouvoir de mémorisation, essentiel entre autres à l'étude des sciences biologiques, elle est une mémoire collective nous permettant de savoir d'où on vient pour mieux voir où on va. La génération «X» est, si l'on se souvient de Durham, «sans histoire et sans littérature». Elle pourrait maintenant être appelée «génération errante». A-t-on aujourd'hui des objectifs à atteindre, un rêve de vie ? Même si la réponse était affirmative, ces rêves seraient difficiles à réaliser: une grande partie des jeunes des trois dernières décennies ayant d'énormes lacunes dans leur culture générale, voient leur développement reposer sur une base bancale.

Maintes fois, j'ai proposé à la direction de mon école secondaire de former des classes dites avancées. On me repoussait toujours du revers de la main, me qualifiant d'élitiste, de disciple de l'extrême droite, me disant surtout que, de toute façon, faire des classes spéciales coûterait trop cher.

Il ne faut pas oublier que, parmi les étudiants, il y en a qui veulent vraiment apprendre. Dans cette minorité, certains sont doués, certains ont besoin de plus amples explications mais le désir de connaître et de réfléchir est là. Toutefois, l'attention des autorités va, la plupart du temps, du côté de la majorité, selon les règles de la démocratie. Ce sont donc les jeunes laxistes qui contribuent à ce que les professeurs, les commissions scolaires, le ministère de l'Éducation réduisent leurs attentes: on nivelle par le bas.

À cause de ces jeunes indolents, beaucoup d'étudiants passent cinq ans de leur vie sur les bancs d'école alors qu'ils pourraient obtenir leur D.E.S. en deux ans et demi de vrai travail. Je me souviens de mes études secondaires: chaque année, de septembre à novembre, ce n'était que révision. Il y a de quoi démotiver les élèves «classés supérieurs à la moyenne». Maintes fois, j'ai proposé à la direction de mon école secondaire de former des classes dites avancées. On me repoussait toujours du revers de la main, me qualifiant d'élitiste, de disciple de l'extrême droite, me disant surtout que, de toute façon, faire des classes spéciales coûterait trop cher. C'est à croire que les dirigeants étaient persuadés que le *top* 10% des élèves n'a pas besoin d'être motivé; la preuve: ils réussissent déjà bien. Il fallait s'attarder aux esprits léthargiques, bien indifférents aux règles des participes passés — et de tout le reste. Soyons réalistes, aujourd'hui (cinq ans plus tard) ils ne maîtrisent pas plus leur langue maternelle et s'ils deviennent professeurs de lettres à l'Université, car ils le pourraient, leurs étudiants auraient l'honneur de payer plus de deux cents dollars pour un cours crétinisant. Et on revient au début: les étudiants ne savent pas plus écrire.

Les étudiants ont (peut-être) entendu parler de Balzac, de Voltaire, de Camus, mais de là à dire qu'ils les ont lus, c'est autre chose.

Heureusement, il y a de l'espoir. Aux niveaux collégial et universitaire, j'ai eu la chance de me retrouver dans des milieux où les professeurs (pour la plupart formés par le cours classique) étaient dynamiques, compétents et, par-dessus tout, perspicaces: ils savaient reconnaître les capacités des étudiants et entretenir leur intérêt. Toutefois, on présume à ce niveau que les connaissances sont acquises et c'est là qu'on se trompe. Les étudiants ont (peut-être) entendu parler de Balzac, de Voltaire, de Camus, mais de là à dire qu'ils les ont lus, c'est autre chose. C'est après un petit sondage (effectué en septembre) sur les connaissances des étudiants que les professeurs du collégial et de l'université prennent en charge l'éducation qui aurait dû être donnée bien avant. Malgré toute leur bonne volonté, on entreprend tout de même des études supérieures avec de graves lacunes, que l'étudiant devra combler lui-même.

Le problème de l'éducation n'est en fait que la conséquence d'un problème bien plus grand: la société «fast-food». Notre dieu s'appelle Plaisir, notre nouvelle trinité est l'Immédiat, le Superficiel et l'Individuel. C'est difficile de vivre dans une société où toute l'attention du Québécois moyen se tourne vers le nouveau jeu vidéo sur le marché. Mais ce qui est plus difficile encore pour un étudiant motivé est d'entendre un bon universitaire déclarer (car il redoute dans ses cours de lettres la présence de jeunes je-m'en-foutistes): «Baudelaire, vous connaissez ?» ✎

Anne Caumartin, 20 ans, étudie la littérature française à l'université McGill.

Lettres d'ailleurs

L'Afrique et ses lieux saints

HEATHER HILL

Dans les pays africains, les lieux saints font partie de la nature: une caverne, une montagne, un ruisseau qui coule pendant la saison des pluies. J'habite, au Zimbabwe, un coin de brousse qui s'appelle Christon Bank. Une vallée sépare mon logis d'une chaîne de petites montagnes: les Collines bleues. Tout au long de la journée, elles changent de couleurs selon la trajectoire du soleil, comme une toile impressionniste animée par la lumière.

Un samedi soir, vers huit heures, j'aperçus de ma fenêtre, au flanc de ces montagnes, une longue ligne de flambeaux, comme un serpent de lumière qui bougeait à peine. Armée de mes jumelles, je scrutai cette apparition mais impossible de distinguer de quoi il s'agissait. Les torches ont flambé là pendant des heures. Jusqu'à cette soirée, je n'avais rien vu de tel au Zimbabwe. Le phénomène avait certainement une signification mystique qui s'imposait à l'observateur et j'avoue que j'y fus sensible.

Le feu de la montagne, l'esprit de la nuit. Quand les forces invisibles de la nature exigent qu'on leur rende un culte, elles inspirent à la fois le respect et la peur. S'agissait-il de sorcières réunies dans les ténèbres ou bien d'une déesse de la pluie qui réclamait des hommages? Au plus profond de la nuit africaine, ces hypothèses deviennent plausibles.

Ma voisine, à Christon Bank, m'a raconté un jour qu'elle avait été témoin d'un phénomène magique provoqué par une querelle. À l'origine, il s'agissait d'un lieu saint que des gens du coin avaient violé. On voulait punir les malfaiteurs et tandis que les promoteurs de cette vengeance étaient réunis pour en discuter, une pierre est tombée du ciel au milieu de leur groupe. «Mais d'où venait-elle cette pierre?», ai-je demandé, soupçonnant qu'un des conspirateurs sacrilèges, caché dans le voisinage, l'avait lancée. «Non, non, m'a-t-elle répété. Cette pierre est tombée du ciel. Je l'ai vue!»

Il est facile de fermer les yeux sur ces petits mystères ou d'en nier l'existence parce qu'elle cadre mal avec la logique occidentale et la philosophie cartésienne. Mais en Afrique, j'ai appris à respecter le pouvoir de la magie, de la *muti* comme on la nomme ici, avec ses potions capables d'effets nocifs ou bienfaisants. Et je suis frappée du nombre extraordinaire de personnes, généralement des Blancs occidentaux, qui s'écrasent dans les lieux saints devenus des attractions touristiques. Pas seulement en Afrique, d'ailleurs.

En Australie, par exemple, Ayer's Rock constitue l'une des principales attractions du pays. Au cours des années 80, le site a été rendu aux aborigènes qui en tirent des revenus intéressants à cause de la multitude de visiteurs qui tiennent à escalader ce rocher. Les aborigènes n'y grimpent jamais eux-mêmes; cette escalade ne fait pas partie de leur culture. De fait, ils traitent les grimpeurs de «fourmis» à cause de l'image que composent leurs défilés à la surface du rocher. Ils font payer un droit d'accès aux visiteurs qui veulent grimper au sommet, sans pourtant renoncer à leur foi dans le pouvoir spirituel de cette roche sacrée.

S'agissait-il de sorcières réunies dans les ténèbres ou bien d'une déesse de la pluie qui réclamait des hommages? Au plus profond de la nuit africaine, ces hypothèses deviennent plausibles.

On retrouve le même phénomène en Tanzanie. Des centaines de milliers de visiteurs y relèvent chaque année le défi du mont Kilimanjaro. Après l'escalade que j'en ai faite moi-même, il me reste un vif souvenir de la dernière étape, quand nous nous sommes mis en marche à minuit pour atteindre le sommet. Nous étions là, pèlerins douteux, nos torches éclairant la voie, unis dans un effort épuisant pour conquérir la nature, laissant derrière nous les détritus que nous semions à chaque pas...

Voilà la différence. En Afrique, les gens se contentent de respecter la nature alors que nous nous évertuons à la conquérir. Mais au spectacle des dégradations qui résultent de nos efforts, on peu se demander pourquoi nous persévérons. De mon propos, sans doute faut-il conclure que les lieux saints de la nature ne doivent pas être ainsi violés. C'est cette conviction qu'exprime la lettre en forme de poème adressée à son journal par un lecteur du Kenya:

I see you mighty
Kilimanjaro
Rising, floating
Beauty in blue
Cool cloudless sky
Starry night forever!
Curious climbers, cease
Cease violating her beauty,
Her essence, our sustenance,
You mighty Kilimanjaro.

Lettres d'ailleurs

Mémoires d'une touriste à Buenos Aires

Gabrielle Pascal

Toutes les villes sont signifiantes. Elles offrent à notre regard leur écriture de pierre et ce discours est un véritable langage. C'est ainsi qu'un dialogue s'engage entre la cité éloquente et les émotions qu'elle nous inspire. La rencontre peut même devenir mémorable quand la ville fait notre conquête et transforme l'échange en aventure amoureuse.

J'ai aimé ainsi plusieurs villes, petites et grandes, obscures ou célèbres: Lausanne, Lyon, Aden, Colombo, Nouméa, Québec, Mérida, Santa Fe, Venise, Stendal... Le simple fait de les nommer m'émeut car de leurs noms jaillissent encore vivants des images et des parfums. Dans certaines d'entre elles j'ai vécu et nos vies se sont un moment confondues; dans d'autres j'ai brièvement séjourné ou seulement fait escale, mais toutes m'ont parlé.

Je reviens de Buenos Aires et je sens que cette ville va m'habiter pour longtemps. Elle a commencé par être pour moi une sorte de poème épique composé des noms de ses rues que je me récitais: Pedro de Mendoza, San Martín, Independencia, Sarmiento, Defensa, Reconquista... Mais un monde sépare la connaissance de l'expérience: personne ne m'avait dit, par exemple, que les trottoirs de Buenos Aires étaient couverts de carrelages comme nos cuisines ou nos patios; de toutes les nuances de gris, de beige, de brun et de tailles variables, ils métamorphosent le sol des piétons en une gigantesque marelle. Et c'est un jeu sans fin de passer des uns aux autres, puis de les reconnaître et de les prévoir.

Pour aller à Buenos Aires, on peut par exemple quitter Miami un soir de printemps. À l'aube, comme dans un rêve, on trouve l'automne à l'aéroport d'Ezeiza. Cette brusque accélération du temps s'accompagne d'une autre expérience onirique absolument inverse, qui vous plonge plus d'un quart de siècle en arrière. C'est d'abord le spectacle de la rue qui opère ce miracle, en particulier le comportement des *porteños*, les habitants du port, qui dote l'existence d'un poids et d'une gravité qu'elle a perdus chez nous. D'une certaine manière, la modernité n'a pas pénétré jusqu'ici, bien qu'on rencontre parfois des *porteños* sacrifiant à l'autel du téléphone portable.

Plaza de Mayo, Plaza Dorrego

La Place de Mai raconte l'histoire du pays et les bâtiments qui participent de ce récit disent l'obstination d'en conserver les traces. Au moins trois d'entre eux ont déjà été plusieurs fois reconstruits. C'est le cas du *Cabildo* qui rappelle la puissance coloniale et de la *Casa Rosada*, la maison de pierre rose où siège le gouvernement. Elle est bâtie sur l'emplacement de l'ancien fort initial qui faisait face au fleuve pour surveiller le Rio de la Plata. Elle a trois ailes mais seulement deux étages et cela lui vaut le diminutif de «casita». Au centre de la Place une pyramide a été érigée en 1810 pour marquer l'anniversaire de la révolution. Cent ans plus tard, pour la protéger des ravages du temps et de l'humidité, l'architecte Pueyrredon en a construit une autre qu'il a placée comme un sarcophage sur le monument d'origine. N'est-ce pas une façon touchante de dire: «Souvenons-nous» ?

En regardant vers la *Casa Rosada*, comment ne pas imaginer, entre les arcades de la terrasse, la silhouette frêle d'Eva Duarte qui, avec Juan Domingo Perón, crut en 1945 que le pouvoir et le peuple pouvaient se donner la main ? Le mythe incarné par Eva Perón inspire encore des artistes de nos jours: dans *Evita*, spectacle dont Andrew Lloyd Webber a composé la musique, on a ressuscité les cris de la foule scandant Pe-ron, Pe-ron... De cette production qui a enchanté Londres, New York et Montréal, Oliver Stone veut tirer un film.

Mais un monde sépare la connaissance de l'expérience: personne ne m'avait dit, par exemple, que les trottoirs de Buenos Aires étaient couverts de carrelages comme nos cuisines ou nos patios.

En baissant les yeux vers le sol, comment ne pas voir qu'on a peint sur le carrelage, tout autour de la pyramide, les foulards blancs des *Mères* opiniâtres ? Elles les portaient, ces fichus, après y avoir brodé les noms de leurs *desaparecidos*. Autour du cou elles arboraient, comme de précieux médaillons, les photographies des absents pour affirmer que jamais ils ne deviendraient des *olvidados*. Il y a aussi là le général Belgrano assis sur son cheval et, dans la cathédrale, au coin de la Plaza, le général Jose de San Martín dont le tombeau est gardé jour et nuit par deux grenadiers.

Deux fois les Anglais essayèrent d'occuper Buenos Aires, en 1806 et en 1808. Chaque fois, ils en furent chassés. Une rue parallèle au fleuve rappelle les combats qui firent rage autour de la *Plaza*. Du côté nord, elle porte le nom de *Reconquista* et du côté sud, elle devient *Defensa*. En suivant cette dernière, on trouve l'Église San Domingo dont le clocher gauche criblé de balles rappelle que les ennemis l'occupèrent avant de se rendre.

Cette rue étroite est bordée de vieux bâtiments aux portes cochères et aux balcons ouvragés qu'on voudrait pouvoir restaurer.

Sur le mur d'une ruelle transversale une affiche m'a attirée parce qu'une jeune femme m'y adressait un sourire vaguement familier. Les cheveux clairs, longs et emmêlés par le vent ou la marche, elle était vêtue d'une sorte d'uniforme. Ce n'était par la *diva* des émissions radiophoniques des années quarante, aux coiffures sophistiquées, ni la *presidenta* au chignon doré, mais plutôt la *pasionaria* au visage nu. La blouse claire et le long manteau austère, le regard direct et le sourire chaleureux lui conféraient une grâce naturelle. Son surnom, *Evita*, barrait l'affiche de gauche à droite. Elle avait dû être photographiée lors d'une manifestation politique et ce beau visage vibrant, dont les Argentins se transmettent le souvenir depuis quatre décennies servait de publicité aux femmes du Parti péroniste.

Au coin de Defensa et de Bolivar, grande artère aux façades grises et nues, des artistes ont peint une immense fresque qui couvre un mur sur plusieurs étages et un monde de rêve s'anime soudain pour le promeneur. À côté d'une famille groupée comme pour une photo traditionnelle en noir et blanc, des personnages de carnaval aux costumes multicolores dansent et font de la musique au-dessus de flammes infernales : le monde de l'ordre et de l'autorité s'opposant à celui de la liberté rebelle est un des thèmes favoris des artistes argentins.

Un peu plus loin, la rue Defensa est élargie par la place Dorrego bordée de maisons anciennes bien entretenues, qui évoquent une petite ville méditerranéenne. C'était dimanche et la *feria* hebdomadaire battait son plein. Des couples improvisaient quelques figures de tango-pour-rire, accompagnés au bandonéon. Des antiquaires offraient ce touchant bric-à-brac que les deux Amériques partagent avec l'Europe : de vieux pots à eau dans leurs cuvettes de porcelaine, de l'argenterie et des photos anciennes. Si le chaland y tenait absolument, il pouvait être abusé mais cela se faisait aimablement et sans réelle passion. Au moindre recul du client, les vendeurs s'effaçaient, avec cette courtoisie caractéristique des *porteños*. On trouvait aussi là des cuillères de métal terminées par une minuscule passoire prévue pour retenir les feuilles du maté. Et on vendait des reproductions naïves, de style Épinal, qui éternisaient le mythe du gaucho. Le maître de la pampa y apparaissait monté sur un petit cheval à la crinière en désordre et brandissant le lacet de cuir terminé par une boule de métal, qui lui sert à faire trébucher le bétail sauvage.

La Boca selon Quinquela Martín

De San Telmo, on peut aller à la Boca. Il faut savoir que ce quartier italien pittoresque et vivant au début du siècle, n'est plus guère qu'une mélancolique banlieue. On peut y aller marcher sur *El Caminito*, le petit chemin, chanté par Gardel. Il s'agit d'une ruelle où des artistes sans nom affichent leurs œuvres comme à Québec, rue du Trésor. Construit sur le bord du canal Riachuelo, ce quartier semble un peu abandonné. On peut le retrouver, vivant et coloré, dans les œuvres d'un peintre mineur mais intéressant, Alfredo Lazzari. Elles nous le décrivent à partir de 1897, date où il arriva à vingt-six ans de sa Toscane natale. Son art intimiste fait vivre le *barrio* tel qu'il l'a découvert et aimé. Ses aquarelles, en particulier, animent les ruelles et les arrière-cours, les charrettes à chevaux, les visages d'enfants dans de petits jardins. On y découvre aussi encore campagnardes les rues Garibaldi, Piedras, Olavarria et Paseo Colón.

Mais c'est un autre peintre, Benito Quinquela Martín, dont le nom reste lié à ce quartier. Orphelin argentin adopté par une famille génoise émigrée au début du siècle, il essaya de transformer la vie du quartier en enseignant à ses habitants à peindre de couleurs vives les tôles ondulées et les planches de navires dont étaient faites leurs habitations. Ne pouvant soulager leur misère, il leur apprit à se servir des couleurs pour l'oublier. Encore aujourd'hui, quinze ans après sa mort, des façades multicolores rappellent son inspiration. Aux antipodes de la peinture délicate de Lazzari, l'art de Martín, sévère, méthodique et dépourvu d'ornementations, est au service d'une seule thématique. Tous ses tableaux représentent les travailleurs du port, à l'époque presque tous des immigrants génois, qu'il peint dans leur asservissement quotidien, chargeant et déchargeant les cargos.

En baissant les yeux vers le sol, comment ne pas voir qu'on a peint sur le carrelage, tout autour de la pyramide, les foulards blancs des Mères opiniâtres ?

Autodidacte, il utilise une technique qu'il s'est créée en dehors des écoles et des modes. Aux hommes-machines qu'il représente ainsi, il oppose les riches couleurs du Rio de la Plata et du ciel, comme pour montrer que seule la nature échappe à la malédiction subie par les hommes. Peut-être est-ce son aventure originelle qui lui a imposé de ne parler dans ses toiles que de ceux que néglige la société.

Au dernier étage du *Museo de Bellas Artes de la Boca* se trouve l'atelier où Quinquela Martín a passé ses dernières années. Par la fenêtre de sa chambre, on peut voir le canal où il observait les dockers au travail. À propos d'un uniforme d'officier de marine accroché à un portemanteau, on m'a raconté qu'un de ses amis, capitaine de bateau, le lui avait offert en disant qu'un artiste comme lui devait aussi porter un uniforme qui le distingue. C'est un jeu auquel le peintre dut se prêter volontiers. Dans sa bibliothèque, des livres et des dossiers semblent attendre son retour. La salle de séjour devait grouper

souvent des amis comme le suggère une table accueillante et sur le piano, multicolore lui aussi, des chandelles usées qui parlent de soirées où s'unissaient les harmonies et les couleurs. C'est là qu'est suspendu le tableau de lui que je préfère: *A pleno sol*. Contre les teintes du ciel que multiplie l'Océan et sous une lumière crue, on voit des voiliers de toutes les tailles, amarrés à quai. Comme des fourmis géantes, les hommes y surgissent en grappes, courbés sous leurs faix et le visage baissé vers le sol. On en voit à l'avant du tableau, au fond d'une cale sombre, qui tentent de mouvoir d'immenses caissons et d'autres, en file indienne sur des planches jetées entre le bateau et le quai. Toujours arc-boutés et tendus, leurs corps apparaissent comme entièrement asservis par une tâche surhumaine. Car Martín est plus naturaliste que réaliste. Il ne se contente pas de représenter le réel, il en exagère les formes pour exprimer *sa* vision du monde. Cela m'a fait penser à Albert Laberge, journaliste à *La Presse*, autodidacte lui aussi, qui en 1918 décrivit pour la première fois avec réalisme la vie des paysans de chez nous dans son roman *La Scouine*. À la même époque, Martín peignait les dockers du port de Buenos Aires. Le premier se souvenait de son enfance à Beauharnois et de la rude existence des siens. Le second représentait des travailleurs du port, génois exilés comme son père adoptif. Chez l'artiste, l'idéalisme passe toujours par les émotions. Reconnu par les siens, ce dernier fut aussi fêté en Europe dès 1929 et en rentrant de son dernier voyage, au début des années soixante-dix, il fut accueilli triomphalement par ses pairs. C'est ce dont témoigne, parmi d'autres souvenirs, une photographie où on le voit, grand et barbu, au milieu d'amis. Pour la trouver, il faut quitter le *barrio* de La Boca et aller dans un des plus vieux cafés de la ville.

Au Café Tortoni, Avenida de Mayo

Si la *Plaza de Mayo* raconte l'histoire du pays, ce café est le témoin fidèle de sa culture et de ses arts depuis 1858, quand il fut fondé par un Français qui s'inspira du *Tortoni* parisien, situé alors et jusqu'en 1894, boulevard des Italiens. Ce lieu a toutes les caractéristiques d'un temple du passé avec ses plafonds de verrières multicolores, les chapiteaux de sa grande salle et ses vieux fauteuils de cuir grenat entourant des guéridons de chêne aux plateaux de marbre vert. De grandes glaces murales encadrées de bois sombre et au tain piqueté par le temps multiplient les perspectives et reflètent les peintures, les aquarelles et les dessins des artistes qui furent les familiers du lieu. Dans l'uniforme noir et blanc du XIXe siècle qu'on porte encore dans certaines de nos brasseries, les serveurs officient avec style et aiment mémoriser les préférences des clients.

Comme une église vénitienne, le *Tortoni* a plusieurs chapelles. Au fond de sa nef, il y a trois espaces dont deux pièces fermées. Dans celle qui est ouverte à droite, on joue au billard, comme l'annonce le bruit sec des boules qui s'entrechoquent; au centre il y a une salle nommée «Bibliothèque des poètes». C'est là qu'avec d'autres reliques se trouve la photographie d'un groupe d'amis portant un toast à Quinquela Martín à son dernier retour d'Europe. À gauche, derrière un portillon, sont offerts tous les vendredis soirs des récitals de poésie ou de chansons et pour ceux qui préfèrent une atmosphère différente, la *Bodega* offre au sous-sol les concerts du *Créole jazz band* créé il y a une quarantaine d'années. La complicité de cet orchestre avec le Café a été célébrée par l'enregistrement d'un morceau plein d'entrain intitulé *Jazzeando en el Tortoni* et qui s'inspire du style *ragtime*. On peut donc trouver là l'isolement, la compagnie ou des spectacles, y passer la journée, la soirée ou les deux. Et il y a une douceur rare à laisser s'égrener les heures en compagnie d'une clientèle et d'un personnel si parfaitement civilisés.

Deux fois les Anglais essayèrent d'occuper Buenos Aires, en 1806 et en 1808. Chaque fois, ils en furent chassés.

En remontant l'Avenue de Mai vers le Palais du Congrès, j'ai passé devant la vitrine d'une maison d'éditions universitaires et je suis restée pensive devant sa devise «Libros para ser libres». À Buenos Aires on est plongé dans un univers où les mots ont gardé leur substance: c'est une expérience inattendue, précieuse.

L'Avenue de Mai est bordée par de splendides bâtisses dans le style de la Belle Époque, qu'on retrouve aussi dans d'autres quartiers de la ville et qui se terminent parfois par un dôme. Les toits de Buenos Aires sont ainsi souvent décorés de clochetons. À Miami, un groupe d'architectes éblouis par leur variété et leur beauté, étudient leurs styles. Mais on pourrait aussi bien recenser dans la ville les chapiteaux, les vieilles horloges, les fenêtres à encorbellements ou encore grouper les témoignages variés de l'Art nouveau et de l'Art déco. Je garde un souvenir particulier des magnifiques portes anciennes de Buenos Aires, sculptées, décorées de grillages, ouvragées, vitrées, cloutées... Certaines ont une beauté austère presque monacale, d'autres une ornementation princière. Elles offrent aussi de fines broderies sur bois, des sculptures de fer forgé et toutes sont inoubliables. Car cette ville est un musée vivant, le seul de ce genre dans les deux Amériques. En s'y promenant, on découvre des perspectives qui ressuscitent brièvement Paris, Madrid ou Rome et on peut y lire le désir insatiable d'égaler ces lieux si lointains et si beaux en cherchant à les dépasser. C'est le destin de tous les fils de vouloir défier leurs pères, mais davantage encore celui des exilés. L'architecture de Buenos Aires raconte une vive admiration pour la France. Ce pays latin sans liens parentaux, donc sans conflit originel avec l'Argentine, pouvait au début du siècle, devenir le modèle par excellence. Une tradition s'instaura dans la haute société avant la guerre de 1914. On passait

l'hiver à Paris pour profiter de la «saison» et on revenait en Argentine pour l'été. La littérature a immortalisé le personnage du play-boy argentin vivant à Paris dans des hôtels particuliers, du côté des Ternes et hantant les salons parisiens. Ce pacte d'amitié est encore à lire de nos jours à Buenos Aires où dans les parcs vous accueillent les sculptures de Rodin et de Bourdelle et où il y a quelque chose de français dans les bureaux administratifs, mais aussi dans les pharmacies et dans tous les cafés.

Avenida Nueve de Julio

L'immense avenue du 9 juillet coupe la route du promeneur à mi-chemin entre la *Casa Rosada* et la *Plaza Congreso*. Même avant d'apprendre qu'elle mesure 460 pieds de large, on est convaincu qu'elle est bien la plus grande artère du monde avec ses douze voies très fréquentées. Sur certains parcours se succèdent des fontaines et des sculptures qui rappellent l'avenue *Reforma* de Mexico. En marchant vers le Nord, on voit devant soi à l'horizon un bâtiment construit presque au centre de l'avenue et qui dérange l'alignement. Il a une histoire. Ce manoir qui date de la fin du siècle dernier a été construit par un notable argentin, Daniel Ortiz Basualdo, dans le style opulent de l'époque. Les plans en furent confiés à un architecte français. Pour les intérieurs et les décorations, on fit tout venir d'Europe, depuis les escaliers jusqu'aux tapisseries et des chandeliers de cristal au moindre vase d'opaline. Ce musée dont la salle de réception a un plafond peint comme celui d'un opéra est devenu l'Ambassade de France il y a environ un demi-siècle. En 1936, dans les débuts du pouvoir militaire, on fit le projet mythique d'une avenue aux dimensions exceptionnelles pour célébrer les quatre cents ans de la fondation de Buenos Aires par Pedro de Mendoza. On décida de raser plusieurs maisons dont l'hôtel particulier en question. Ses occupants, dit-on, refusèrent de le quitter, arguant que d'un point de vue diplomatique c'était là sol français. Et les grues se détournèrent à temps de ce fief qui résistait au progrès. Cela révèle qu'à Buenos Aires l'autorité de la logique n'est pas nécessairement souveraine.

Teatro Colón

Entre les rues Lavalle et Tucumán, au coin de l'Avenue, le *Teatro Colón* occupe tout l'espace. Il a été inspiré à la fois par la Scala de Milan et l'Opéra Garnier; Caruso et la Callas y ont chanté; Toscanini y a dirigé l'orchestre, Nijinski y a dansé. Et il est aujourd'hui encore la principale salle de spectacle de la ville. Au parterre, on est accueilli par six cents très grands fauteuils de velours grenat et six galeries ceinturent la salle; même au dernier étage, au *Paraíso*, on entend les voix des chanteurs aussi distinctement qu'en bas. L'éclairage est le plus féerique que je connaisse. Ses lampes sont de grands bouquets de fleurs lumineuses distribués latéralement sur les balustrades dorées des étages.

Je garde un souvenir particulier d'un concert que j'y ai entendu. Le pianiste argentin, Miguel Angel Estrella, donnait un récital composé de *Dix pièces brèves* de Bach suivies du *Children's corner* de Debussy et la *Sonate n° 2 en si bémol mineur* de Chopin. Estrella aime suivre un parcours personnel dans ses programmes et il joue volontiers Chopin, car c'est en entendant ses œuvres qu'à douze ans il a eu la révélation de la musique. Avant de commencer à jouer, il lui arrive de s'adresser à son public car pour lui l'art est un partage total. Après avoir été très applaudi pour ses deux premiers morceaux, il a confié qu'il dédiait le dernier à la mémoire de Lili Boulanger, la grande pianiste qui a été un de ses guides. Estrella croit que le pouvoir de bonheur de la musique n'est pas réservé aux élites et il veut en faire profiter les ouvriers, les prisonniers, les oubliés. Rien ne l'arrête: après avoir joué dans les quartiers pauvres de Santiago du Chili sous le régime de Pinochet, il a fait découvrir Beethoven aux ouvriers syndiqués des champs de canne à sucre du nord de l'Argentine. C'est pourquoi le régime militaire l'a privé de tout moyen d'existence dans son pays. Quand le Mexique et le Canada lui ont offert l'asile politique, il n'a pas été autorisé à quitter l'Argentine. On lui a cependant permis de s'installer en Uruguay avec sa famille. Déjà au début du XIXe siècle, ce pays était la terre d'exil des Argentins contestataires. Ce fut le cas, par exemple, de Jorge Suarez, grand-oncle de Borges. Bien que parent de Juan Manuel de Rosas qui gouverna l'Argentine en tyran de 1835 à 1852, Suarez choisit de s'exiler à Montevideo et d'y vivre dans la pauvreté plutôt que de subir la dictature à Buenos Aires. En 1980, à la suite d'une campagne de solidarité internationale, Estrella a obtenu sa liberté de mouvements. C'est la France qui l'a reçu avec les siens et il y réside encore. Il y a quelques temps, il a donné des concerts à la prison des Baumettes à Marseille.

Aux antipodes de la peinture délicate de Lazzari, l'art de Martín, sévère, méthodique et dépourvu d'ornementations, est au service d'une seule thématique. Tous ses tableaux représentent les travailleurs du port, à l'époque presque tous des immigrants gênois, qu'il peint dans leur asservissement quotidien, chargeant et déchargeant les cargos.

Pendant qu'il parlait, ce jour-là au théâtre Colón, j'ai eu une surprise en me retournant vers les galeries. Le *paraíso* qui m'avait paru presque vide était plein d'un public debout et attentif. Les occupants du fond des deux dernières galeries, invisibles d'en bas, s'étaient avancés pour écouter le maître dans un silence fervent. Quand Estrella s'est tu et s'est tourné vers le clavier, on s'est rassis dans les étages. Et la

sonate s'est déroulée du *grave* au *presto* en traversant la Marche funèbre.

Quand on sort de l'Opéra Colón sur la place Lavalle en face du Palais de justice, on a devant soi un figuier qui fait penser à ceux qu'évoquent les récits bibliques, avec son tronc court et son feuillage si épais qu'il forme un monumental parasol dont les bords touchent presque la terre. Il appartient à la famille des *ficus elastica* importés à Buenos Aires au XVIII[e] siècle par les moines *recoletos*. La nuit, un mystère semble se dérober sous son ombre. Ce n'est pas le moindre charme de Buenos Aires que ses arbres souvent immenses et qui paraissent éternels. Ils expriment une liberté sauvage qui contraste autant avec les façades civilisées du début du siècle qu'avec les surfaces vitrifiées des gratte-ciel. Parfois, il y a dans leur distribution une sorte d'excès, un beau désordre plein de vie qui donne l'illusion qu'ils étaient là bien avant la ville elle-même.

L'intimité des barrios

Un peu à l'écart du centre-ville, on trouve des rues moins passantes où l'on peut goûter cette atmosphère de quartier dont parle Borges dans ses premiers poèmes. Il y a quarante-six *barrios* qui ont chacun un caractère particulier. À partir du *Palacio del Congreso*, on peut marcher vers le nord, sur Ayacucho par exemple, et s'imaginer dans une ville de province. Au coin de Córdoba et de Junin, on se croirait au Quartier latin à l'heure du déjeuner, car les étudiants de la Faculté de pharmacologie, toute proche, viennent oublier dans les cafés la gravité des cours. Rue Callao, j'ai vu un cireur sans clients. C'était un homme aux cheveux blancs. Quand j'ai indiqué mes bottes, il a acquiescé et je me suis installée sur une chaise surélevée en face de lui. Tandis que je le regardais mélanger les lotions et doser les teintures, il a voulu me distraire en me prêtant un livre. C'était une traduction de *Michel Strogoff*. J'ai feint de lire tout en l'observant tandis qu'avec dextérité il nettoyait le cuir, l'imprégnait, le laissait sécher et finalement le polissait.

Corrientes, Florida, La Recoleta

La rue Corrientes est une artère très passante bordée de théâtres et de cinémas où les taxis jaune et noir se succèdent. Avec leurs silhouettes multicolores, les *colectivos*, les autobus, ressemblent à de gros jouets. Et quand on y monte, on découvre ce talent qu'ont leurs usagers de se déplacer sans vous bousculer. En entrant dans le café *La Paz*, j'ai été accueillie par une atmosphère particulière. À une table deux hommes discutaient avec passion mais sans hausser la voix; la plupart des clients étaient absorbés par leurs lectures et certains écrivaient. Les serveurs, d'origine indienne, prenaient les commandes à demi-mot, le visage immobile. Par la fenêtre, j'ai vu une longue limousine noire de la *Policia Argentina* s'arrêter au feu rouge et je n'ai pu m'empêcher de penser aux rafles qui eurent lieu dans ces murs, il y a une quinzaine d'années, quand les opposants au régime militaire fréquentaient ce café. Heureusement, tout cela est maintenant fini.

En face, il y a le théâtre San Martín. J'y suis entrée. Sur une estrade au fond du grand hall des musiciens se préparaient à jouer. Les marches de l'escalier qui mènent aux ascenseurs servaient ce jour-là de sièges à un public varié. L'orchestre a commencé à jouer quelques tangos que le chef a interrompus pour inviter une chanteuse à s'avancer vers le micro et à ajouter les modulations de sa voix à la démonstration. Deux danseurs lui ont succédé, animant d'une gestuelle élégante et farouche cette musique déjà si expressive. On pouvait imaginer que les immigrants des années trente cherchaient à exprimer dans le tango les nostalgies qui les habitaient. Il était facile aussi de comprendre que les femmes de leur milieu refusaient de participer à cette danse dite «dévergondée». Il fallut la médiation mondaine pour qu'elles puissent y accéder plus tard. Autour de moi, jeunes et vieux étaient recueillis... Le chef s'est tourné vers nous et, devenant musicien à son tour, un bandonéon à la main, il a joué une composition d'Astor Piazzola, *Mareja-dilla*.

Estrella aime suivre un parcours personnel dans ses programmes et il joue volontiers Chopin, car c'est en entendant ses oeuvres qu'à douze ans il a eu la révélation de la musique. Avant de commencer à jouer, il lui arrive de s'adresser à son public car pour lui l'art est un partage total.

Avec ce rythme en tête, j'ai marché jusqu'à la rue Florida, voie piétonne très achalandée et je suis entrée dans la luxueuse *Galeria Pacifico*. Au sous-sol une mosaïque de soixante-quatre télévisions présentait son spectacle aux clients. Ce jour-là, sur l'écran géant, on voyait Gabriela Sabatini défendre une fois encore, et avec autant d'énergie que récemment au parc Jarry, les couleurs du drapeau créé par Belgrano. À ce déploiement triomphal de l'image audio-visuelle qui parvenait en direct de Rome répondait, à l'étage supérieur, une fresque splendide couvrant un dôme, vestige d'un vieux bâtiment. Il s'agit là d'une œuvre collective à laquelle ont collaboré plusieurs peintres surréalistes argentins, principalement Lino Eneas Spilimbergo, Antonio Berni et Juan Carlos Castagnino. Elle date de 1946 et c'est avec le souci de la conserver que la galerie marchande a été construite. On y voit, dans un décor minimaliste, des hommes, des femmes et des enfants célébrant la vie quotidienne avec une joyeuse exubérance. Les corps sont plantureux et font penser à certaines toiles de Fernand Léger, mais les couleurs lumineuses rappellent plutôt les peintres florentins du *quattrocento*. Certains personnages s'envolent dans une sorte de lévitation

bienheureuse qui illustre bien le courant onirique du surréalisme tout en correspondant à une particularité de l'imaginaire argentin. On la trouve parfois chez Borges, mais aussi dans des films comme *El Sur* de Fernando Solanas, si puissamment lyrique. Récemment, les artistes argentins semblent avoir exercé, grâce au fantastique, la liberté d'un humour parfois grinçant que leur inspire désormais la notion d'État de droit. Par sa modernité qui abrite cette œuvre rare datant d'un demi siècle, la *Galeria Pacifico* offre un contraste tout à fait original. En remontant vers le nord par la rue Córdoba on passe devant le Saint-James. Il s'agit d'un des cafés favoris de Borges. Sans doute aimait-il se retrouver près de son lieu de naissance dans la maison de ses grands-parents paternels, rue Tucumán entre Esmeralda et Suipacha. Ce café existait peut-être déjà en 1921 quand, à son retour d'Europe, la redécouverte de sa ville natale lui inspira les poèmes de son premier livre publié, *Fervor de Buenos Aires*.

Après avoir contourné l'Ambassade de France, on entre dans la *Recoleta*, le *Barrio Norte*. Dans ce quartier chic les hôtels particuliers vous donnent l'impression d'être transporté soudain à Neuilly. Un des plus anciens palaces de la ville, l'*Alvear*, y offre le calme ouaté de ses salons et la verdure de son jardin intérieur. Un immense cimetière, tout proche, offre des monuments funéraires dont la diversité et la taille défient l'imagination. Certains morts apparaissent, en pied ou en buste, au sommet d'une colonne. Pour d'autres, on a construit des clochetons à plusieurs étages qui feraient rêver les sans-abri... Des statues de femmes éplorées couvertes de drapés antiques alternent avec des anges de pierre qui, comme de mélancoliques sentinelles, dominent les mausolées. Toute une littérature s'offre aussi au regard, grandiloquente et austère pour les militaires et les serviteurs de l'État, d'une sentimentalité déchirante pour les parents disparus. Parfois une citation en français, de style lamartinien, vient tempérer la solennité de l'ensemble. Au milieu de ces morts appartenant à l'élite, dans une modeste crypte de marbre noir que signale le nom de son père, Duarte, Evita Perón continue à transgresser les interdits. Après avoir défié de son vivant ceux qui la rejetaient pour ses origines modestes, elle les a rejoints sous la pelouse. Lors de la chute du péronisme en 1955, son corps embaumé fut enlevé, transporté dans un obscur cimetière de Milan puis retrouvé et ramené en Argentine. C'est sous six pieds de ciment, pour décourager toute nouvelle tentative, qu'on a placé les restes mythiques de la jeune morte. Et si on a enterré le général Pedro Aramburu, son kidnappeur, à quelques allées de là, c'est parce qu'on le considère désormais inoffensif.

Cette même férocité belliqueuse, on en retrouve l'expression après avoir traversé la place Alvarez, au *Museo de Bellas Artes* dans une peinture de Goya intitulé *Escena de guerra* où des soldats victorieux dominent les vaincus sur un champ de bataille. Sous un ciel verdâtre, les teintes blafardes des victimes dialoguent avec les couleurs fortes des uniformes et les reflets métalliques des arquebuses. On présentait, cet automne-là, un peintre argentin actuel, Tarralardona, dont l'exposition était centrée sur le thème de la ville. Avec de belles couleurs franches, un riche trait pâteux et un jaillissement du mouvement, sa toile intitulée *Tango* m'a particulièrement touchée.

«Grande Eau» (Iguazú)

Après avoir déchiffré les pierres de Buenos Aires, j'ai ressenti le besoin d'échapper à leurs limites. Dans ce but, je suis allée prendre non loin de la *Recoleta*, à l'*aeroparque* des vols intérieurs, un avion pour la province de *Misiones*. En une heure et demie, je suis passée des carrelages de Buenos Aires aux sentiers de la forêt tropicale. Avant de se poser, le pilote a incliné son avion pour permettre d'apercevoir, creusée au milieu de la *selva*, une immense dépression couverte d'un épais nuage de vapeur blanche: les chutes d'Iguazú, incorporées depuis 1943 à un parc devenu réserve nationale. C'est à la frontière de l'Argentine et du Brésil que le *Rio Iguazú* traverse un plateau basaltique dont l'effondrement sur une hauteur de 70 mètres crée un site d'une fabuleuse beauté. Au lieu de tomber en une masse homogène, l'eau, séparée par des rochers et des îles plantées d'arbres, se divise en multiples chutes. On en a dénombré 252. Du côté argentin, on a le choix entre deux itinéraires sur des passerelles de bois qui rendent le spectacle merveilleusement accessible.

Cela m'a fait penser à Albert Laberge, journaliste à *La Presse*, autodidacte lui aussi, qui en 1918 décrivit pour la première fois avec réalisme la vie des paysans de chez nous dans son roman *La Scouine*. À la même époque, Martín peignait les dockers du port de Buenos Aires.

Le «circuit d'en haut» permet de découvrir la genèse de ce phénomène naturel. On voit en effet certains *rios* qui coulaient tranquilles entre les bambous arriver soudain au bord de la falaise et devenir sans transition une masse écumeuse d'où s'échappe la vapeur d'eau dans laquelle baigne le site entier. Avec la complicité du soleil, celle-ci engendre d'immenses arcs-en-ciel qui chevauchent les chutes et dont la permanence ajoute à l'ensemble un caractère absolument surnaturel. Le «circuit d'en bas» permet de s'approcher assez de la muraille aquatique pour imaginer la terreur émerveillée des indiens guaranis qui baptisèrent le lieu «Grande Eau» (*Iguazú*). C'est pour apprivoiser leur effroi qu'ils créaient des légendes donnant à leurs dieux des rôles précis dans cette féerie. Du côté brésilien, les chutes ont peut-être moins de variété. Celle qu'on a nommée *Garganta del Diablo*, et que se partagent les deux pays, est très impres-

sionnante. Avec ses trois panneaux d'eau qui tombent dans un fracas assourdissant et rebondissent sauvagement en un mur d'écume, elle présente un véritable tableau apocalyptique. Les premiers navigateurs européens que la découverte de Galilée n'avait pas encore éclairés durent penser, devant cette falaise ruisselante, qu'ils avaient atteint l'extrémité du monde. Pourtant, aux émotions des indigènes, révélées par leur folklore, ne correspond guère dans les écrits d'un Cabeza de Vaca qu'une description laborieuse des problèmes de portage. Faut-il penser que l'ambition de conquête étouffe la faculté d'émerveillement?

En remontant l'Avenue de Mai vers le Palais des Congrès, j'ai passé devant la vitrine d'une maison d'éditions universitaires et je suis restée pensive devant son moto «Libros para ser libres». À Buenos Aires on est plongé dans un univers où les mots ont gardé leur substance: c'est une expérience inattendue, précieuse.

Contrairement à d'autres spectacles naturels exceptionnels, celui-ci ne courbe pas le visiteur sous l'admiration en le renvoyant à sa finitude. Il l'invite plutôt à une communion à travers des sensations inédites qui s'ajoutent à la fascination qu'exerce la splendeur du lieu. Baptisé par la vapeur d'eau, ébloui par les couleurs changeantes des arcs-en-ciel, étourdi par les mugissements des cataractes, on est aussi enivré par l'odeur des lichens mouillés et les parfums de la *selva* humide. Ces heures de marche libre au fond d'un gouffre offrent une véritable parenthèse hors du temps.

Quand on sort de ces profondeurs mystérieuses, on découvre qu'un conflit oppose les organisateurs zélés du Parc national argentin aux Brésiliens qui sur l'autre versant abusent du site. De façon presque ininterrompue, des hélicoptères le survolent pour offrir à des touristes pressés une vue d'ensemble. En marchant vers le centre d'accueil, on est assourdi par l'entêtant vrombissement qui, paraît-il, terrifie les oiseaux et menace toute la faune. Comment défendre cet espace aérien partagé, que seule l'Argentine semble soucieuse de protéger?

Après la démonstration de force sauvage que lui imposent les caprices du sous-sol, le *Rio Iguazú* redevient la rivière calme qu'il était et rejoint le *Paraná* qui va se jeter dans le *Rio de la Plata*. Si ses eaux vous ont ensorcelé, vous pouvez les suivre jusqu'à Montevideo, en Uruguay.

Montevideo

À Buenos Aires, sur l'*Avenida Pedro de Mendoza* au coin de *Brasil*, et dans la brume encore nocturne que perçaient seulement les phares de poids lourds à étages, j'ai pris un ferry en partance pour *Colonia*, de l'autre côté du Rio de la Plata. Le voyage qui prend trois heures offre un bel espace de temps pour le rêve. Sur l'eau limoneuse couleur de caramel, le seul spectacle est le passage au loin d'un ou deux aéroglisseurs dont la vitesse de croisière et le curieux profil semblent ceux d'un reptile préhistorique sorti d'un film d'animation. Entre Colonia et Montevideo, la route ressemble d'abord à une allée de palmiers. De chaque côté, on découvre des pâturages restés sauvages. Avec leurs bouquets d'arbres près desquels paissent souvent quelques vaches au bord d'un étang, ils évoquent irrésistiblement des gravures européennes du 18e siècle. On arrive à Montevideo qui, comme Québec, est construite sur un rocher. Les carrelages, les bâtiments de style Belle Époque, la vieille ville et les héros campés sur leurs chevaux de bronze rappellent la capitale argentine, mais avec modestie. C'est ce que signale Borges quand il dit que Montevideo est le Buenos Aires d'autrefois. Ici, c'est plutôt les années cinquante qu'on retrouve. Deux lieux en particulier m'ont inspiré: après avoir traversé la vieille ville, on trouve un marché couvert, le *Mercado del Prado* où sont groupées des *parillas* dignes des origines. Sous d'immenses grilles inclinées, les bouchers allument des feux vers le milieu de la matinée, pour faire de la braise avant de placer les morceaux de viande, les saucisses et les abats. Ce spectacle de forge culinaire s'accompagne d'odeurs qui devaient être celles des haciendas de la pampa. En sortant, on se trouve sur les quais où, en contrebas, l'eau brune bat doucement sur une grève rocheuse. Un vieux phare de brique désaffecté participe à donner à ce lieu une mélancolie qu'adoucit l'élégance de *la rambla*, la belle promenade de grès rose qui cerne le bord du Rio de la Plata, que les uruguayens nomment la mer. Je n'y ai rencontré, ce jour d'automne au mois de mai, qu'un homme accompagné d'un petit garçon. Tandis que ce dernier courait au loin avec son chien, le père buvait l'*Yerba maté*, les yeux perdus dans le vide de l'horizon. Je me suis demandée si Blaise Cendrars, né dans cette ville, avait rêvé sur ce quai et contracté là sa passion des voyages. Cela m'a ramenée à certaines considérations sur le sentiment de solitude qu'engendrerait chez les argentins le fait de vivre au bout du monde. On suggère en effet parfois qu'il caractériserait leur identité. L'image de cet homme seul dont le regard semblait porter vers le détroit de Magellan m'a paru exprimer parfaitement cette angoisse existentielle qui est une forme aiguë de la nostalgie. ✎

** Spécialiste de Stendhal, Gabrielle Pascal, née en France, élevée en Suisse, diplômée des universités de Lyon, Laval et McGill, enseigne depuis 25 ans le XIXe siècle français et le roman québécois à l'Université McGill.*

Arts et Lettres

Des droits de pêche et de l'identité

Cinéma

DANIELLE MILLER

Parmi les nombreux paradoxes de notre politique culturelle, un des plus étonnants demeure le manque de perspicacité des gouvernements qui subventionnent—même si ce n'est que de façon symbolique—les cinéastes canadiens tout en refusant d'adopter des lois pour leur donner un meilleur accès aux grands écrans. Ce n'est que lors du Festival des films du monde de Montréal que de nombreux films canadiens sont projetés dans les salles de cinéma de la métropole. Quelques uns, heureusement, survivront sur vidéo. Pour étoffer cette plainte, j'aimerais discuter de deux films canadiens que j'ai vus cet été et qui, selon moi, doivent être vus par tout amateur sérieux de cinéma canadien. Le premier, *Buried on Sunday*, réalisé par Paul Donovan il y a deux ans, et que j'ai vu dans sa version vidéo, traite sur un ton comique des thèmes, tout à fait d'actualité, des droits de pêche et du séparatisme. Le second, *L'Affaire Norman William* réalisé par Jacques Godbout, et que j'ai vu au festival, présente sous forme de documentaire l'histoire décousue du Canadien-français Pierre Doris Maltais et de ses diverses identités.

On invoque souvent les problèmes de la traduction pour justifier l'absence des salles québécoises de certains films canadiens de langue anglaise. La culture englobe toutefois bien plus que la langue. C'est aussi, et surtout, une façon de penser et d'agir qui fait fi des frontières provinciales et qui permet à n'importe quel Canadien-français d'apprécier un film comme *Buried on Sunday*. Celui-ci parodie les tensions qui divisent et qui, en divisant, unissent les diverses régions de notre pays. Résumons-le. L'île de Solomon Gundy, dont la seule ressource est le poisson, se voit annoncer par un envoyé du ministre fédéral «de la pêche et de l'atmosphère» que, étant donné l'épuisement des stocks de poissons, les droits de pêche y seront suspendus—mais là seulement, et nulle part ailleurs. Après avoir convaincu ses concitoyens de ne pas pendre le représentant d'Ottawa, le maire de Solomon Gundy en déclare l'indépendance. À l'appui de sa déclaration, il invoque un article du traité d'Utrecht qui confiait l'île à l'Angleterre, à la condition que le gouvernement britannique en protège les intérêts, faute de quoi elle retrouverait son indépendance. Pour s'assurer d'être pris au sérieux par Ottawa, le maire garde en otage un sous-marin nucléaire russe égaré dans les eaux territoriales de l'île. Le ton ludique du film contraste vivement avec la hargne des débats auxquels nous sommes habitués sur la souveraineté et remet en perspective les vrais problèmes de notre pays.

Plutôt que d'isoler une région pour se moquer de ses revendications particulières, *Buried on Sunday* parodie les doléances et les habitudes étranges qui unissent notre pays. Le maire, qui est aussi le curé, incarne de façon paradoxale l'union, même aujourd'hui, de l'Église et de l'État, dans certains villages maritimes, union que l'on associe souvent à la société québécoise d'avant la «Révolution tranquille». Mais c'est le drapeau de Solomon Gundy, son «symbole national», qui révèle de la façon la plus amusante les sentiments indépendantistes des habitants de l'île. Au lieu de changer complètement de drapeau, ceux-ci affichent tout simplement un gros cercle blanc percé d'un trou en forme de poisson au centre de la feuille d'érable du pavillon canadien. Leurs sentiments «souverainistes» semblent ainsi motivés par le désir de retrouver leurs droits de pêche plutôt que par celui de se séparer du reste du pays. En effet, on discerne toujours la feuille d'érable à travers le tissu blanc qui est censé le cacher! Bref, on peut conclure, sans longue analyse théorique, que *Buried on Sunday* met en boîte des stéréotypes nombreux et fort répandus à travers le Canada.

Plutôt que d'isoler une région pour se moquer de ses revendications particulières, *Buried on Sunday* parodie les doléances et les habitudes étranges qui unissent notre pays.

Buried on Sunday souligne aussi le peu de rapport entre les politiques fédérales et les vrais besoins des régions maritimes. Il met en évidence, et dégonfle, l'image du pêcheur illettré qui parle une langue cassée et incompréhensible, image trop souvent propagée par les reportages de la CBC/SRC. Dans le film, ce sont les mandarins, ignorants de la culture locale et bourrés de préjugés, qui, arrivés sur Solomon Gundy, se font duper et manipuler par ses habitants. Le manque de compassion des politiciens fédéraux envers les régions devient très évident, toutefois, lorsqu'on compare les costumes des personnages. Le ministre et ses hommes, en complets Saville Row et souliers Gucci, arrivent sur l'île pour prêcher le sacrifice et l'austérité jusqu'à ce que l'économie se redresse, aux habitants vêtus de jeans et de vestons troués et chaussés de grosses bottes de caoutchouc. *Buried on Sunday* nous oblige à rire de nos minuscules misères et à ne pas prendre nos doléances au tragique.

Du comique, passons au sérieux. Le film de Jacques Godbout traite de l'identité, un thème aussi pertinent que ceux des droits de pêche et du séparatisme. *L'Affaire Norman William* est moins facile à résumer et laissera à chaque spectateur une impression différente. Si j'ai bien saisi, Norman William n'était qu'un des nombreux

pseudonymes empruntés par Pierre Doris Maltais, un Canadien-français né en 1937 à East-Angus. Dès son enfance, fasciné par les traditions des Amérindiens de la Gaspésie, Maltais décida de s'approprier une identité et des noms micmacs. Selon certains, il aurait été membre du FLQ; selon d'autres un prince français, le gourou d'une secte écologique, un homme d'affaires, un membre de la CIA. En 1988 il fut incarcéré par les autorités belges pour des histoires d'escroquerie. Les sommes qu'il a mises de côté serviront toutefois à secourir des affamés et des démunis d'Afrique. À la fin du film, on en retrouve le héros réfugié dans un poulailler où il se cache de ceux qui tentent de l'abattre.

Au delà de mon interprétation du personnage de Norman William, cependant, la question persiste: qui donc est Pierre Maltais?

Du comique, passons au sérieux. Le film de Jacques Godbout traite de l'identité, un thème aussi pertinent que ceux des droits de pêche et du séparatisme.

Dans son film, Godbout remet en question les notions d'identité et de culture. Norman William est un Canadien-français qui a adopté la spiritualité des Micmacs et qui parle sa langue avec un accent belge. Sa vie est une réinvention constante de sa personne et de son nom. Maltais pousse ainsi la question de l'identité encore plus loin. Il justifie sa métamorphose incessante en expliquant qu'au lieu de regrouper toutes les fonctions qu'il occupe sous un même nom—Pierre Maltais—il emprunte un nom différent pour chacune d'elles. De la sorte, il échappe au contrôle, à la définition et à l'interprétation d'autrui. Il est libre et cela nous dérange. Mais notre malaise ne s'arrête pas là.

L'Affaire Norman William brouille les frontières déjà floues entre la réalité et la fiction. Dans une interview à la radio, Godbout expliqua que Norman William lui avait servi de modèle pour un des personnages du *Temps de Galarneau* et que, lorsque parut le livre, il fut critiqué pour avoir créé quelqu'un d'aussi invraisemblable. Peu de temps après, affirme Godbout, il reçut un coup de fil de Maltais pour lui demander de faire un film sur lui! Dans *L'Affaire Norman William* le romancier insiste donc sur l'aspect réel de la fiction. Les identités de Maltais ne sont que des fictions: des histoires inventées par lui pour justifier son nom ou des histoires inventées par d'autres pour justifier l'image qu'ils s'en font. Le film confronte le spectateur et l'oblige à remettre en question les fondements de sa société, de sa culture et de son identité.

Comment faire pour distinguer la vérité de la fiction dans *L'Affaire Norman William*? S'agit-il d'un simple récit, d'une sorte de conte? Ou, parmi les faits évoqués, y en a-t-il de véridiques? L'histoire est-elle uniquement ce qui a été consigné par écrit dans un document ou comprend-elle des réalités qui transcendent l'interprétation? Après la projection du film, je me suis demandée s'il s'agissait d'une pure invention. Norman William pourrait être Godbout déguisé en Micmac qui ne fait qu'exorciser ses propres démons. Il aurait pu inventer les documents et engager des acteurs pour livrer de faux témoignages. Toutefois, il reste quelque chose... Il reste cet homme au centre des accusations, des interprétations et des histoires; cet homme qui refuse de se définir lui-même et qui échappe à la définition d'autrui. Il reste aussi les enfants de Maltais, des acteurs peut-être, mais, si nous nous fions à Godbout, des êtres maintenant adultes, des Micmacs eux aussi, qui adorent leur père et cherchent à retrouver au Québec l'espace mythique dont il leur parle.

Pour conclure, je dirai simplement que *Buried on Sunday* et *L'Affaire Norman William* sont deux films à voir. *L'Affaire Norman William* est présentement à l'affiche dans quelques salles de la métropole et il faut absolument s'y rendre. Malheureusement, *Buried on Sunday* n'a jamais, à ma connaissance, été projeté ici. Comme *Lotus Eaters* l'an dernier, et comme trop d'autres films, c'est un de ces projets sur lesquels le gouvernement dépense l'argent du contribuable sans lui permettre d'en goûter les résultats!

Arts et Lettres

Byron, toujours

PAQUERETTE VILLENEUVE

Lecture

«Derrière chaque pensée rôde une passion» —(Strindberg)

Dimanche, 21 octobre. Dans le tome III de la correspondance de Byron, une lettre de Shelley vient pertinemment rappeler que ces deux grands poètes dont la réputation fait aujourd'hui encore plus pour la gloire de l'Angleterre que celle d'à peu près tous leurs contemporains réunis, ont eu à leurs trousses tout ce que l'île-empire couvait de chiens bigots, et que Shelley, tout comme Byron, a subi des conséquences légales des persécutions que sa différence d'optique lui valait. Heureusement comme écrit Shelley le 23 avril 1817, de Marlow en Angleterre, où il se trouve, à Byron en Italie: «Tous les maux humains ou bien anéantissent celui qui en est la victime, ou bien sont anéantis par lui: et me voici à demeure dans une maison que j'ai louée près de cette ville, et où je vis dans ma coutumière et heureuse tranquillité». Tout cela pour ne pas s'être pliés aux coutumes ambiantes et avoir vécu ouvertement selon leurs convictions, spectacle cho-

quant pour tous ceux qui privilégient l'obéissance aux convenances avant tout. Hypocrisie, que de fortunes tu portes en ton sein!

Mercredi, 24 octobre. De Byron tout comme de Shelley, je ne connais que la correspondance, n'ayant jamais lu leurs œuvres. Mais lorsque je le ferai—portée par la curiosité née du plaisir de leur fréquentation épistolaire—je me sentirai si près d'eux, je lirai non pas des textes classiques mais une façon particulière de vibrer qui sera la leur. Je les lirai comme on lit des amis, pour avoir des nouvelles de leur âme quand personne n'est là pour la gêner, au cœur des solitudes créatrices si infiniment précieuses à ceux qui savent les habiter.

Toutefois Byron, de renommée fulgurante, n'a peut-être pas remarqué ce petit-gros consul français dont l'œuvre n'avait guère trouvé grâce que devant Balzac et qui, destiné à marquer de façon indélébile l'histoire de la littérature française n'était à l'époque qu'un obscur, un explosif en réserve pour une société en voie d'étouffement...

Byron toujours. Une extraordinaire intelligence reposant sur un volcan en effervescence continuelle. Superbement brillant, majestueux dans sa liberté d'esprit invulnérable, toujours piquant avec l'aisance du génie, s'arrêtant pour des étapes sentimentales qui occupaient sans doute plus son quotidien que son esprit et même son cœur—curieusement absent, d'une jeunesse que l'on oublie car même dans le tome III, en pleine créativité, il n'a toujours—juillet 1819—que 31 ans. Il vit à plein tube tellement que, si chez certains auteurs on découvre je ne sais quoi en lisant entre les lignes, les siennes sont trop pleines, on est déjà bien heureux d'arriver à suivre ses révoltes, ses vagabondages d'aristocrate, ses déplacements avec l'âme en bandoulière au pays du non-dit, enfant sorti de l'anonymat par le hasard de décès, pubère en conflit frontal avec sa mère, conflit et personnage qui lui permirent de développer des qualités d'indignation éminemment romantiques, et une logique de discours également sauvage, pourvu des problèmes de Janus, visage aux traits divins, corps grevé de misères puisque pied bot—cette offense perpétuelle à l'intelligence dominant dans la tête—lien difficilement établi par le biais d'une discipline corporelle, la natation, système compensatoire qui allait devenir la route de la mort puisque celle-ci survint à la suite des insolations fiévreuses attrapées en nageant dans la mer. Quel panache!

J'ai découvert dans ma bibliothèque les œuvres complètes de Byron en anglais, dans une édition à air de Bible. Arriverai-je à lire cette langue pleine de toutes les subtilités dont peut rêver un poète aux inlassables exubérances juvéniles? Un poète aux charges affectives si fortes que sa vie n'arrête pas d'évoluer par bonds? Stendhal et lui se sont rencontrés. Rivaux? Je ne saurais dire car Stendhal, de six ans son aîné, semblait apprécier l'extraordinaire qualité du personnage, romantique au sens sociologique et révolté tout comme le petit-fils du Dr Gagnon de Grenoble. Toutefois Byron, de renommée fulgurante, n'a peut-être pas remarqué ce petit-gros consul français dont l'œuvre n'avait guère trouvé grâce que devant Balzac et qui, destiné à marquer de façon indélébile l'histoire de la littérature française n'était à l'époque qu'un obscur, un explosif en réserve pour une société en voie d'étouffement...

Jeudi, 25 octobre. Byron, quel compagnon parfait pour ces hauteurs! Au tome IV, il a 31 ans, depuis l'année précédente des prémonitions de sa mort, dont il fait état sans complaisance ni gémissement, avec la légèreté de quelqu'un qui n'a pas le temps de s'attarder à l'avenir. Il est désireux d'agir dans un cadre de révolte, ce qui ne l'empêche pas d'être lucide sur les motivations diverses des êtres impliqués dans les tumultes; il est poussé par les avanies reliées à son mariage et à l'action de sa belle-famille, il a des principes personnels à sa façon, ouvrant à tout vent les valves de la sensibilité et du combat contre les idées reçues, les structures «pépères», les vieux conservateurs cacochymes qui n'arrêtent pas de boucher l'espace que devraient occuper les Jeunes Turcs de son entourage—ses amis auxquels il semble être d'une fidélité constante, tenant avec eux un langage transparent, près d'eux malgré la coupure voulue de son exil. Quatre ans plus tard, il ne sera plus. Les contradictions et la fièvre l'auront usé; son désir d'action l'aura mené jusqu'en Grèce pour un ultime combat qui profitera à son pays détesté puisque l'aura de Byron créera des liens entre Grèce et Grande-Bretagne. Toutefois, je devrais regarder d'un peu plus près dans cette histoire, vieille intuition que remet en cause ma lecture actuelle de ses lettres. Ce que j'en avais lu d'abord, une édition en un volume à couverture jaune centrée sur ses dernières années de vie, sa rupture avec la Guiccioli, sa jeune maîtresse italienne qui semblait lui peser de plus en plus, son départ avec le frère—ce qui ne m'avait pas éveillée à première lecture, mais semble à la lumière d'une fréquentation plus poussée, l'expression d'un intérêt spécifique—, ce déversement d'énergie dans une cause qu'il juge avec sa superbe habituelle, conscient toujours de sa double envie de révolte et d'ordre, ordre au sens noble de sérénité, lui qui ne s'est ajusté à rien ni personne, «boiteusement».

Quel défi constant ce devait être pour quelqu'un qui déjà avait reçu tard le privilège de la naissance—je veux dire que «bien né», le titre qui devait lui permettre de s'exprimer comme aristocrate avec les privilèges qui à l'époque en découlaient ne lui échut que par le biais de circonstances assez diverses, quoique encore assez jeune, pré-adolescent même, ce qui influa profondément sur l'éducation qu'il reçut alors, élaborée par sa mère qui le traita d'emblée comme un lord, ce qui loin d'atténuer les conflits possibles entre parents et enfants (je ne parle pas du père qui après avoir dévoré la dot de la mère de Byron

s'éclipsa pour épouser une autre dame après l'avoir fait divorcer, et qui de toute évidence n'était pas un séducteur des plus paisibles) ne fit que les exacerber quand la mère, ayant soutenu le nouvel état privilégié de son fils, fut amenée à lui poser des exigences en ce sens, avec des restrictions, d'ordre économique, bien sûr, qu'il n'était pas en état de supporter. Il lui écrit vers l'âge de 15 ans des lettres indignées, d'une insolence jouissive qui sont au niveau de la qualité de la langue ce que j'ai lu de plus beau en anglais. Ce genre d'œuvre—c'est bien le mot—dont la qualité me fait regretter, par exemple, de ne pouvoir lire Goethe dans le texte, ou Pouchkine, mais qui ne vous empêche pas de les deviner.

Ce qu'a dû être le handicap du pied bot pour quelqu'un dont les portraits nous révèlent la grande beauté virile et romantique, l'élan du regard, l'élégance vive du tempérament, la pureté nue des traits et qui, passé l'impact de cette image, la promène d'un corps handicapé appelant la pitié des femmes et des autres, phénomène «incachable» à l'inverse d'une âme noire qu'un joli visage déguise sans peine, et qui propulsant l'ensemble de l'être à chaque instant confronté avec ce péché de la nature, ce rappel des contingences, fait de son propriétaire un être double, constamment balancé entre le plaisir et la peine, entre l'orgueil superbe et la faiblesse à ses pieds, tout ceci fouetté par une sensibilité artistique et un instinct créateur énergisé en outre par un tel défi, ne pouvait faire un être indifférent. Mais il fallait tout cela, et vécu par quelqu'un comme Byron capable d'aller en chercher les moteurs essentiels, pour transformer tant d'anecdotes en réalités. Le support de l'histoire non plus n'était pas négligeable qui avait les soubresauts de la Révolution française, perçue avec enthousiasme même malgré toutes ses erreurs par tout ce qui vibrait partout en Europe, mettait au premier plan la jeunesse, sans doute le plus bel argument de Bonaparte. Bonaparte, l'esprit de synthèse qui a façonné le 19e siècle par des conquêtes impétueuses, des définitions de société, des législations et, empereur du chaos, a su le gérer jusqu'au bout. Napoléon, être-référence, héros et héraut des circonstances, qui ont toujours besoin d'une image pour les incarner. ✎

(Extraits de PAQUERETTE VILLENEUVE, *Flâneries*, inédit, 1991.)

Le parc

MATTHIEU CORFMAT

Poésie

La porte du parc m'attend
Avec son air osseux de ferraille
Sa teinte verte que les saisons ont grattée
Je la prends
Avec mon visage errant
Elle m'ouvre sur une allée
Que les chênes couvrent
D'un vert profond impénétrable
Combien j'ai marché? Je ne le sais
Mes yeux se sont pris à un jeu étourdissant
À regarder les branches qui se perdent dans le ciel
Puis des feuilles se sont mises à déferler
Dans leurs couleurs d'automne
Me rejoignant sans étonnement
Jusqu'à la fin du chemin
Au lieu secret
Où une fontaine reste éteinte
Sur la petite place
Où des chaises se tiennent

Je m'y joins
Prenant une chaise de bois vert
Me laissant aller
Au monde du sommeil
Je rêve mon pays
Noir et bleu
Profond comme les forêts
Encré en moi
Comme un mystère qui me rassure
Et je dors
Et je me réveille
Cette fois les cheveux givrés
Et regarde au loin
Le printemps
Où je devrais naître
Immobile dans le parc
Avec un sourire triste.

les dîners

Cité libre



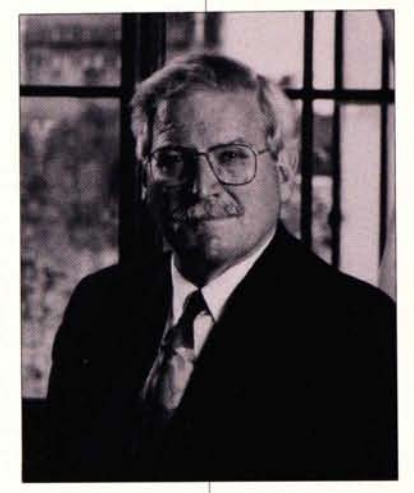
à Montréal, Ottawa et Québec

les dîners

Cité libre

le deuxième jeudi du mois à Montréal, le troisième mercredi du mois à Ottawa et le dernier lundi du mois à Québec

(exceptionnellement un deuxième mardi du mois en décembre à Ottawa)



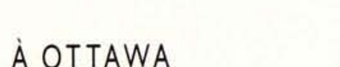
le mercredi 16 novembre 1994

«LaCharte canadienne des droits et des libertés : outil de protection des droits individuels ou collectifs ? »

par

Le très honorable Antonio Lamer, c. p.

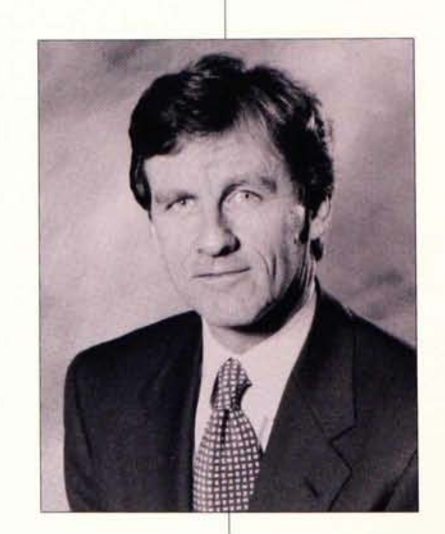
Juge en chef de la Cour suprême du Canada



À OTTAWA

à partir de 17h30
au *Lebanese Palace*
87, rue George, Ottawa
(au Marché-By)

Renseignements et réservations :
Rolande Beauchemin
(819) 770-2467



le mardi 13 décembre 1994

« La Société juste, 25 ans plus tard »

par

Allan Rock

Ministre de la Justice et procureur général du Canada

Retenez vos places

dès maintenant

